

Situation sociale des étudiants

Enquête représentative auprès des étudiants
des hautes écoles suisses en 1995

15

Bildung und Wissenschaft
Education et science
Formazione e scienza

Markus Diem

Die vom Bundesamt für Statistik (BFS)
herausgegebene Reihe «Statistik der Schweiz»
gliedert sich in folgende Fachbereiche:

La série «Statistique de la Suisse» publiée
par l'Office fédéral de la statistique (OFS) couvre
les domaines suivants:

0	Bereichsübergreifende Themen	0	Thèmes généraux
1	Bevölkerung	1	Population
2	Raum und Umwelt	2	Espace et environnement
3	Erwerbsleben	3	Emploi et vie active
4	Volkswirtschaftliche Gesamtrechnungen	4	Comptes nationaux
5	Preise	5	Prix
6	Produktion, Handel und Verbrauch	6	Production, commerce et consommation
7	Land- und Forstwirtschaft	7	Agriculture et sylviculture
8	Energie	8	Energie
9	Bau- und Wohnungswesen	9	Construction et logement
10	Tourismus	10	Tourisme
11	Verkehr und Nachrichtenwesen	11	Transports et communications
12	Geldmenge, Finanzmärkte und Banken	12	Masse monétaire, marchés financiers et banques
13	Soziale Sicherheit und Versicherungen	13	Sécurité sociale et assurances
14	Gesundheit	14	Santé
15	Bildung und Wissenschaft	15	Education et science
16	Kultur und Lebensbedingungen	16	Culture et conditions de vie
17	Politik	17	Politique
18	Öffentliche Finanzen	18	Finances publiques
19	Rechtspflege	19	Droit et justice

Situation sociale des étudiants

Enquête représentative auprès des étudiants
des hautes écoles suisses en 1995

Rédaction

Markus Diem

Editeur

Office fédéral de la statistique



Bundesamt für Statistik
Office fédéral de la statistique
Ufficio federale di statistica
Uffizi federal da statistica

Renseignements: Markus Diem, Bâle, tél. 061 321 35 54, Ursula Streckeisen et
Katrín Holenstein, Section des hautes écoles et de la science (OFS),
tél. 031 322 98 15 resp. 031 322 98 18

Réalisation: Markus Diem, Bâle

Diffusion: Office fédéral de la statistique
CH-3003 Berne
tél. 031 323 60 60 / Fax 031 323 60 61

Numéro de commande: 255-9500

Prix: Fr. 12.–

Série: Statistique de la Suisse

Domaine: 15 Education et science

Langue du texte original: Allemand

Traduction: Service de traduction de l'OFS

Graphisme/Layout: OFS

Copyright: OFS, Berne 1998
La reproduction est autorisée, sauf à des fins commerciales,
si la source est mentionnée.

ISBN: 3-303-15172-5

Table des matières

Avant-propos	4
Résumé.....	5
Introduction	11
2 Problématique et méthodologie	13
2.1 Questions préalables et réalisation	13
2.2 Evaluation statistique	14
2.3 Description des personnes interrogées	14
3 Caractères sociodémographiques	17
3.1 Domaine d'études, sexe, âge et région linguistique	17
3.2 Origine sociale des étudiants.....	23
3.3 Etat civil et état de famille	31
4 Activité rémunérée des étudiants	33
4.1 Formation professionnelle acquise avant les études	33
4.2 Activité rémunérée durant les études	36
4.2.1 Taux et type d'activité rémunérée	36
4.2.2 Raisons avancées par les étudiants pour l'exercice d'une activité rémunérée.....	37
4.2.3 Effets de l'activité rémunérée sur les études du point de vue des étudiants	39
4.2.4 Différences selon le domaine d'études, l'âge, le sexe, la région linguistique et la couche sociale	41
5 Mode de logement et conception générale de la vie	45
5.1 Mode de logement.....	45
5.1.1 Généralités.....	45
5.1.2 Différences selon le domaine d'études, l'âge, le sexe, la région linguistique et l'origine sociale.....	47
5.2 Conception de la vie.....	49
6 Situation économique.....	55
6.1 Montants des ressources à disposition	55
6.2 Importance relative des diverses sources de financement.....	59
Bibliographie	68
Questionnaire.....	69

Avant-propos

La politique de l'éducation est actuellement dominée par la question de la répartition des ressources financières. Celle-ci gagne en acuité à mesure que l'austérité budgétaire s'accroît. De fait, cette problématique est venue éclipser la question de l'égalité des chances d'accès aux études vers le milieu des années septante déjà. Depuis lors, aucune analyse n'a été consacrée à la question de l'égalité des chances des étudiants en Suisse. Or, sous la pression actuelle des économies, la question d'une participation individuelle accrue aux frais de formation redonne à cette question toute son importance.

Réalisée par Markus Diem, la présente analyse fait le point - pour la première fois depuis vingt ans - sur la situation sociale des étudiantes et étudiants en Suisse. Les principaux aspects pris en compte sont l'importance et la motivation du travail rémunéré des étudiants, le mode de logement, la conception générale de la vie, l'origine sociale et la situation économique des étudiants en Suisse. Cette enquête démontre que, durant ces vingt dernières années, la population estudiantine n'a pas seulement augmenté en nombre, mais aussi en pluralité. L'élargissement des programmes d'études universitaires et l'ouverture des hautes écoles qui en résulte ont permis aux personnes des couches sociales moins favorisées d'accéder aux études. En outre, les femmes sont toujours plus nombreuses à entreprendre un cursus universitaire. Enfin, l'individualisation croissante des modes de vie pousse de nombreuses personnes à faire des études. La population estudiantine est donc devenue un groupe de plus en plus hétérogène. L'étudiant "classique" (masculin) qui habite chez ses parents ou chez une logeuse et qui consacre son temps exclusivement aux études n'est de loin plus le modèle de référence.

Cette publication a pu voir le jour grâce au soutien de Mesdames Ursula Streckeisen et Katrin Holenstein, collaboratrices de l'Office fédéral de la statistique, Section des hautes écoles et de la science. Nous remercions enfin son auteur, Monsieur Markus Diem, de sa collaboration à la fois enrichissante et très intense. Tant l'enquête que la présentation et l'interprétation des résultats relèvent de la responsabilité exclusive de l'auteur.

Pour notre part, c'est avec plaisir que nous publions le présent rapport sous le titre "Situation sociale des étudiants" afin de le rendre accessible à un large public. Nous sommes convaincus que cette publication contribuera utilement au débat politique actuel sur les hautes écoles.

Office fédéral de la statistique
Division de la société et de la formation
Heinz Gilomen

Résumé

Le présent rapport fait le point - pour la première fois depuis vingt ans - sur la situation sociale des étudiantes et étudiants universitaires en Suisse. Il s'appuie sur une enquête représentative effectuée au printemps 1995 auprès de 6058 étudiants.

Un tiers des étudiants proviennent d'une famille dont l'un des parents est aussi en possession d'un titre universitaire.

L'origine sociale est un facteur déterminant dans la description de la situation sociale des étudiants. Dans la présente étude, l'appartenance à une couche sociale déterminée a été définie en fonction du niveau de formation des parents. On constate que 34% des étudiants proviennent d'une famille dont l'un des parents est en possession d'un titre universitaire. 32% des pères et 11% des mères ayant des enfants aux études sont eux-mêmes en possession d'un diplôme d'études universitaires. Les étudiants de cette catégorie sont donc surreprésentés. En effet, si on considère l'ensemble de la population résidente âgée de 45 à 64 ans, seuls 11% des hommes disposent d'un diplôme universitaire, cette proportion étant de 4% pour les femmes. Si on compare ces données avec celles des précédentes enquêtes, on voit qu'en 1935 déjà, un tiers des pères d'étudiant étaient en possession d'un diplôme universitaire. Toutes les enquêtes effectuées entre 1935 et 1974 indiquent que cette proportion n'a pas beaucoup évolué au cours de cette même période. Du point de vue diachronique, on peut donc dire que la proportion des étudiants issus d'une famille dont un des parents est également en possession d'un diplôme universitaire ne s'est pas fondamentalement modifiée durant ces soixante dernières années. Mais, étant donné que le pourcentage des diplômés universitaires a fortement augmenté par rapport au reste de la population durant la même période, force est de conclure que l'inégalité des chances d'accès aux études universitaires s'est nettement réduite entre les enfants provenant d'une famille universitaire et les enfants provenant d'une famille non universitaire. Si on considère les chiffres du recensement de la population de 1960, la chance d'accéder aux études universitaires pour un enfant dont le père avait également effectué un cursus universitaire était alors environ 12 fois supérieure à celle des autres enfants. Si on considère les chiffres du recensement de 1995, cette même chance n'est plus que 4 fois plus grande pour les enfants issus d'une famille universitaire par rapport aux enfants provenant d'une famille non universitaire. A l'instar des précédentes enquêtes, la présente analyse met également en évidence le fait que les étudiants issus d'une famille universitaire sont plus nombreux en médecine et pharmacie ainsi qu'en droit, leur proportion étant respectivement de 44% et de 38%.

Tout juste 20% des étudiants ont achevé une autre formation (professionnelle) avant le début des études.

La majorité des étudiants commencent certes l'université soit juste après le gymnase, soit après une interruption d'une année. 19% des étudiants interrogés ont néanmoins acquis une formation complète avant le début de leurs études universitaires. Il s'agit d'un apprentissage dans 30% des cas, d'un brevet d'enseignement, d'une formation dans une haute école spécialisée ou d'un cursus universitaire dans 20% des cas.

Près de 80% des étudiants interrogés ont exercé une activité rémunérée durant les 12 mois précédant l'enquête

Une très nette majorité des personnes interrogées (soit 78%) ont exercé une activité rémunérée durant les 12 mois précédant l'enquête. Dans la plupart des cas, le taux d'occupation maximum correspond à un emploi à tiers-temps sur une base annuelle. Toutefois, une forte minorité (soit 25% des étudiants exerçant une activité rémunérée ou 21% de tous les étudiants interrogés) travaille davantage qu'à tiers-temps.

Une bonne moitié (soit 55% des étudiants exerçant une activité rémunérée ou 41% de tous les étudiants) continue à travailler régulièrement durant le semestre. Comparée aux années précédentes, cette proportion s'est fortement accrue. En 1959, le pourcentage d'étudiants travaillant durant les études ne dépassait pas 10%. En 1974/75 (voir Ries & Kriesi), la proportion d'étudiants travaillant pendant les études se situait entre 10 et 15% pendant la première moitié des études, et entre 15 et 25% pendant la seconde moitié.

Les conséquences négatives des activités rémunérées durant les études affectent avant tout les étudiants qui en dépendent financièrement.

Lorsqu'on demande aux étudiants exerçant une activité rémunérée pourquoi ils travaillent, près des deux tiers (soit 62%) répondent que c'est pour être à l'aise financièrement. Outre cet apport financier, le travail rémunéré est aussi justifié par les perspectives professionnelles après la fin des études. 45% des étudiants exerçant une activité rémunérée considèrent que c'est pour eux le moyen d'acquérir une expérience pratique utile pour leur future vie professionnelle.

Pour près de la moitié des étudiants exerçant une activité rémunérée (soit 46%), l'activité rémunérée est indispensable pour vivre. C'est surtout le cas pour ceux qui travaillent à plus de 30%. Quant aux conséquences négatives du travail durant les études, elles sont avant tout soulignées par ce groupe d'étudiants. Ils invoquent notamment l'impossibilité d'assister à certains cours pour des raisons d'horaire, le manque de temps pour préparer et réviser les cours, la prolongation inhérente de la durée des études et le manque de moyens nécessaires pour effectuer un séjour d'études dans une autre institution universitaire.

Mais l'activité rémunérée durant les études n'a pas seulement des conséquences négatives. Elle peut aussi avoir des effets positifs, comme par exemple la stimulation des études ou une organisation plus ciblée des études. Parmi les étudiants travaillant à plus de 30%, les effets tant positifs que négatifs sont ressentis avec beaucoup plus d'acuité que parmi les étudiants travaillant à moins de 30%. Chez ces derniers, les effets positifs dominent, tandis que les conséquences négatives sont jugées comme étant secondaires.

Un bon tiers des étudiants habitent chez leurs parents; environ un quart des étudiants habitent dans un logement individuel.

Un bon tiers des étudiants (soit 37%) habitent chez leurs parents. Un autre tiers d'étudiants (soit 35%) vivent dans un logement individuel, soit tout seul, soit en compagnie de leur partenaire ou de leurs enfants. Les 28% restants ont un mode de logement à caractère transitoire: 22% habitent dans un logement communautaire, 6% dans une chambre en location ou dans un foyer d'étudiants.

Les modes de logement ont évolué depuis 1959. A l'heure actuelle, pratiquement deux fois plus d'étudiants vivent dans un ménage individuel, et même trois fois plus d'étudiants logent dans un appartement communautaire. En revanche, les étudiants habitant dans une chambre en location ou dans un foyer d'étudiants ne forment aujourd'hui plus qu'une toute petite minorité. Si leur part était encore de 42% en 1959, elle n'est plus que de 33% en 1965-73. Quant au nombre d'étudiants habitant chez les parents, il ne s'est guère modifié ces 35 dernières années.

Les étudiants accordent plus d'intérêt aux relations personnelles et aux loisirs qu'aux études universitaires, à la science, à la profession et à la vie publique.

La présente enquête a également cherché à mettre en évidence l'intérêt accordé par les étudiants à divers aspects de la vie. Par ordre d'intérêt, ces aspects s'ordonnent de la manière suivante: vie sociale et cercle d'amis, vie de couple et vie de famille, loisirs et voyages, relations avec les proches, université et études. Les aspects qui recueillent le moins d'intérêt sont la vie publique (culture et politique) et le facteur "science et recherche".

La pondération de ces divers facteurs varie nettement selon l'orientation des études. Les étudiants des facultés de droit, de médecine et pharmacie, de sciences sociales, de sciences économiques et de théologie accordent plus d'intérêt aux relations humaines que les autres étudiants. Cette situation se justifie dans la mesure où les relations humaines jouent pour eux un rôle très important, que ce soit comme sujet d'études ou dans l'exercice de leur future profession. Le domaine "études, sciences, profession" revêt en revanche un intérêt tout particulier pour les étudiants en sciences exactes, en sciences naturelles, en médecine et pharmacie et en sciences techniques. Cette situation s'explique entre autres par le fait que la science et la recherche occupent une place éminente dans la culture des domaines d'études susmentionnés. Les étudiants en sciences techniques, mais aussi en médecine et en pharmacie, considèrent de plus la profession comme étant un aspect capital. Ces domaines d'études ont de fait pour caractéristique commune d'être structurés selon des plans d'études beaucoup plus réglementés que dans tous les autres. Plus élevé, le nombre des cours obligatoires réduit davantage le temps à disposition pour les activités extra-universitaires. L'aspect "vie publique", concept englobant à la fois vie culturelle et vie politique, est en revanche privilégié par les étudiants en sciences humaines, ce domaine étant en prise directe avec le sujet même de leurs études.

Le logement des étudiants est en étroite relation avec les revenus à disposition pour les études.

Selon la présente enquête, un étudiant a besoin en moyenne de 20 000 francs par année pour couvrir ses dépenses. Les différences individuelles sont toutefois très grandes. Du point de vue statistique, deux tiers des étudiants ont un budget annuel entre 5 000 et 35 000 francs.

Les étudiants se logent en premier lieu d'après leurs ressources financières. Il existe à ce niveau un lien étroit entre ressources financières et mode de logement. Une étude réalisée en 1990 par Leuthold a révélé que la majorité des étudiantes et étudiants logeant chez leurs parents, dans une chambre en location ou dans un foyer d'étudiants préféreraient disposer d'un logement individuel, tandis que ceux qui habitent dans un logement communautaire ou individuel sont en majorité satisfaits de leur situation. Toutefois, le fait de vivre dans un appartement communautaire, voire individuel présuppose des ressources financières plus importantes. Les étudiants qui logent chez

leurs parents, dans une chambre en location ou dans un foyer d'étudiants ont des ressources financières variant entre 13 000 et 16 000 francs en moyenne annuelle, tandis que les autres étudiants affichent un budget annuel se situant entre 19 000 et 33 000 francs, selon le mode de logement.

Par ordre d'importance, les sources de financement sont l'argent versé par les parents et l'activité rémunérée exercée pendant les études.

Si on considère l'importance relative des diverses sources de financement dont disposent les étudiantes et les étudiants, on voit que le soutien financier le plus important vient des parents. Ceux-ci fournissent en moyenne 45% des revenus dont les étudiants ont besoin pour couvrir leurs dépenses. Cette contribution est d'ailleurs sous-estimée dans la mesure où les étudiants ne devaient indiquer que le montant de leurs ressources financières. A ces revenus viennent toutefois s'ajouter les prestations en nature des parents, qui peuvent être considérables, en particulier dans le cas des étudiants vivant encore sous le toit familial. Quant à la deuxième source de revenus, c'est-à-dire l'activité rémunérée, elle permet aux étudiants de couvrir en moyenne 32% de leurs besoins. Les autres sources de financement jouent un rôle plutôt marginal dans le financement des études. Ainsi, par exemple, les bourses et les prêts accordés par l'Etat couvrent à peine 8% des besoins. Ce résultat s'explique si on tient compte du fait que tout juste 18% des personnes interrogées étaient au bénéfice d'une bourse ou d'un prêt accordé par l'Etat. Mais ce soutien étatique revêt une importance capitale pour les étudiants concernés, puisqu'il leur permet de couvrir en moyenne 41% de leurs besoins. Il en va de même pour le soutien apporté par les partenaires des étudiantes et étudiants. En moyenne générale, ils contribuent à raison de 4% aux ressources financières des étudiants. Mais pour ceux qui indiquent leur partenaire comme principal appui financier, ce soutien couvre en moyenne 44% du budget annuel. Enfin, il convient de mentionner le rôle non négligeable de l'épargne, puisque cette source de financement couvre en moyenne 7% des besoins, soit presque autant que les bourses.

Si on compare les chiffres d'aujourd'hui avec les résultats de l'étude Ries & Kriesi (1974/75), menée voici deux décennies, on constate que l'apport financier des parents a passé d'environ 60% à 45%, tandis que l'importance relative du revenu provenant d'une activité rémunérée s'est fortement accrue durant la même période, passant d'environ 18% à 32%.

Il n'y a pas de rapport entre le montant des revenus à disposition et la provenance sociale des étudiants.

Il n'existe aucun rapport entre le niveau social des étudiants et le montant des ressources financières à leur disposition. Toutefois, la pondération relative des sources de financement varie en fonction de l'origine sociale. Dans les familles où les parents n'ont aucune formation professionnelle, le soutien parental atteint 28% seulement, cette part étant la plus modeste. Ce pourcentage croît en fonction du niveau de formation des parents. Il équivaut à plus de la moitié (soit 56%) dans les familles où l'un des deux parents est en possession d'un diplôme universitaire. La différence au niveau du soutien parental par rapport au niveau de formation des parents est compensée en premier lieu par les bourses et les prêts accordés par l'Etat. En moyenne générale, ceux-ci ne couvrent que 8% des besoins des étudiants. Dans les familles dont les deux parents sont sans formation professionnelle, la part des bourses et prêts d'Etat atteint néanmoins 20%. Le rapport entre le niveau de formation des parents et les ressources financières des étudiants est plus

ténu. Dans le cas des étudiants dont l'un des parents est en possession d'un titre universitaire, l'activité rémunérée des étudiants couvre seulement 27% des dépenses, tandis que sa part est supérieure à 30% dans tous les autres cas.

Le taux de financement assuré par une activité rémunérée est supérieur parmi les étudiants des sciences humaines et sociales.

Dans les universités suisses alémaniques, les étudiants en théologie, en sciences humaines et en sciences sociales sont en moyenne plus âgés. Ces domaines d'études se distinguent par un taux relativement élevé d'étudiants disposant déjà d'une formation professionnelle avant le début des études. Dans ces domaines, les étudiants vivent de manière plus indépendante par rapport aux parents et sont aussi plus nombreux à avoir une activité rémunérée supérieure à 30%. Étant donné que, dans ces domaines, les programmes sont moins rigides et que les plans d'études sont plus faciles à personnaliser, il est plus aisé de suivre des études tout en exerçant une activité rémunérée.

Dans les sciences humaines et les sciences sociales, le taux d'autofinancement des étudiants provenant d'une activité rémunérée atteint près de 40%. Il dépasse même 40% dans certaines orientations. En revanche, dans tous les autres domaines, la part correspondante ne dépasse pas le tiers. Elle est même d'un cinquième pour les étudiants en médecine, en pharmacie et en sciences techniques. En guise de compensation, la contribution financière des parents va jusqu'à couvrir 50% des besoins des étudiants dans les domaines d'études où le degré d'autofinancement est inférieur. Dans celui des sciences humaines et des sciences sociales, cette part varie entre 30 et 40%.

1 Introduction

Ces vingt dernières années, aucune analyse exhaustive n'a été réalisée au sujet de la situation sociale des étudiantes et étudiants en Suisse. La dernière enquête à ce propos remonte à 1973 (Ries & Kriesi, 1974/75). L'ancien Bureau fédéral de statistique avait réalisé à plusieurs reprises (soit en 1936, 1946 et 1959) des enquêtes à propos de la situation sociale des étudiants. Toutes les enquêtes effectuées depuis lors se limitent à une seule université ou à un sujet donné (Kiener, 1995)¹.

Cet état de fait s'explique par l'évolution du débat politique concernant le système éducatif et universitaire. Dans les années soixante et jusqu'au milieu des années septante, les enquêtes avaient pour objectif essentiel d'éclairer le problème de l'égalité des chances d'accès aux hautes études. A cette époque, il s'agissait en premier lieu de "mobiliser les ressources éducatives". Dès le milieu des années septante, alors que les établissements scolaires du degré secondaire avaient été agrandis pour faire face à l'évolution démographique, les générations des années à forte natalité sont parvenues à l'âge d'accès aux hautes études. Devant l'afflux des nouveaux étudiants, le débat politique s'est focalisé non plus sur l'expansion du système éducatif, mais sur la répartition des ressources à disposition. Cette translation a été encore accentuée par le fait de la récession économique qui s'est instaurée au milieu des années septante pour durer jusqu'au début des années quatre-vingt. La question de la répartition des ressources à disposition semblait d'autant plus cruciale que la conjoncture semblait mettre un frein supplémentaire à l'expansion rapide du système d'enseignement supérieur. On comprend donc pourquoi, au début des années quatre-vingt, les débats politiques sur l'éducation portaient avant tout sur la question de la liberté d'accès aux études universitaires. C'est d'ailleurs à cette époque qu'est née l'image du diplômé universitaire conducteur de taxi. Vers le milieu des années quatre-vingt, la situation économique s'est durablement assouplie, faisant place à une assez longue phase de croissance soutenue. Durant ces années "dorées", également florissantes pour les collectivités publiques, le système éducatif universitaire s'est développé de manière quasi spontanée, alors que, deux décennies plus tôt, il avait fallu encourager son développement. L'individualisation grandissante de la société, l'accroissement de la mobilité sociale et l'aspiration toujours plus forte des femmes à entreprendre des études universitaires étaient autant de facteurs stimulants. Actuellement, la récession économique qui règne depuis plusieurs années a réorienté le débat politique - comme au début des années quatre-vingt - sur la question de la répartition des ressources financières en période d'austérité budgétaire. Ce bref rappel historique explique pourquoi, depuis le milieu des années septante, les institutions responsables de la politique de l'éducation ne se sont plus préoccupées de la question de l'égalité des chances. En conséquence, aucune étude exhaustive n'a depuis lors été réalisée à ce sujet.

On aurait tort d'en déduire que la question de l'égalité des chances ait perdu de sa légitimité. Aujourd'hui plus que jamais, cette question menace de devenir un brûlot politique, étant donné que, sous la pression des coupes budgétaires, on parle beaucoup d'une participation accrue des étudiants aux coûts de formation. Mais, à la différence des précédentes études sur la situation sociale, on ne peut plus s'en tenir uniquement à l'aspect de l'égalité des chances sociales. La population estudiantine ne s'est pas seulement agrandie: elle s'est également fortement diversifiée.

¹ Il existe depuis 1972 un Système d'information universitaire suisse (SIUS), géré par les soins de l'Office fédéral de la statistique. Cette banque de données enregistre non seulement les numéros d'immatriculation, mais aussi l'âge, le sexe, la nationalité, le domicile des étudiants au moment de l'obtention du certificat d'accès aux études universitaires, le type, l'année et le lieu d'établissement du certificat d'accès ainsi que les branches d'études par semestre, l'université, le type d'études, l'année d'études et, le cas échéant, les congés universitaires. Toutefois, ces indications ne permettent en soi aucune déduction concernant la situation sociale des étudiants.

La mobilité sociale s'est accrue - preuve en est le nombre bien plus élevé d'étudiants issus des classes sociales moins aisées. En outre, la présence des femmes au niveau universitaire s'est renforcée et la société est devenue plus individualiste. Ces tendances contribuent à rendre la population estudiantine beaucoup plus hétérogène qu'auparavant. Des enquêtes sont régulièrement effectuées auprès des nouveaux diplômés des hautes écoles suisses depuis 1977. Ces enquêtes ont permis de conclure que le taux d'étudiants exerçant une activité rémunérée durant une période prolongée n'a pas cessé d'augmenter ces dernières années, nonobstant la récession économique actuelle (Diem, 1996). Etant donné la multiplicité des facteurs en jeu, toute enquête sur la situation sociale doit aujourd'hui mettre davantage l'accent sur des aspects tels que conception de la vie et style de vie. La présente étude est certes axée sur l'analyse de la situation sociale au sens classique du terme, mais traite également de divers aspects relatifs à la conception de la vie.

2 Problématique et méthodologie

2.1 Questions préalables et réalisation

Dans la présente étude, la situation sociale des étudiants a été analysée selon 4 critères:

- a) la structure sociale de la population estudiantine (sexe, âge, couche sociale, état civil et état de famille).
- b) l'activité rémunérée (taux d'occupation, répartition temporelle, contenu, motivation et effets sur les études).
- c) le logement et la conception de la vie en général (mode de logement, intérêt accordé à différents domaines de la vie).
- d) la situation économique des étudiants (ressources financières et montants des liquidités à disposition).

Cette étude résulte d'une exploitation statistique secondaire des données collectées dans le cadre de la recherche d'accompagnement liée au programme suisse d'encouragement à la mobilité universitaire ainsi que de la participation de la Suisse au programme européen ERASMUS. Ces données donnent une image représentative des étudiantes et étudiants immatriculés dans les hautes écoles suisses. Sous le titre "La mobilité estudiantine: le point de vue des étudiants", le questionnaire sur lequel se base l'étude (Streckeisen & Diem, 1996) forme également la base de la présente étude (voir annexe). Soumis à 10 000 étudiantes et étudiants choisis au hasard, ce questionnaire ne porte pas seulement sur les séjours d'études dans des universités d'accueil, mais aussi sur les données personnelles des personnes interrogées, sur leurs études, sur leur formation pré-universitaire et sur leur conception générale de la vie. Ces données se prêtent donc à une évaluation statistique secondaire du point de vue de la situation sociale des étudiantes et étudiants en Suisse.

Dans l'ensemble, les données collectées à ce sujet durant ces vingt dernières années forment un ensemble d'informations très disparates et sans continuité. La présente étude entend y remédier en explorant le terrain de manière systématique. Elle garde toutefois un caractère "documentaire", d'une part parce que le questionnaire qui lui sert de base n'a pas été développé en vue d'une étude sur la situation sociale des étudiants, et d'autre part parce qu'elle s'est effectuée dans des limites financières restreintes et des délais très limités.

Le déroulement de l'enquête a débuté par l'envoi de la version définitive du questionnaire à 10 087 personnes choisies au hasard parmi les étudiantes et étudiants immatriculés auprès d'une haute école suisse pendant le semestre d'hiver 1993/94. Les étudiants en cycle post-grade n'ont pas été pris en compte. La sélection des adresses a été effectuée par les soins des universités elles-mêmes, compte tenu de nos directives en la matière. Sur les 6092 réponses reçues fin mai 1995, 6058 ont pu être prises en compte dans l'évaluation, ce qui correspond à un taux de réponse de 60% - un résultat comparable aux taux de réponse des autres enquêtes effectuées auprès de personnes en cours d'études ou déjà en possession d'un diplôme universitaire.

2.2 Evaluation statistique

L'évaluation statistique des données a été réalisée à l'aide d'un ensemble de programmes statistiques connu sous le sigle SPSSX. Ce faisant, on a évalué avant tout les répartitions de fréquences bi- ou pluridimensionnelles. Pour les inférences statistiques on a recouru à Pearson's Chi-Square. Etant donné que l'enquête n'est pas représentative pour les étudiants étrangers non-résidents, cette variable a été pondérée et contrôlée afin de s'assurer que ce détail ne falsifie pas les résultats.

Distribué en février 1995, le questionnaire s'adressait aux étudiantes et étudiants immatriculés auprès d'une haute école au cours des 12 derniers mois, étant donné la nécessité (voir *supra*) de travailler avec les adresses du semestre d'hiver 1993/94. En conséquence, un certain nombre des personnes interrogées avaient déjà quitté l'université au moment de l'envoi des questionnaires. Lors de l'enquête, 4920 personnes (soit 81%) étaient en cours d'études, 740 personnes (soit 12%) avaient déjà terminé leurs études, et 388 personnes (soit 6%) avaient interrompu ou abandonné leurs études.

En ce qui concerne les critères biographiques, toutes les réponses ont été prises en compte, de sorte que les résultats se rapportent à toutes les personnes interrogées immatriculées auprès d'une haute école suisse durant le semestre d'hiver 1993/94 et n'ayant pas encore obtenu de diplôme universitaire. Il en va de même pour les résultats concernant la situation économique, les ressources financières et le mode de logement. En effet, les personnes interrogées qui avaient déjà quitté l'université ont été priées de répondre non pas en fonction de leur situation actuelle, mais de leur situation durant la dernière année d'études. En revanche, les résultats relatifs à la situation des études ne se rapportent qu'aux personnes encore immatriculées au moment de l'enquête. Etant donné la conception de l'enquête, les questions relatives à la situation des études n'ont été posées qu'aux personnes ayant été immatriculées au moins pendant deux semestres dans une haute école.

2.3 Description des personnes interrogées

Le tableau 1 présente le taux de réponse atteint selon les hautes écoles. Comme les chiffres l'indiquent, les étudiantes et étudiants romands ont eu nettement tendance à répondre moins souvent que leurs homologues alémaniques. Les grandes universités de Genève et de Zurich ont un taux de réponse moins élevé par rapport aux universités des mêmes aires linguistiques. Les étudiants de la Haute Ecole de Saint-Gall font exception par rapport au reste des étudiants alémaniques. En effet, c'est parmi eux qu'on trouve le plus grand nombre d'abstentions, à l'instar des étudiants de l'Université de Genève. Ces différences de taux s'expliquent notamment par le fait que les étudiants étrangers ont été beaucoup moins nombreux à répondre que les étudiants suisses. Tant l'Université de Genève que la Haute Ecole de Saint-Gall se distinguent par un taux d'étudiants étrangers nettement supérieur à la moyenne suisse (soit 36% à Genève et 32% à Saint-Gall, la moyenne étant de 20%). A l'inverse, les Universités de Bâle et de Berne, dont les taux de réponse sont les plus élevés, n'ont que peu d'étudiants étrangers parmi leurs étudiants (soit 18% à Bâle et 17% à Berne). Le fait que le taux de réponse soit moins élevé chez les étudiantes et étudiants étrangers n'est pas imputable à une quelconque mauvaise volonté de participer à une pareille enquête. Il faut y voir en premier lieu une conséquence du fait qu'une partie des étudiants étrangers immatriculés durant le semestre d'hiver 1993/94 avaient déjà quitté la Suisse au moment de l'enquête en février 1995. Soit les personnes établies à l'étranger n'ont pas pu être jointes par courrier, soit elles ne se sont plus senties concernées par une telle enquête. Les taux de

réponse inférieurs à la moyenne ne concernent que les étrangers venus en Suisse essentiellement pour y étudier. Les étudiants étrangers établis en Suisse ont répondu tout aussi souvent que les étudiants suisses.

T1 Taux de réponse selon la haute école

	Nombre de questionnaires envoyés	Nombre de questionnaires utilisables	Taux de réponse
Université de Bâle	890	588	66%
Université de Berne	1425	928	65%
Université de Fribourg	831	522	63%
Université de Genève	1375	696	51%
Université de Lausanne	1050	619	59%
Haute école de Lucerne	12	8	67%
Université de Neuchâtel	359	208	58%
Université de St-Gall (HSG)	402	207	52%
Université de Zurich	2240	1274	57%
EPF de Lausanne	406	229	56%
EPF de Zurich	1097	733	67%
Etranger		38	
Non répartissables		8	
En tout	10087	6058	60%

T2 Personnes interrogées selon le domaine d'études

	Personnes interrogées		Personnes immatriculées au SH 93/94 selon le SIUS (niveau post-grade excepté)	
Théologie	94	1,6%	1327	1,8%
Philosophie, langues et littératures	648	10,7%	8674	11,4%
Sciences historiques	459	7,6%	5350	7,1%
Sciences sociales	765	12,7%	9417	12,4%
Sciences économiques	908	15,1%	11047	14,5%
Droit	723	12,0%	9810	12,9%
Sciences exactes	319	5,3%	4002	5,2%
Sciences naturelles	599	9,9%	5969	7,9%
Médecine et Pharmacie	686	11,4%	8525	11,2%
Sciences techniques	610	10,1%	8803	11,6%
Non répartissables	247	4,1%	2869	3,8%
En tout	6058	100%	75793	100%

Le tableau 2 présente la ventilation des étudiants selon le domaine d'études, en regard du nombre d'étudiants effectivement immatriculés durant le semestre d'hiver 1993/94 selon le SIUS. La

répartition des personnes interrogées selon le domaine d'études ne présente aucun écart par rapport au nombre de personnes effectivement immatriculées. Les variations sont généralement inférieures à un point. Les étudiants en sciences techniques semblent toutefois quelque peu surreprésentés. A l'inverse, les étudiants en sciences naturelles semblent quelque peu sous-représentés. Selon toute vraisemblance, il s'agit moins d'une erreur d'échantillonnage que d'une conséquence de la distinction un peu floue entre les deux domaines d'études. La catégorisation des étudiants selon les divers domaines d'études a été effectuées non pas sur la base du SIUS, mais en fonction des indications fournies par les personnes interrogées elles-mêmes.

Le tableau 3 structure le cercle des personnes interrogées d'après des caractères sociodémographiques. La comparaison entre les étudiants interrogés et les étudiants effectivement immatriculés au moment de l'enquête conforte la sous-représentation des étudiants étrangers, déjà évoquée plus haut. Les étudiants âgés de plus de 35 ans sont également sous-représentés. Selon toute vraisemblance, il faut y voir une conséquence du fait que les étudiants de ce groupe d'âges sont souvent des gens déjà formés qui font des études pour ainsi dire à titre complémentaire. On peut donc s'attendre à ce qu'ils ne se sentent pas concernés par un questionnaire à propos de la situation des étudiants dans les hautes écoles suisses.

T3 Personnes interrogées selon le sexe, l'âge, la nationalité et le lieu du certificat d'accès aux études supérieures

	Personnes interrogées		Personnes immatriculées au SH 93/94 selon le SIUS (niveau post-grade excepté)	
<i>Sexe</i>				
Hommes	3369	55,9%	43682	57,6%
Femmes	2654	44,1%	32111	43,4%
<i>Age (en février 1995)</i>				
jusqu'à 24 ans	2640	44,2%	30549	40,3%
de 25 à 29 ans	2406	40,3%	31249	40,2%
de 30 à 34 ans	612	10,2%	8336	11,0%
35 ans et plus	318	5,3%	5659	7,5%
<i>Nationalité</i>				
Suisse	5279	89,5%	63114	83,3%
Etranger	621	10,5%	12679	16,7%
<i>Certificat d'accès aux études supérieures</i>				
Suisse	5602	93,6%	65302	86,2%
Etranger	385	6,4%	10491	13,8%

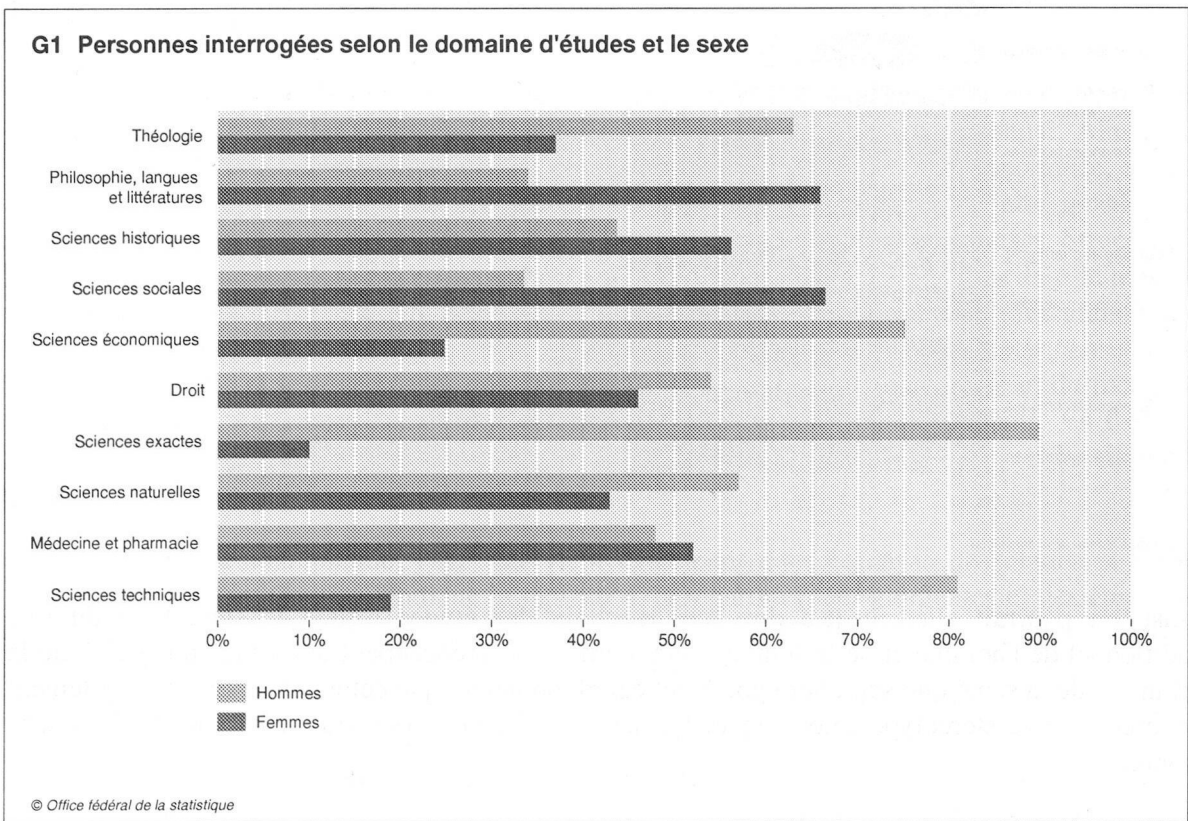
3 Caractères sociodémographiques

Afin de mettre en lumière la structure sociodémographique de la population observée, nous considérerons les étudiants du point de vue de leur situation personnelle (domaine d'études, sexe, âge et appartenance linguistique), compte tenu des interdépendances entre ces différents caractères.

Dans la deuxième partie de ce chapitre, nous aborderons la question de l'origine sociale des étudiants. Outre la représentation de la situation actuelle, il sera également question de l'évolution de l'égalité des chances en matière de formation au cours de ces dernières décennies.

3.1 Domaine d'études, sexe, âge et région linguistique

La description de l'échantillonnage a déjà permis de voir que la proportion d'étudiantes est de 44%.



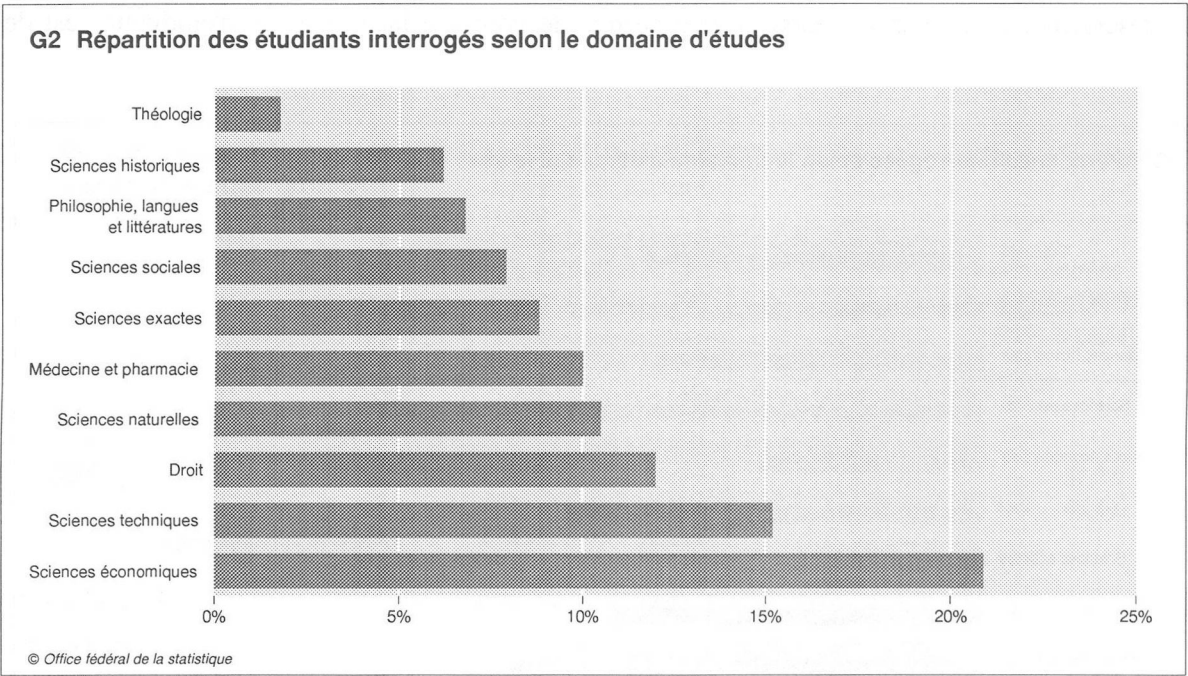
Une des différences les plus importantes entre étudiantes et étudiants réside dans le choix des études. Comme le montre le graphique 1, la représentation des étudiantes varie fortement selon le domaine d'études. Elles sont majoritaires dans les domaines suivants: sciences sociales (67%), philosophie, langues et littératures (66%), sciences historiques² (56%), médecine et pharmacie

² Les sciences historiques comprennent les branches suivantes: archéologie, histoire, histoire de l'art, musicologie, ethnologie et ethnographie.

(52%). Leur présence dans les autres domaines d'études est égale ou inférieure à un quart des étudiants: sciences exactes (10%), sciences techniques (19%), sciences économiques (25%).

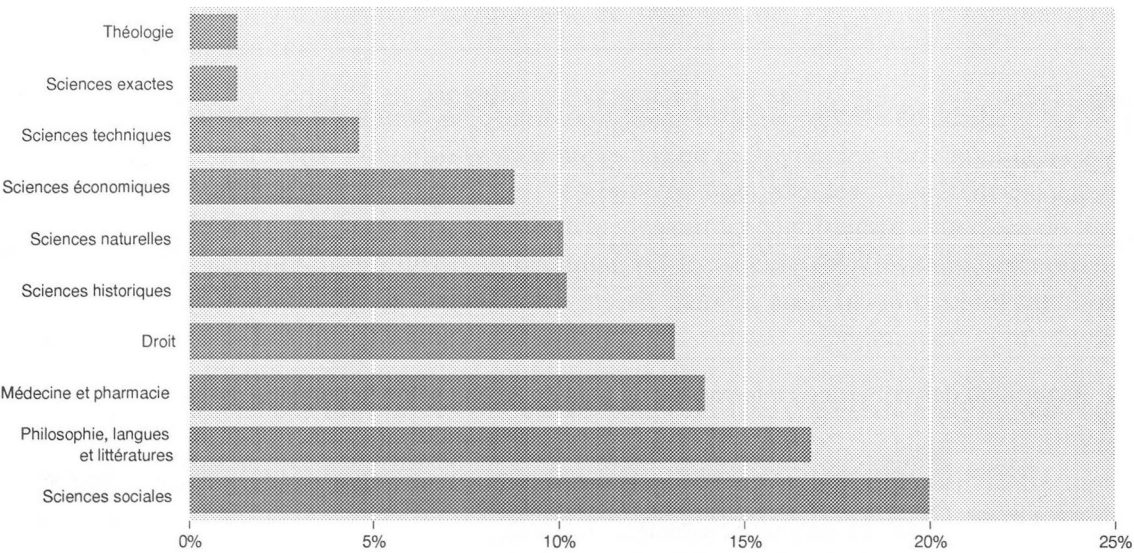
Si on considère les domaines d'études selon l'ordre de préférence des étudiants (graphique 2) d'une part, et selon celui des étudiantes (graphique 3) d'autre part, on constate de toute évidence que les étudiants choisissent avant tout les domaines d'études suivants: sciences économiques (21%), sciences techniques (15,2%) et droit (12%). Viennent ensuite: les sciences sociales (8%), philosophie, langues et littératures (7%), les sciences historiques (6,2%) et, enfin, la théologie, domaine le moins prisé tant par les étudiants que par les étudiantes.

L'ordre de préférence des étudiantes est pratiquement inverse. Ces dernières optent le plus souvent pour les sciences sociales (20%) et le domaine philosophie, langues et littératures (17%), deux domaines qui figurent loin en arrière dans l'ordre de préférence des étudiants. Les étudiantes ont en outre une certaine prédilection pour la médecine (14%).



Ainsi, on pourrait aller jusqu'à dire que le choix des études reflète le stéréotype du rôle traditionnel de l'homme et de la femme, cette dernière se préoccupant davantage du social, de la culture et de la santé que son alter ego. A cet égard, on notera que cette conception est également renforcée par le stéréotype selon lequel les sciences sociales sont vraiment "sociales" au sens propre.

G3 Répartition des étudiantes interrogées selon le domaine d'études



© Office fédérale de la statistique

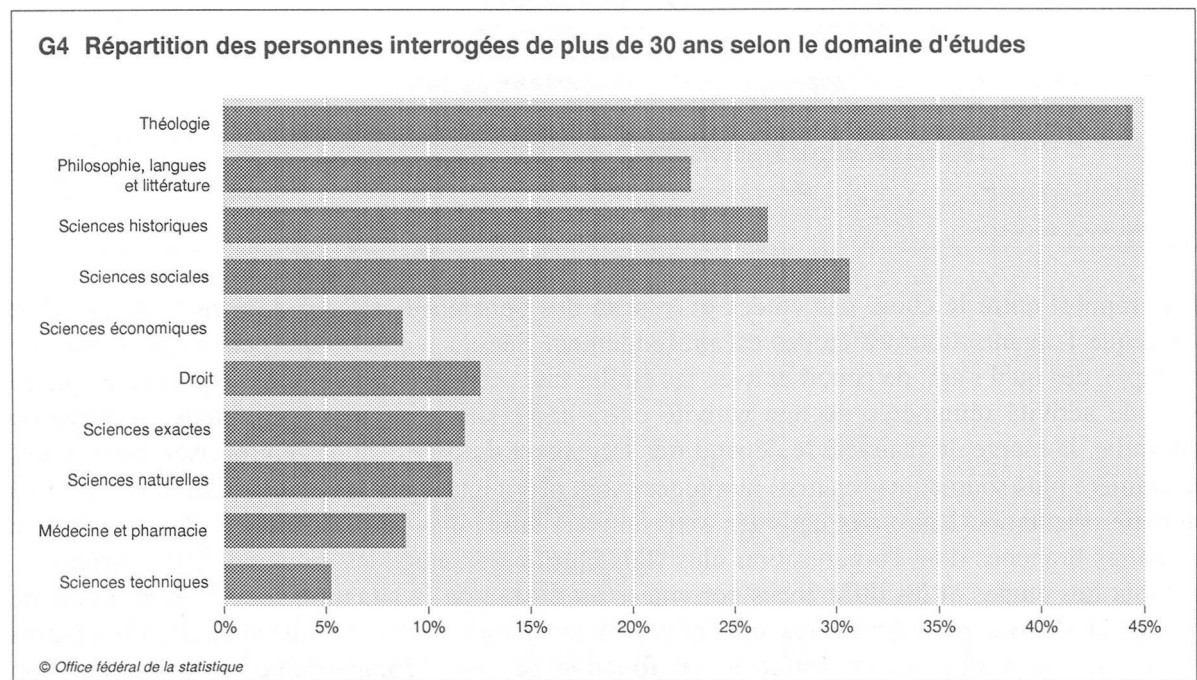
Si le rapport entre le choix des études et le sexe des personnes est analysé dans le détail, c'est parce que l'organisation des études est profondément liée au mode de vie personnel. Ainsi, par exemple, dès qu'il s'agit de concilier avec les études une activité d'une certaine importance, que ce soit une activité rémunérée ou une activité extra-universitaire de nature familiale, sportive ou culturelle, la marge de manoeuvre dépend très largement du type d'études entreprises. Structurées de manière plus souple, les sciences humaines³ sont privilégiées par les étudiantes dans la mesure où cette orientation laisse aux activités extra-universitaires une place beaucoup plus grande que les autres branches dont l'organisation plus rigide attire davantage les étudiants. Par conséquent, le choix des études et les différences constatées au niveau de la situation sociale et du mode de vie des étudiantes par rapport aux étudiants peuvent toujours être interdépendants. En d'autres termes, le choix des études s'effectue en fonction de leur "compatibilité" avec la situation personnelle.

Autre caractère démographique, l'âge intervient également dans l'analyse des études et de la situation personnelle. Comme l'indique le tableau 4, la répartition des étudiantes et des étudiants selon l'âge indique une prédominance des femmes dans la classe d'âges jusqu'à 24 ans (soit 47% contre 42%) tout comme dans la classe d'âges des 30 ans et plus (soit 18% contre 14%). Si cette différence entre les deux sexes se manifeste déjà au moment de l'inscription dans les hautes écoles, elle est en revanche inexistante au moment de l'obtention du certificat d'accès aux hautes études. Les étudiantes terminent leurs études gymnasiales visiblement plus rapidement que les étudiants. Mais entre le gymnase et l'université, leurs comportements respectifs diffèrent. Par rapport à leurs pairs, les étudiantes sont plus nombreuses à commencer leurs études soit directement après l'obtention de la maturité, soit beaucoup plus tard, par exemple après avoir acquis une formation professionnelle dans un autre domaine. Selon les chiffres à disposition, 21% des étudiantes ont déjà une formation professionnelle derrière elles au moment de commencer les études, alors que seuls 17% des étudiants sont dans ce cas.

³ Philosophie, langues et littératures, sciences historiques

T4 Age des personnes interrogées selon le sexe

	En tout		Hommes		Femmes	
jusqu'à 24 ans	44,2%	2637	42,2%	1409	46,7%	1228
de 25 à 29 ans	40,3%	2404	44,0%	1472	35,5%	933
de 30 à 34 ans	10,2%	612	9,8%	327	10,8%	285
35 ans et plus	5,3%	318	4,0%	134	7,0%	184
Total	100%	5971	100%	3342	100%	2630



Comme nous l'avons déjà évoqué plus haut, on observe des différences d'âge selon le domaine d'études. Le large éventail des possibilités d'organiser les études en sciences humaines se laisse plus facilement concilier avec des activités extra-universitaires telles que travail rémunéré, vie de couple ou famille. Elle contribue en outre au prolongement fréquent des études au-delà de la durée minimale (voir Diem, 1996). Le taux d'étudiants âgés sera donc plus élevé en sciences humaines que dans les autres branches. En effet, comme le montre le graphique 4, on trouve le plus grand nombre d'étudiants âgés de plus de 30 ans en théologie (44%), en sciences historiques (27%), en philosophie et en lettres (23%). En sciences sociales, le taux d'étudiants âgés de plus de 30 ans atteint certes 31%, mais ne peut s'expliquer par la structure des études dans ce domaine. En effet, l'organisation des études en sciences sociales, et tout particulièrement en psychologie, l'une des branches les plus fréquentées dans ce domaine, est particulièrement rigide et scolaire. Il faut donc chercher l'explication ailleurs. Or, exception faite de la théologie, les sciences sociales sont le plus souvent choisies par des personnes ayant déjà acquis une formation professionnelle avant d'entamer leur études universitaires (voir également chapitre 4.1). Selon toute vraisemblance, les personnes parvenues au terme d'une première formation s'intéressent à ces branches pour leur contenu en lui-même et non pas en fonction des perspectives professionnelles qu'elles ouvrent. Par rapport aux sciences sociales et aux sciences humaines, le taux d'étudiants âgés de

plus de 30 ans est beaucoup moins élevé dans les autres domaines d'études, à savoir: sciences économiques (9%), médecine et pharmacie (9%), sciences naturelles (11%), sciences exactes (12%) et droit (13%). En sciences techniques, ce taux est de 5%, ce qui est pratiquement négligeable en comparaison.

Toute étude du système de formation en Suisse doit bien sûr tenir compte des différentes régions linguistiques, étant donné que l'organisation de la formation et des études varie quelque peu d'une région à l'autre. Pour des raisons historiques, les universités romandes s'inspirent davantage du modèle français, de sorte que leurs programmes d'études ont tendance à être structurés de manière plus rigide et plus scolaire qu'en Suisse alémanique, où le système universitaire, exception faite de l'EPFZ et de la Haute Ecole de Saint-Gall, s'inscrit dans le droit fil du courant humboldtien d'origine allemande. Les programmes des universités suisses alémaniques sont davantage empreints de cette tradition prônant avant tout la liberté dans l'acte d'apprendre comme dans celui d'enseigner. Ces influences historiques ont certes perdu de leur importance et, aujourd'hui, les différences de structure entre domaines d'études ont sans doute supplanté les différences d'orientation philosophique entre universités. Mais le passé n'est pas sans avoir laissé quelques traces encore sensibles de nos jours (voir à ce propos par ex. Diem, 1996).

T5 Age des personnes interrogées selon la région linguistique⁴ de la haute école

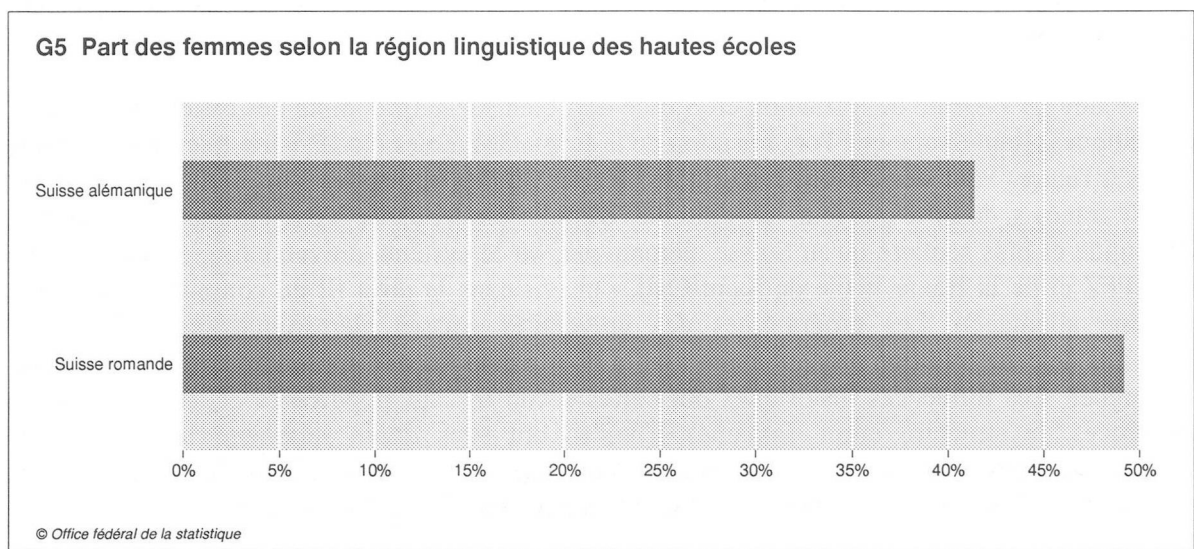
	En tout		Suisse alémanique		Suisse romande	
jusqu'à 24 ans	44,2%	2619	37,2%	1473	58,4%	1146
de 25 à 29 ans	40,2%	2386	44,3%	1756	32,1%	630
de 30 à 34 ans	10,3%	608	12,4%	491	6,0%	117
35 ans et plus	5,3%	315	6,2%	244	3,6%	71
Total	100%	5928	100%	3964	100%	1964

Attendu qu'en Suisse romande, les programmes d'études sont organisés de manière plus rigide et que les Romands étudient en moyenne moins longtemps - et ce, d'autant plus que la durée minimale de certaines études est moins longue en Suisse romande -, il est logique que les étudiants romands terminent leur études plus jeunes. Cette différence est encore renforcée par le fait que dans certains cantons francophones, la scolarisation ne commence pas à sept ans comme dans le reste de la Suisse, mais déjà à six ans. En conséquence, les Suisses romands sont en moyenne plus jeunes lorsqu'ils décrochent leur certificat d'accès aux études universitaires. Comme l'indique le tableau 5, la majorité des étudiants romands (soit 58%) est âgée de moins de 25 ans, alors que seuls 37% seulement des étudiants alémaniques correspondent à cette catégorie.

Il existe encore deux autres aspects illustrant les différences entre Suisse romande et Suisse alémanique. D'une part, le modèle de l'apprentissage est, pour des raisons historiques, moins généralisé en Suisse romande, ce qui lui confère moins de poids par rapport au cursus scolaire, dont fait également partie la formation universitaire. D'autre part, le taux d'universitaires est plus élevé dans les régions urbaines que dans les zones rurales. Etant donné ces deux facteurs, la pénétration de la formation universitaire est nettement plus forte en Suisse romande qu'outre-Sarine. En outre, la Suisse romande connaît un taux d'urbanisation plus élevé, ce qui explique en

⁴ Les étudiants de l'Université de Fribourg ont été attribués à la région linguistique correspondant à leur langue maternelle.

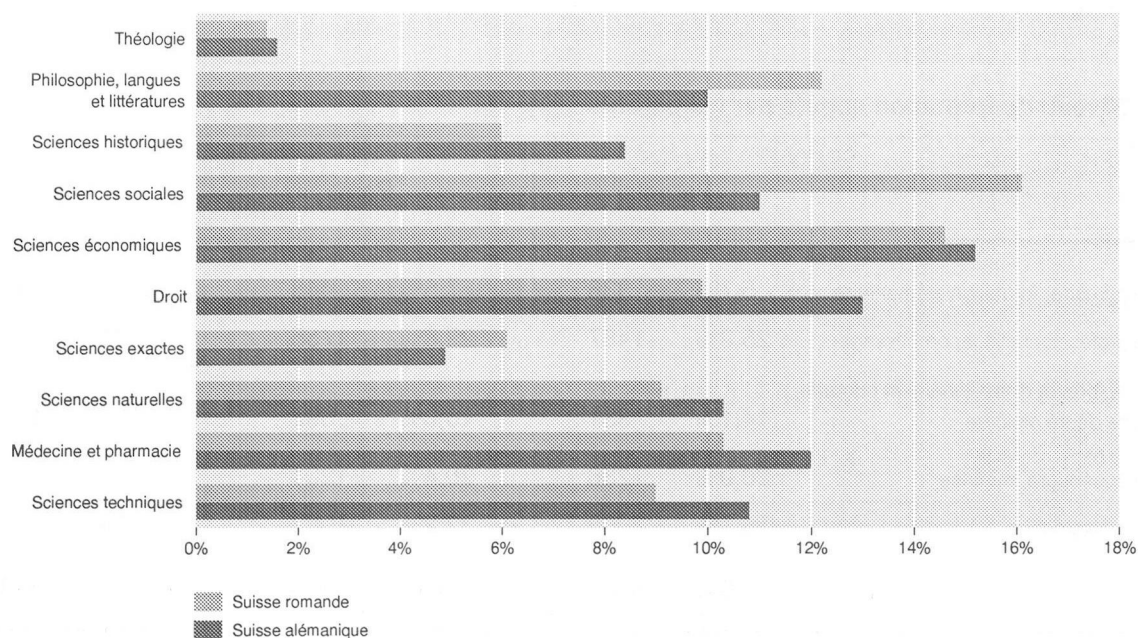
partie pourquoi le taux d'étudiantes est traditionnellement plus élevé en Suisse romande qu'en Suisse alémanique.



Comme l'indique le graphique 5, le taux d'étudiantes dans les hautes écoles atteint 49% en Suisse romande, tandis qu'il est nettement plus bas en Suisse alémanique.

Comme nous l'avons vu dans ce chapitre, il existe d'étroites corrélations entre l'âge, le sexe et le choix des études d'une part, de même qu'entre l'âge, le sexe et la langue maternelle d'autre part. On peut donc s'attendre à ce qu'il y ait également un rapport entre l'appartenance linguistique et le choix des études. Le graphique 6 corrobore en effet cette hypothèse. Les étudiants en sciences sociales sont nettement mieux représentés en Suisse romande qu'en Suisse alémanique (soit 16% contre 11%). En droit, on observe une différence inverse, quoique moins marquée: le taux d'étudiants alémaniques inscrits dans une faculté de droit atteint 13% (contre 10% seulement du côté romand). La surreprésentation des Romands étudiant les sciences sociales n'est pas sans rapport avec les différences de représentation féminine selon l'aire linguistique. Comme nous l'avons déjà vu, le taux d'étudiantes est, de manière générale, supérieur dans les hautes écoles romandes. De plus, les étudiantes optent beaucoup plus souvent pour les sciences sociales. Mais la différence de sexe ne suffit pas à elle seule pour expliquer la différence entre Suisse romande et Suisse alémanique au niveau du nombre d'étudiantes et d'étudiants optant pour les sciences sociales. En Suisse romande, les sciences sociales sont autant prisées par les étudiants que par les étudiantes. Par ailleurs, la présente étude a même tendance à sous-estimer cet écart, et ce, pour deux raisons: premièrement, elle se rapporte aux personnes effectivement **immatriculées**; deuxièmement, les sciences sociales font l'objet d'études nettement plus longues en Suisse alémanique qu'en Suisse romande. Si on considère le nombre de diplômés en sciences sociales, la différence entre les deux aires linguistiques apparaît de manière encore plus marquée. La volée 1994 comptait, en Suisse romande, 22% de diplômés en sciences sociales, contre seulement 8% en Suisse alémanique (Diem, 1996).

G6 Personnes interrogées selon le domaine d'études et la région linguistique des hautes écoles



© Office fédéral de la statistique

3.2 Origine sociale des étudiants

L'origine sociale constitue un critère capital dans l'analyse de la situation sociale des étudiants. De manière générale, on définit la couche sociale par le biais de trois éléments: la formation, la situation professionnelle et le revenu. Dans la présente analyse toutefois, le revenu des parents n'apparaît pas dans le questionnaire. Les considérations relatives à l'origine sociale se basent uniquement sur le niveau de formation et la situation professionnelle des parents.

Afin de pouvoir évaluer les chances d'accès aux hautes études en fonction de l'appartenance sociale, nous procéderons en trois temps. (a) Nous comparerons tout d'abord le niveau de formation et la situation professionnelle des parents ayant des enfants aux études par rapport aux classes d'âges correspondantes de toute la population. (b) Il s'agira ensuite de déterminer dans quelle mesure l'inégalité des chances d'accès aux études s'est modifiée au cours de ces dernières décennies. (c) Enfin, nous analyserons les différences entre l'origine sociale et le sexe, le choix des études et l'appartenance linguistique. Dans l'analyse présentée en (b) et en (c), le niveau de formation des parents est le seul indicateur pris en compte pour déterminer l'origine sociale des étudiants.

a) Origine sociale des étudiants (enquête de 1995)

Le tableau 6 présente la répartition des parents des personnes interrogées selon leur niveau de formation. On remarque de prime abord que le taux d'étudiants dont un des parents a achevé des études de degré universitaire est très élevé (soit 34%). A l'inverse, seuls 6% des étudiants

proviennent d'une famille dont aucun des parents n'a acquis de formation professionnelle, c'est-à-dire dont les parents ont seulement suivi l'école obligatoire, voire éventuellement une formation élémentaire.

T6 Niveau de formation acquis par les parents

	Parents ⁵		Père		Mère	
Ecole primaire, formation élémentaire	5,7%	336	7,6%	448	16,7%	983
Ecole professionnelle, apprentissage	25,2%	1487	29,8%	1755	37,8%	2225
Maturité, brevet d'enseignement primaire, école de degré diplôme	14,1%	831	10,0%	592	24,9%	1468
Ecole supérieure, maîtrise	20,9%	1236	20,4%	1201	9,9%	582
Grade universitaire	34,1%	2008	32,2%	1902	10,7%	627
Total	100%	5898	100%	5898	100%	5885

En comparaison avec le reste de la population (voir tableau 7), on constate également une nette surreprésentation des étudiants dont les parents disposent d'une formation universitaire. Dans la tranche d'âges 45-64 ans, ce qui correspond à la génération des parents ayant des enfants aux études, seuls 7% des personnes résidant en Suisse ont acquis une formation universitaire. En revanche, la proportion de personnes sans formation professionnelle s'élève à 23% pour la même tranche d'âges.

La comparaison directe du niveau de formation acquis par les **parents** des étudiants avec celui de la population résidante dans son ensemble s'avère toutefois problématique dans la mesure où beaucoup d'hommes sont mariés à des femmes dont le niveau de formation est inférieur. Il faut donc reprendre les termes de cette comparaison en distinguant les parents selon le sexe. Cette nouvelle comparaison met tout de suite en évidence le fait que les mères d'étudiant ont un niveau de formation nettement inférieur à celui des pères d'étudiant. De même, si on considère la population résidante dans son ensemble, les femmes de la même tranche d'âges (45-64 ans) ont aussi un niveau de formation moins élevé que les hommes. En conséquence, la surreprésentation des parents avec formation universitaire et la sous-représentation des parents sans formation professionnelle sont à peu près équivalentes, tant pour les pères et mères d'étudiant que pour les hommes et les femmes du reste de la population (voir tableaux 6 et 7).

⁵ Est pris en compte le père ou la mère ayant le niveau de formation le plus élevé.

T7 Niveau de formation acquis par la population résidente âgée entre 45 et 64 ans en 1994⁶

	En tout		Hommes		Femmes	
Ecole primaire, formation élémentaire	23,1%	384'259	13,3%	107'253	31,8%	268'737
Ecole professionnelle, apprentissage	46,7%	777'145	47,1%	380'192	46,0%	388'206
Maturité, brevet d'enseignement primaire, école de degré diplôme	8,5%	140'784	6,6%	53'265	10,2%	86'277
Ecole supérieure, maîtrise	12,4%	206'675	20,5%	165'556	5,1%	43'459
Grade universitaire	6,8%	113'817	10,6%	85'718	3,6%	30'083
Autres formations	2,5%	41'732	1,8%	14'727	3,3%	27'786
Total	100%	1'664'412	100%	806'711	100%	844'548

32% des pères d'étudiant ont acquis une formation universitaire. Sur l'ensemble de la population résidente toutefois, seuls 11% des hommes entre 45 et 64 ans bénéficient d'une telle formation. Chez les femmes, le rapport est comparable. 11% des mères d'étudiant disposent d'un diplôme universitaire, tandis que, globalement, seules 3% des femmes entre 45 et 64 ans sont au bénéfice d'une telle formation, soit moins d'un tiers. Quant à la sous-représentation des personnes sans formation professionnelle parmi les parents d'étudiant, elle est à peu près équivalente pour les hommes comme pour les femmes. 8% des pères d'étudiant n'ont pas de formation professionnelle ou n'ont acquis qu'une formation élémentaire, tandis que le taux correspondant de la tranche des 45-64 ans est de 13% pour la population masculine. Chez les femmes, les pourcentages correspondants sont de 17% pour les mères d'étudiant, contre 32% pour les femmes âgées de 45 à 64 ans.

Comme nous l'avons mentionné plus haut, le niveau de formation des parents n'est pas le seul critère permettant de définir l'origine sociale des étudiants. Dans la présente étude, la situation professionnelle des parents a également été prise en compte au niveau du questionnaire. La comparaison de la situation professionnelle des parents d'étudiant avec la situation professionnelle de l'ensemble de la population n'est guère pertinente, étant donné les difficultés méthodologiques considérables qui se posent en la matière. La situation professionnelle des parents d'étudiant (voir tableau 8) a été évaluée par les étudiants eux-mêmes, et non par les personnes concernées elles-mêmes. En revanche, les données relatives à la population résidente (voir tableau 9) proviennent d'une enquête directe. En outre, on ne peut comparer que des agrégats de haut niveau, c'est-à-dire des catégories très générales.

⁶ Source: Enquête suisse sur la population active 1994, OFS (ESPA 1994).

T8 Situation professionnelle des parents (personnes actives uniquement)

	Père		Mère	
Indépendant(e)	28,0%	1526	20,3%	713
Cadre (employé(e) ayant des subordonnés)	46,3%	2527	13,5%	474
Employé(e) sans statut de cadre (personnel auxiliaire y compris)	25,7%	1402	66,2%	2322
Total	100%	5455	100%	3509

T9 Situation professionnelle de la population résidente âgée entre 45 et 64 ans (personnes actives uniquement)⁷

	Hommes		Femmes	
Indépendant(e)	21,7%	154159	19,6%	102066
Cadre (employé(e) ayant des subordonnés)	40,6%	288751	16,3%	84855
Employé(e) sans statut de cadre (personnel auxiliaire y compris)	37,4%	265934	63,1%	327955
Autres	0,3%	2151	0,9%	4609
Total	100%	710995	100%	519485

A l'instar du niveau de formation, la situation professionnelle est nettement différente selon le sexe. Si on compare les mères d'étudiant et les femmes de la tranche d'âges 45-64 ans de la population active résidente, on s'aperçoit que, dans les deux cas, elles travaillent bien plus souvent comme employées sans statut de cadre et qu'elles occupent rarement un poste de cadre. La situation est symétriquement opposée pour les pères d'étudiant et les hommes de ladite tranche d'âges. Toutefois, contrairement à ce que les résultats concernant le niveau de formation pourraient donner à croire, il n'y a pas de différence entre les femmes exerçant une activité lucrative, que ce soit les mères d'étudiant ou les femmes âgées de 45 à 64 ans. Dans les deux cas, environ deux tiers des femmes travaillent en tant qu'employées sans statut de cadre, environ 15% en tant qu'employées avec statut de cadre et, enfin, quelque 20% en tant qu'indépendantes. Les mères d'étudiant semblent ne pas pouvoir accéder à des postes supérieurs en dépit de leur niveau de formation plus élevé. On en déduira que, du moins pour la génération considérée, les femmes sont plutôt défavorisées du point de vue professionnel par rapport aux hommes, et ce, indépendamment du niveau de formation. La même comparaison entre les pères d'étudiant et les hommes de la tranche d'âges 45-64 ans permet d'isoler plusieurs différences au niveau de la situation sociale. 46% des pères d'étudiant sont des employés avec fonction de cadre, tandis que 28% sont indépendants. Les chiffres analogues concernant les hommes de la tranche d'âges 45-64 ans atteignent respectivement 41% et 22%. En revanche, les pères d'étudiants sont beaucoup plus rares à occuper des postes sans statut de cadre (soit 26%) que les hommes du groupe de comparaison (37%).

⁷ Source: Enquête suisse sur la population active, OFS 1994.

b) Evolution historique

Afin de déterminer dans quelle mesure les chances d'accès aux études universitaires ont évolué par rapport à l'origine sociale des étudiants, nous nous baserons sur les résultats d'enquêtes analogues réalisées au cours de ces soixante dernières années.

Le tableau 10 compare le niveau de formation acquis par les pères d'étudiant selon notre enquête de 1995 aux résultats des enquêtes réalisées en 1974, 1959, 1945 et 1936. Cette comparaison n'est toutefois possible que pour les pères d'étudiant ayant une formation universitaire, les autres catégories n'étant pas définies de la même manière dans toutes les enquêtes. Le taux de pères d'étudiant ayant une formation universitaire ne varie pratiquement pas, à l'exception de l'enquête réalisée en 1973. En effet, en 1973, seuls 28% des pères d'étudiant étaient au bénéfice d'une formation universitaire, alors que dans toutes les autres enquêtes, cette proportion est supérieure à 30% depuis 1935. Mais le nombre d'universitaires ayant continuellement progressé depuis 1935, il serait erroné d'admettre que les chances d'accès ne se soient pas modifiées depuis 1935.

T10 Niveau de formation acquis par le père des étudiants (données en pour-cent)

	1936 ⁸	1945 ⁹	1959 ¹⁰	1965-73 ¹¹	1995
Ecole primaire, formation élémentaire	*	*	14,5	9,1	7,6
Ecole professionnelle, apprentissage	*	*	33,7	37,7	29,8
Maturité, brevet d'enseignement primaire, école de degré diplôme	*	*	14,3	*	10,0
Ecole supérieure, maîtrise	*	*	6,0	23,2	20,4
Grade universitaire	32,6	31,5	31,5	28,1	32,2

* pas de données

Les chiffres du tableau 10 permettent seulement d'analyser la population estudiantine à différentes époques. Si on veut évaluer les chances d'accès aux études universitaires, il faut également tenir compte des données concernant la population résidante. Malheureusement, les recensements antérieurs à 1960 ne tiennent pas compte du niveau de formation. En conséquence, la comparaison n'est possible qu'à partir de 1960. Dans la classe d'âges 45-64 ans, le pourcentage d'hommes au bénéfice d'une formation universitaire n'a cessé d'augmenter (1960¹²: 4,2%; 1970¹³: 5,0%; 1994¹⁴: 10,6%). L'égalité des chances peut être approximativement évaluée à l'aide d'une

⁸ Source: Service fédéral de statistique (1936).

⁹ Source: Service fédéral de statistique (1946).

¹⁰ Source: Service fédéral de statistique (1961).

¹¹ Source: Ries & Kriesi (1974/75); le sondage de 1973 se rapporte à la volée d'étudiants immatriculés en 1965.

¹² Source: recensement fédéral de la population de 1960

¹³ Source: recensement fédéral de la population de 1970

¹⁴ Source: Enquête suisse sur la population active, OFS 1994.

formule mathématique n'ayant, soit dit en passant, qu'un caractère illustratif. On divise d'une part le pourcentage des pères d'étudiant ayant une formation universitaire par le pourcentage correspondant des hommes âgés de 45 à 64 ans dans la population totale. D'autre part, on divise le pourcentage des pères d'étudiant sans formation universitaire par le pourcentage correspondant des hommes âgés de 45 à 64 ans dans la population totale. Si on divise le premier quotient par le second, on obtient la valeur approximative de l'inégalité des chances d'obtenir un diplôme universitaire entre les enfants de père universitaire et les autres enfants. Si on applique la formule définie ci-dessus aux chiffres de l'enquête de 1959, en corrélation avec les chiffres du recensement de la population de 1960, le résultat arrondi est un facteur de 12. En d'autres termes, la chance qu'un étudiant de père universitaire obtienne un diplôme universitaire est 12 fois plus grande en 1960 que pour un étudiant de père non universitaire. Le même calcul pour 1994 donne un facteur trois fois moins élevé. En d'autres termes, la chance qu'un étudiant de père universitaire obtienne un diplôme universitaire en 1994 n'est plus que 4 fois supérieure à celle d'un étudiant de père non universitaire. Nonobstant l'imprécision de la formule appliquée, les résultats obtenus indiquent une forte régression de l'inégalité des chances d'accès aux études universitaires au cours de ces trente dernières années. Toutefois, cette inégalité est loin de s'être aplanie. En effet, selon l'étude de Lamprecht & Stamm (1996), basée sur les chiffres beaucoup plus précis du recensement fédéral de la population de 1990, les enfants de parents universitaires ont 6,5 fois plus de chances d'aller à l'université que les enfants de parents ayant suivi un apprentissage, et même 13 fois plus de chances que les enfants de parents sans formation postobligatoire.

c) Différences selon le sexe, la région linguistique, le domaine d'études et l'âge

Le tableau 11 révèle que les barrières sociales sont encore plus marquées pour les étudiantes que pour les étudiants. Le taux d'étudiantes ayant un père ou une mère universitaire est supérieur (soit 36%) au pourcentage équivalent pour les étudiants (soit 32%). En revanche, les étudiants proviennent plus souvent que les étudiantes d'une famille dont le père ou la mère a suivi un apprentissage ou une école professionnelle (soit 27% contre 23%).

Comme l'indique le tableau 12, les étudiants romands proviennent plus souvent d'une famille dont le père ou la mère a une formation universitaire. Il est particulièrement frappant de constater que les étudiants venant d'une famille dont les parents n'ont aucune formation professionnelle sont nettement plus nombreux en Suisse romande qu'en Suisse alémanique (soit 10% contre 3% seulement). De même, les étudiants venant d'une famille dont les parents ont une maturité, un brevet d'enseignement primaire ou ont suivi une école du degré diplôme sont plus nombreux en Suisse romande qu'en Suisse alémanique (soit 16% contre 13% seulement). En revanche, les étudiants dont les parents ont suivi un apprentissage sont plus nombreux en Suisse alémanique qu'en Suisse romande (soit 28% contre 20% seulement). De même, les parents ayant une maîtrise ou un diplôme délivré par une haute école spécialisée sont plus nombreux en Suisse alémanique qu'en Suisse romande (soit 23% contre 17% seulement). On notera que ces deux derniers niveaux de formation requièrent en général un apprentissage préalable.

T11 Niveau de formation acquis par les parents selon le sexe des étudiant(e)s

	niveau de formation des parents des étudiants		niveau de formation des parents des étudiantes	
Ecole primaire, formation élémentaire	5,7%	188	5,7%	147
Ecole professionnelle, apprentissage	27,0%	889	22,9%	595
Maturité, brevet d'enseignement primaire, école de degré diplôme	14,0%	461	14,3%	370
Ecole supérieure, maîtrise	21,0%	694	20,9%	541
Grade universitaire	32,3%	1066	36,3%	940
Total	100%	3298	100%	2593

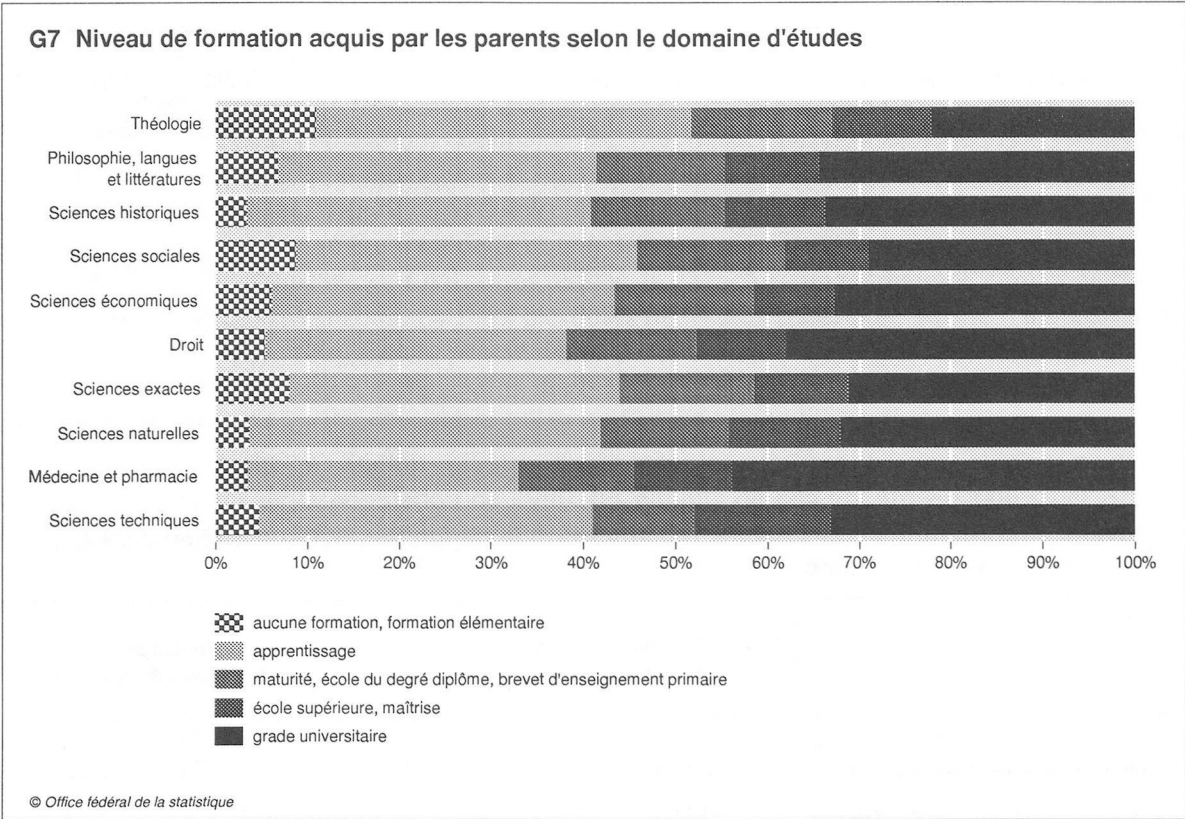
T12 Niveau de formation acquis par les parents selon la région linguistique du lieu d'études des étudiantes et étudiants

	Niveau de formation des parents des étudiants alémaniques		Niveau de formation des parents des étudiants romands	
Ecole primaire, formation élémentaire	3,4%	133	10,4%	200
Ecole professionnelle, apprentissage	28,0%	1098	19,7%	380
Maturité, brevet d'enseignement primaire, école de degré diplôme	12,9%	507	16,3%	314
Ecole supérieure, maîtrise	22,8%	896	17,3%	334
Grade universitaire	32,9%	1292	36,2%	698
Total	100%	3926	100%	1926

Les différences de formation qu'on constate entre les parents d'étudiant alémaniques et romands proviennent du fait que le système de formation n'est pas identique dans les deux régions linguistiques. En Suisse romande, le taux d'universitaires est généralement supérieur, tandis que l'apprentissage est nettement moins répandu qu'en Suisse alémanique. De même, les parents d'étudiant romands sont moins souvent au bénéfice d'un apprentissage ou d'une formation requérant un apprentissage préalable, telle une maîtrise ou un diplôme d'une école supérieure. En conséquence, les chiffres du tableau 12 ne permettent pas de conclure que l'inégalité des chances soit fondamentalement différente en Suisse romande par rapport à la Suisse alémanique.

L'origine sociale n'influe pas seulement sur le taux d'accès à l'université, mais aussi sur le choix des études lui-même. Lors des enquêtes effectuées par le Bureau fédéral de statistique en 1945 et en 1959, on voit déjà que les étudiants ayant des parents universitaires sont surreprésentés en médecine. Il en va de même pour les étudiants en droit. L'enquête de 1959 indique que près de

40% des étudiants en droit ou en médecine ont des pères universitaires, alors que ce pourcentage est de 30% pour l'ensemble des pères d'étudiants. Les études de Schallberger (1974) et de Ries & Kriesi (1974/75) corroborent ces résultats.



Selon les données les plus récentes (1995), la situation ne s'est pas fondamentalement modifiée par rapport à 1959 et à 1974. Comme le graphique 7 l'indique, le pourcentage d'étudiants dont le père ou la mère possède un diplôme universitaire atteint 44% en médecine et en pharmacie, 38% en droit, alors qu'il est de 34% pour l'ensemble des étudiants. Schallberger (1974) souligne à ce propos la forte tendance à l'autorecrutement dans ces professions. Les étudiants en médecine ou en droit ont plus souvent que les autres étudiants un père ayant suivi exactement les mêmes études. C'est en théologie que le pourcentage d'étudiants ayant un père ou une mère de formation universitaire est le plus faible (soit 22%). A l'inverse, on trouve en théologie le plus grand pourcentage d'étudiants dont les parents n'ont aucune formation professionnelle. L'enquête de 1959 corrobore également ces résultats. Ries & Kriesi (1974/75) ont constaté que les étudiants des couches sociales moins aisées sont plus âgés que ceux d'origine sociale plus aisée lorsqu'ils obtiennent leur diplôme universitaire. Ils en déduisent que les premiers n'atteignent leurs objectifs qu'après de longs "détours". Cette constatation se confirme également de nos jours.

Comme l'indique le tableau 13, le rapport entre l'âge des étudiants au moment où ils obtiennent leur certificat d'accès aux hautes études et le niveau de formation des parents est inversement proportionnel. En clair, plus le niveau de formation des parents est élevé, plus les étudiants sont jeunes, ce qui conforte l'hypothèse exprimée par Ries & Kriesi (1974/75), selon laquelle les étudiants de couche sociale moins aisée parcourent un chemin plus long avant d'arriver au terme de leurs études. Notre étude le démontre *a contrario*: plus le niveau de formation des parents est bas, plus les étudiants ont tendance à obtenir leur certificat d'accès aux études universitaires en ne passant pas directement par un gymnase cantonal reconnu, mais en empruntant la seconde voie de

formation possible, c'est-à-dire en se présentant devant la Commission fédérale de maturité. Comme nous le montrerons également au chapitre 4.1, les étudiants dont les parents n'ont aucune formation professionnelle ou ont seulement suivi un apprentissage acquièrent plus souvent une formation professionnelle avant le début de leurs études que les autres étudiants.

T13 Age des étudiant(e)s au moment de l'enquête et au moment de l'obtention du certificat d'accès aux études supérieures selon le niveau de formation acquis par les parents (valeurs moyennes)

	Age à l'obtention du certificat d'accès aux études supérieures		Age au moment de l'enquête	
Ecole primaire, formation élémentaire	20,4	329	26,4	333
Ecole professionnelle, apprentissage	20,4	2082	25,7	2092
Maturité, brevet d'enseignement primaire, école de degré diplôme	19,7	823	25,1	827
Ecole supérieure, maîtrise	19,8	626	24,7	627
Grade universitaire	19,5	1998	24,6	2005
Total	19,9	5858	25,1	5884

3.3 Etat civil et état de famille

L'état civil et le fait d'avoir des enfants ou non sont deux caractéristiques directement liées à la situation des étudiants. L'état civil est toutefois un critère démographique qui perd de plus en plus de sa pertinence parce que, précisément parmi les étudiants, une grande partie des gens vivent en concubinage. Nous devons donc également étudier dans quelle mesure les étudiantes et étudiants vivent en couple ou non.

Comme le tableau 14 l'indique, le taux d'étudiantes et d'étudiants non célibataires est de 9%. Il est intéressant de constater que l'analyse de 1959 aboutissait déjà à un résultat identique (Bureau fédéral de statistique, 1961). En ce qui concerne le pourcentage des étudiantes et étudiants vivant en couple, il est aujourd'hui de 22%; il y a lieu de supposer qu'il est actuellement plus élevé qu'en 1959. Le taux d'étudiantes et d'étudiants ayant des enfants atteint tout juste 7%, alors qu'en 1959, il était de 4%.

Les étudiantes et étudiants mariés ou ayant des enfants et ceux qui vivent en couple appartiennent souvent à la tranche d'âges des plus de 30 ans. Par rapport à l'ensemble de la population estudiantine, ils représentent 15% de la tranche d'âges 30 ans et plus, 38% des étudiants vivant en couple, 66% des étudiants ayant des enfants et également 66% des étudiants mariés, divorcés ou veufs. Il n'est donc pas surprenant que ces étudiants optent plus fréquemment pour les sciences humaines ou les sciences sociales, deux domaines d'études où les étudiants de plus de 30 ans sont particulièrement nombreux (voir chapitre 3.1). Par exemple, 14% des étudiants en théologie et en

sciences sociales ont des enfants alors que, en sciences économiques, en médecine et pharmacie, en sciences naturelles et en sciences techniques, ce taux varie entre 2% et 5% seulement.

T14 Répartition des étudiantes et étudiants selon l'état civil, la vie de couple et de famille

Etat civil

célibataire	90,7%	5424
marié(e)	8,3%	494
veuf/veuve, divorcé(e)	1,1%	64

Vie de couple

non	77,8%	4680
oui	22,2%	1332

Enfants

non	93,4%	5627
oui	6,6%	397
si oui:		
1 enfant	56,5%	190
plus d'un enfant	43,5%	146

Les enfants, le mariage et la vie de couple sont des phénomènes étroitement liés à l'âge. Il n'est donc pas étonnant que les étudiantes et étudiants répondant à l'un ou à l'autre de ces critères soient particulièrement nombreux dans les catégories où les personnes de plus de 30 ans sont également très bien représentés, c'est-à-dire parmi les étudiantes et étudiants dont les parents n'ont pas de formation professionnelle et, de manière générale, parmi les étudiantes et étudiants des hautes écoles alémaniques.

4 Activité rémunérée des étudiants

Dans ce chapitre, nous traiterons de l'activité rémunérée des étudiants. La formation acquise avant le début des études détermine dans une large mesure le type d'activité possible. Etant donné les corrélations entre ce facteur et les autres critères constitutifs de la situation sociale, nous subdiviserons notre analyse de la manière suivante. Au sous-chapitre 4.1, nous traiterons tout d'abord de la question de la formation professionnelle acquise avant les études. Au sous-chapitre 4.2, nous focaliserons notre analyse sur le taux et le type d'activité rémunérée exercée par les étudiants, en essayant de percevoir leurs motifs et les effets éventuels de cette activité sur les études. En dernier lieu, nous nous attacherons à définir les différences d'appréciation selon le domaine d'études, l'âge, le sexe, l'appartenance linguistique et la couche sociale, du point de vue des étudiants eux-mêmes.

4.1 Formation professionnelle acquise avant les études

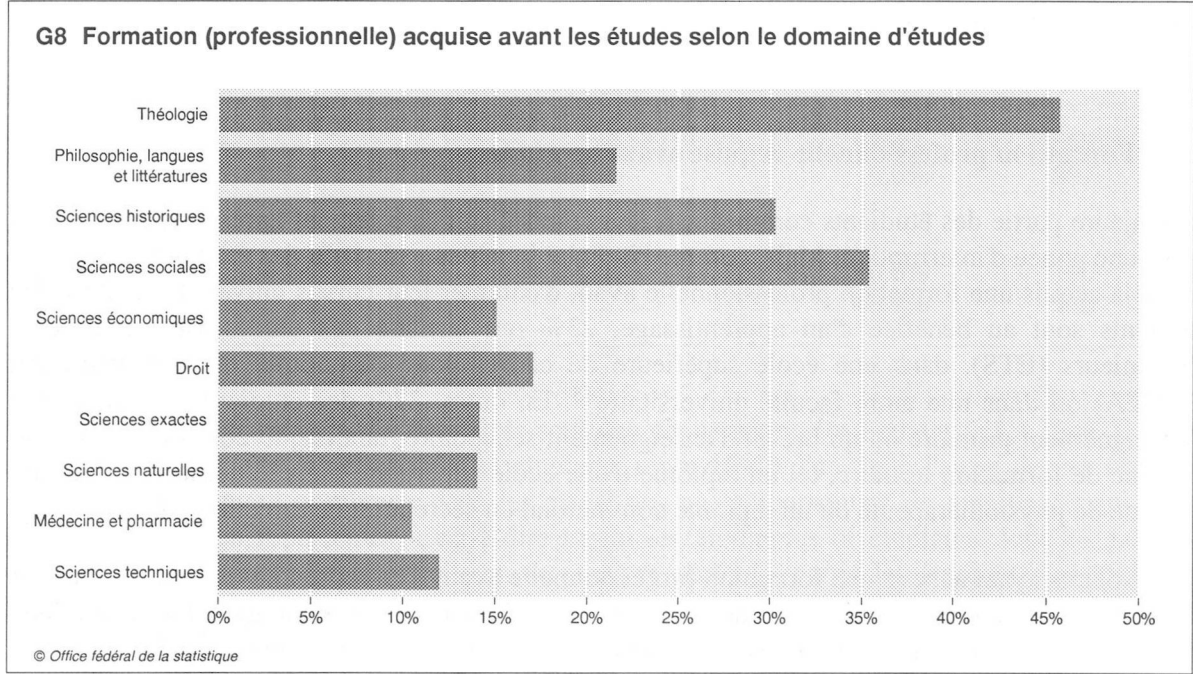
La majeure partie des étudiants commencent leurs études soit directement après le gymnase, soit après une année d'interruption. Mais, comme l'indique le tableau 15, 19% des étudiants interrogés ont déjà acquis une formation professionnelle avant d'entamer leur cursus universitaire. 29% des étudiants sont au bénéfice d'un apprentissage, 23% ont terminé des études dans une école d'ingénieurs (ETS), dans une école supérieure de cadres pour l'économie et l'administration (ESCEA) ou dans une autre faculté universitaire¹⁵. En outre, 22% des étudiants ont un brevet d'enseignement primaire ou un brevet d'enseignement secondaire, tandis que 26% disposent d'un diplôme de formation tertiaire, tel un diplôme d'une école supérieure dans le domaine social, un diplôme de physiothérapeute ou un diplôme commercial en secrétariat de direction par exemple.

Les étudiants ayant achevé une formation professionnelle avant d'entreprendre des études sont par nature plus âgés que ceux qui commencent leurs études directement après le gymnase. Il est donc logique qu'ils soient fortement représentés (soit à plus de 20%) dans les domaines d'études où les étudiants sont en moyenne plus âgés (voir chapitre 3.1). Comme le graphique 8 le montre, ces domaines d'études sont les suivants: théologie (46%), sciences sociales (35%), sciences historiques (30%) et philosophie, langues et littératures (22%). Dans tous les autres domaines, le pourcentage correspondant oscille entre 10% et 15%.

¹⁵ Suite à une erreur de codification, il n'est malheureusement pas possible de distinguer les étudiants ayant terminé des études ETS ou ESCEA d'une part, et les étudiants ayant déjà obtenu un diplôme universitaire d'autre part. Toutefois, on sait, grâce aux enquêtes effectuées auprès des universitaires (voir Diem, 1996), que les étudiants effectuant deux cursus universitaires sont à peu près aussi nombreux que les étudiants ayant acquis au préalable un diplôme ETS ou ESCEA.

T15 Formation (professionnelle) terminée avant le début des études

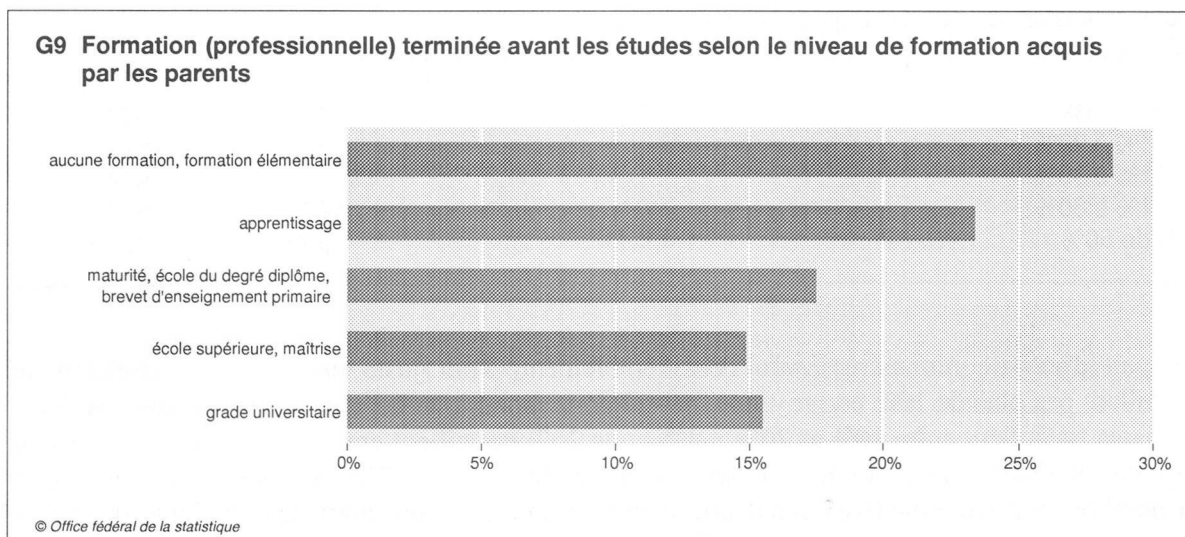
non	80,7%	4838
oui	19,3%	1160
si oui:		
apprentissage	28,9%	302
brevet d'enseignement primaire	18,8%	196
diplôme d'enseignement secondaire	3,2%	33
diplôme ETS ou ESCEA, autre formation universitaire	23,3%	244
autre formation	25,8%	270



Si on considère la question sous l'angle du sexe, on s'aperçoit que les étudiantes ayant acquis une formation avant le début des études sont plus nombreuses que les étudiants se trouvant dans la même situation (soit 22% contre 17%). Cet écart entre les deux sexes disparaît toutefois si on analyse la situation au sein de chaque domaine d'études.

Les personnes ayant déjà acquis une formation avant le début des études optent visiblement plus souvent que les autres pour la théologie ou une branche relevant des sciences sociales ou des sciences humaines. Ces branches ont pour caractéristique commune (à l'exception de la théologie) d'être organisées - du moins en Suisse alémanique - de manière moins structurée et réglementée que les autres. Elles permettent par conséquent de mieux combiner les études avec une activité rémunérée. Or, les étudiants plus âgés sont plus largement tributaires d'une telle activité. Cette thèse est étayée par la constatation suivante: en Suisse romande, où les sciences humaines et sociales sont organisées de manière plus scolaire, les étudiants ayant déjà acquis une formation avant le début des études sont plus rares qu'en Suisse alémanique (soit 17% seulement, contre 20%). Toutefois, on ne peut expliquer uniquement par des différences structurelles le fait

que les étudiants accédant aux études après avoir emprunté la seconde voie de formation sont surreprésentés en théologie de même qu'en sciences humaines et sociales. Les perspectives professionnelles des diplômés en sciences humaines et sociales sont plutôt défavorables, mais pas pour les théologiens. L'insertion professionnelle est souvent très difficile en l'absence de toute expérience professionnelle acquise avant ou pendant les études. En outre, on peut supposer que le cursus post-universitaire joue également un rôle en la matière. Par exemple, les diplômés en sciences naturelles suivent une formation post-grade de plusieurs années, laquelle correspond à un horaire à plein temps comme les études. Il est donc impossible d'exercer une quelconque activité rémunérée lorsqu'on choisit ce domaine d'études. Quant aux ingénieurs et aux économistes, leur cursus n'est guère plus approprié pour les étudiants ayant acquis une formation préalable. En effet, tant les ingénieurs que les économistes travaillent généralement dans de grandes entreprises du secteur industriel ou tertiaire. Or, plus les candidats fraîchement promus sont âgés, plus ces entreprises hésitent à les engager. Enfin, les études scientifiques ne sont que rarement choisies comme option en seconde formation, étant donné que les connaissances en mathématiques et en sciences naturelles sont laissées en friche après la fin du gymnase.



Le graphique 9 montre comment les étudiants bénéficiant d'une première formation avant leurs études se répartissent en fonction du niveau de formation acquis par les parents. Les étudiants disposant d'une première formation sont plus nombreux parmi les étudiants dont les parents n'ont pas suivi de formation professionnelle (soit 28%) de même que parmi les étudiants dont les parents ont suivi un apprentissage (soit 23%). Le pourcentage correspondant pour les étudiants dont le père ou la mère dispose d'une formation du degré tertiaire n'atteint que 15%. Comme nous l'avons déjà constaté au sous-chapitre 3.2, les étudiants dont les familles appartiennent aux couches sociales moins aisées suivent un chemin plus long avant d'obtenir leur diplôme universitaire. Cette situation est vraisemblablement imputable d'une part aux mécanismes de sélection du système éducatif, lequel privilégie les enfants, et en particulier les garçons, dont les parents ont eux aussi acquis une formation. D'autre part, elle reflète certainement un problème économique. Selon toute vraisemblance, les personnes provenant des couches sociales moins aisées sont plus enclines à acquérir rapidement une formation professionnelle leur assurant une base économique suffisante pour pouvoir ensuite se lancer dans des études de niveau universitaire.

4.2 Activité rémunérée durant les études

4.2.1 Taux et type d'activité rémunérée

Lors de notre enquête, nous avons demandé aux étudiants s'ils avaient exercé une activité rémunérée durant les 12 derniers mois précédant l'enquête. Comme on le voit sur le tableau 16, les étudiants n'ayant exercé aucune activité rémunérée constituent l'exception. Les étudiants ayant exercé une activité rémunérée forment une nette majorité (soit 78%).

T16 Activité rémunérée exercée au cours des 12 derniers mois précédant l'enquête

non	21,3%	1284
oui	78,1%	4732
si oui, estimation du pourcentage en moyenne annuelle (25 jours correspondent à 10% d'un emploi à plein temps sur une année):		
jusqu'à 10%	23,8%	1097
de 11% à 20%	29,7%	1373
de 21% à 30%	20,0%	924
de 31% à 50%	17,8%	820
plus de 50%	8,7%	402

Le taux d'activité rémunérée varie considérablement. Tout juste un quart des étudiants ne travaillent pas plus de 10% en moyenne, ce qui correspond à un demi-jour par semaine. 30% des étudiants travaillent entre 10% et 20%, tandis que 20% travaillent entre 20% et 30%. En résumé, 75% des étudiants exercent une activité rémunérée allant jusqu'à 30% au maximum. Par rapport au nombre total d'étudiants exerçant une activité rémunérée, un quart des étudiants travaillent contre rémunération à plus de 30%. Cette forte minorité correspond à un cinquième de la population estudiantine dans son ensemble. 18% des étudiants exercent une activité rémunérée allant jusqu'à 50% maximum, et 9% sont employés à plus de 50%.

Comme nous le verrons encore plus loin, les activités rémunérées allant jusqu'à 30% sont relativement faciles à concilier avec les études, abstraction faite des différences notables entre les divers domaines d'études. Dès que l'activité rémunérée dépasse 30%, concilier les études avec le travail s'avère tout à coup beaucoup plus difficile.

Le taux d'activité rémunérée n'est pas le seul critère intervenant dans la description du travail rémunéré des étudiants. La régularité constitue un autre critère déterminant. Pour les étudiants, la distinction entre semestres et vacances universitaires est particulièrement importante. Comme l'indique le tableau 17, 42% des étudiants travaillent régulièrement aussi bien durant le semestre que pendant les vacances. 16% des étudiants ne travaillent que pendant les vacances, tandis que 14% des étudiants ne travaillent que durant le semestre. Parmi ces derniers, on trouve beaucoup d'assistants ou d'étudiants effectuant un stage pratique en rapport avec leurs études. Enfin, à peine 30% des étudiants travaillent de manière irrégulière durant toute l'année.

T17 Régularité de l'activité rémunérée exercée au cours des 12 derniers mois précédant l'enquête

	toutes les personnes interrogées	étudiants exerçant une activité rémunérée uniquement	
n'exerçant aucune activité rémunérée	24,8%		1284
régulièrement pendant les vacances universitaires et pendant les semestres	31,6%	42,1%	1634
régulièrement pendant les vacances universitaires, seulement irrégulièrement ou jamais pendant les semestres	12,3%	16,4%	637
régulièrement pendant les semestres, seulement irrégulièrement ou jamais pendant les vacances universitaires	9,7%	12,9%	501
irrégulièrement à la fois pendant les semestres et pendant les vacances universitaires	21,5%	28,6%	1113

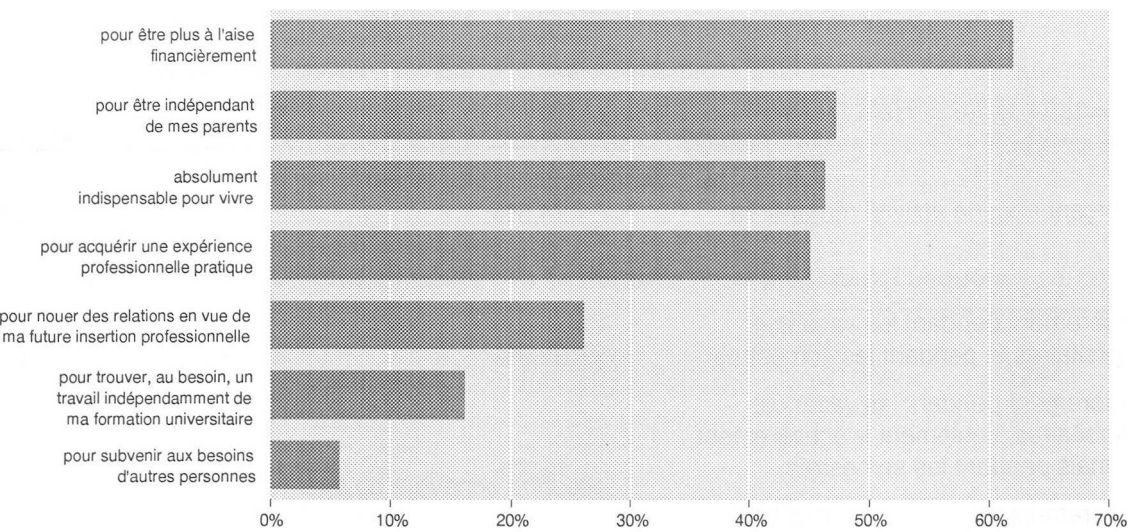
Les données recueillies par Ries & Kriesi en 1974/75 sont difficilement comparables aux nôtres en ce qui concerne le travail rémunéré des étudiants, étant donné les différences de relevé statistique. On peut toutefois constater que l'exercice d'une activité rémunérée régulière durant le semestre a nettement augmenté au cours de ces 20 dernières années. Dans l'étude de Ries & Kriesi (1974/75), le taux d'étudiants travaillant régulièrement pendant le semestre se situe entre 10% et 15% pour les 4 premiers semestres, et entre 15% et 25% à partir du cinquième semestre. Dans la présente étude, le taux correspondant pour les 4 premiers semestres se situe entre 35% et 40%, tandis qu'il est supérieur à 45% à partir du cinquième semestre. Le taux des étudiants travaillant de manière irrégulière a augmenté de manière moins marquée. Un peu inférieur à 20% à l'époque, ce taux se situe aujourd'hui vers 29%.

On perçoit encore mieux l'augmentation du nombre d'étudiants travaillant régulièrement durant le semestre lorsqu'on compare la situation actuelle avec les chiffres de 1959. A cette époque, seuls 10% de la population estudiantine travaillaient régulièrement durant le semestre (Bureau fédéral de statistique, 1961), alors qu'aujourd'hui, le taux correspondant est 4 fois plus élevé (soit 41%).

4.2.2 Raisons avancées par les étudiants pour l'exercice d'une activité rémunérée

Lors de notre enquête, nous avons demandé aux étudiants d'indiquer pour quelles raisons ils exercent une activité rémunérée. Pour répondre, il leur suffisait de cocher les cases correspondantes sur la liste des motifs proposés (voir graphique 10), selon une échelle d'appréciation allant de "tout à fait vrai" à "tout à fait faux".

G10 Raisons d'exercer une activité rémunérée: pourcentage des réponses «tout à fait vrai» et «plutôt vrai» (plusieurs réponses possibles)



© Office fédéral de la statistique

Comme l'illustre le graphique 10, l'assertion "je travaille pour être plus à l'aise financièrement" est la principale raison invoquée. Près de deux tiers des étudiants rémunérés (soit 62%) ont attribué à cette raison l'appréciation "tout à fait vrai" ou "plutôt vrai". L'activité rémunérée des étudiants est donc principalement motivée par les gains accessoires qui viennent s'ajouter aux autres ressources pour augmenter leur base financière. Le deuxième motif le plus souvent invoqué (47% d'avis "tout à fait vrai" ou "plutôt vrai") va dans le même sens: "Je travaille pour être indépendant de mes parents". Près de la moitié des étudiants exerçant une activité rémunérée estiment que leur travail est absolument indispensable pour pouvoir survivre (46% d'avis "tout à fait vrai" ou "plutôt vrai"). Comme nous le verrons encore au sous-chapitre 6.2, l'activité rémunérée des étudiants constitue une de leurs ressources financières majeures. A n'en pas douter, l'activité rémunérée sert avant tout à gagner de l'argent. Les perspectives professionnelles jouent également un rôle non négligeable. Comme l'illustre le tableau 18, près de la moitié des étudiants exerçant une activité rémunérée (soit 47%) indiquent que leur activité est plus ou moins en rapport avec leurs études. 45% des étudiants exerçant une activité rémunérée estiment "tout à fait vrai" ou "plutôt vrai" le fait qu'ils travaillent pour acquérir une expérience professionnelle pratique. En outre, 26% indiquent qu'ils travaillent pour nouer des relations en vue de leur future insertion professionnelle. Les activités exercées dans cette optique sont avant tout importantes pour les étudiants en sciences humaines et sociales. Les enquêtes régulièrement effectuées auprès des diplômés des universités suisses démontrent à chaque fois que les activités exercées durant les études et ayant un rapport avec le domaine d'études choisi ont incontestablement un effet positif sur l'insertion professionnelle des diplômés dans les domaines d'études susmentionnés (Diem, 1996). Notre enquête corrobore cette interprétation. En effet, les étudiants en sciences sociales et en sciences humaines sont les plus nombreux à estimer que l'activité rémunérée sert avant tout à acquérir une expérience pratique en vue de l'activité professionnelle future. Par ailleurs, bon nombre de ces mêmes étudiants (soit 25%) admettent également exercer une activité rémunérée afin de pouvoir, le cas échéant, trouver un travail indépendamment de leur formation universitaire. Par rapport à l'ensemble des étudiants exerçant une activité rémunérée, seuls 16% des étudiants considèrent ce motif comme étant "tout à fait vrai" ou "plutôt vrai". Parmi ces derniers, nombreux sont ceux qui ont accédé aux études en empruntant une deuxième voie de

formation. Comme nous l'avons déjà vu au sous-chapitre 4.1, cette situation est particulièrement fréquente parmi les étudiants en sciences humaines et sociales.

T18 Activité rémunérée en rapport avec les études (étudiant(e)s exerçant une activité rémunérée uniquement)

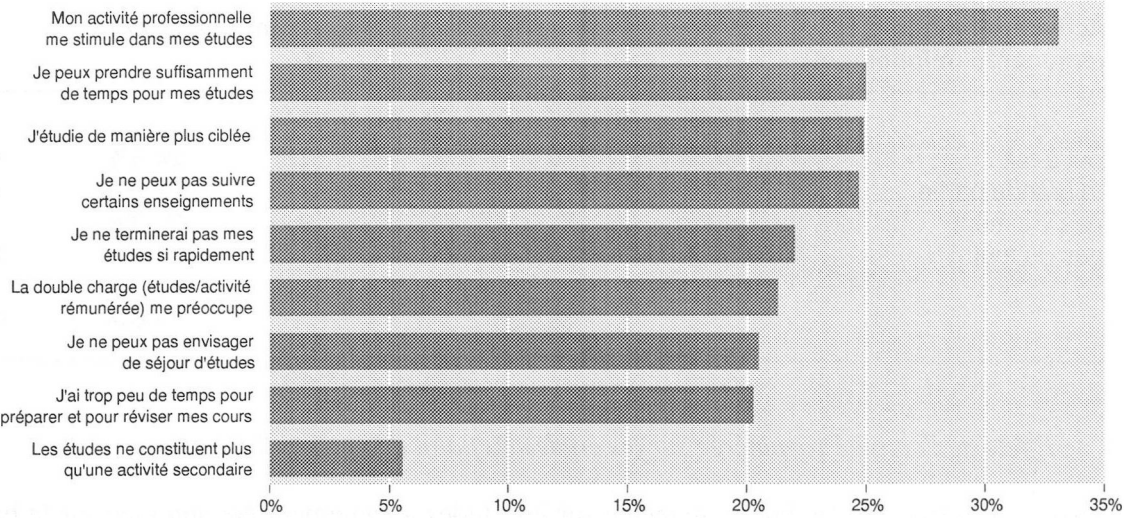
Oui, tout à fait	24,6%	1145
Oui, en grande partie	22,2%	1030
Non, pas vraiment	21,3%	989
Non, pas du tout	31,9%	1483
Total	100%	4647

4.2.3 Effets de l'activité rémunérée sur les études du point de vue des étudiants

La question des effets de l'activité rémunérée sur les études a également été analysée sur la base d'une liste d'assertions proposées (voir graphique 11), les étudiants ayant cinq niveaux d'appréciation à disposition entre "tout à fait vrai" et "tout à fait faux". Nous envisageons ici autant les effets positifs que négatifs de l'activité rémunérée sur les études.

Comme le graphique 11 le montre, les étudiants y voient en premier lieu trois raisons positives. 33,1% des étudiants estiment que l'assertion "mon activité professionnelle me stimule dans mes études" est "tout à fait vraie" ou "plutôt vraie". 25% des étudiants répondent de manière analogue aux assertions "Je peux prendre suffisamment de temps pour mes études parce que je n'ai pas de contrainte financière" et "J'étudie de manière plus ciblée parce que le but de mes études me paraît plus clair". Mais ils sont également 25% à estimer "tout à fait vraie" ou "plutôt vraie" l'assertion "Je ne peux pas suivre certains enseignements en raison de l'incompatibilité des horaires". D'autres effets négatifs mentionnés presque aussi souvent sont l'impossibilité de terminer rapidement les études, les difficultés générales inhérentes à la double charge études/activité rémunérée, le manque de temps pour préparer et réviser les cours et l'impossibilité d'envisager un séjour d'études pourtant désiré dans une autre université. Pour une petite minorité, l'assertion "Les études ne constituent plus qu'une activité secondaire" est "tout à fait vraie" ou "plutôt vraie".

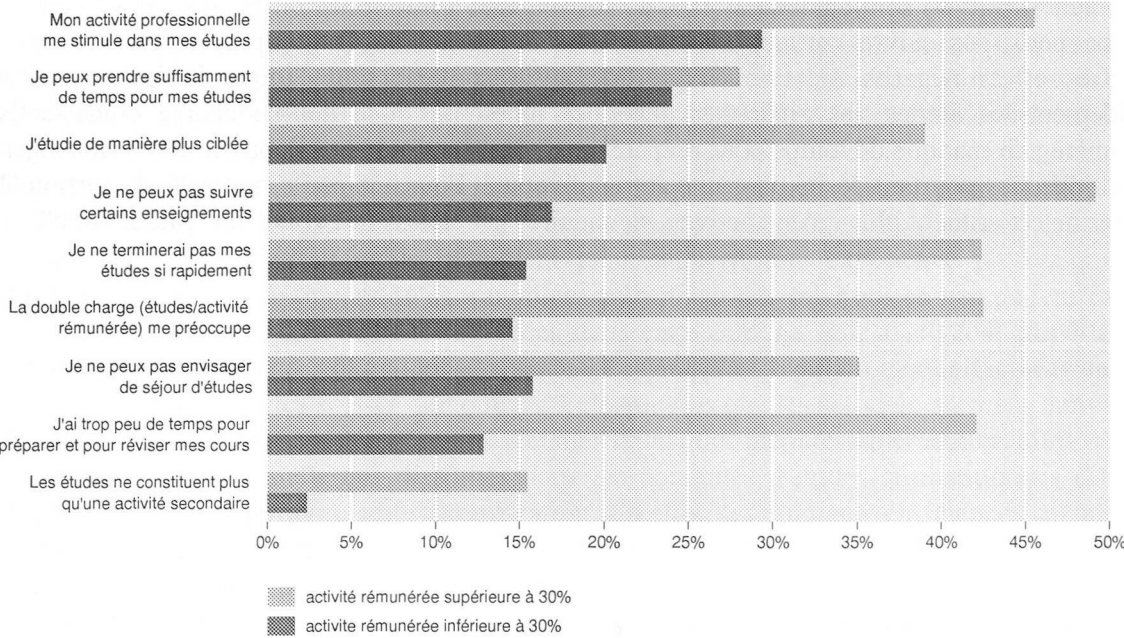
G11 Effets de l'activité rémunérée sur les études: pourcentage des réponses «tout à fait vrai» et «plutôt vrai» (plusieurs réponses possibles)



© Office fédéral de la statistique

Il va de soi que les effets de l'activité rémunérée sur les études varient selon le taux d'activité. Toutefois, comme le montre le graphique 12, les effets négatifs sur les études sont plus étroitement corrélés au taux d'activité que les effets positifs.

G12 Effets de l'activité rémunérée sur les études: pourcentage des réponses «tout à fait vrai» et «plutôt vrai» (plusieurs réponses possibles)



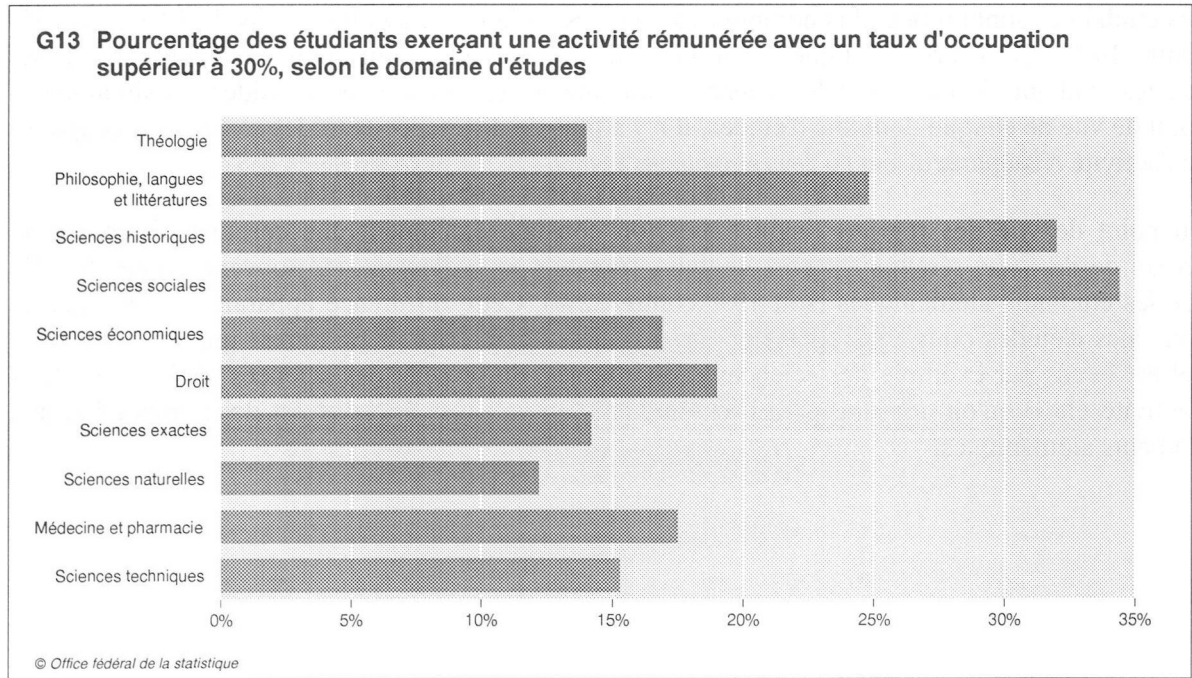
© Office fédéral de la statistique

La limite sensible semble correspondre à un taux d'activité de 30%. Les étudiants travaillant à plus de 30% ont nettement plus de difficultés à concilier leurs études avec leur activité

rémunérée. Par rapport à leur situation, près de la moitié d'entre eux estiment "tout à fait vraies" ou "plutôt vraies" les assertions suivantes: "Je ne peux pas suivre certains enseignements", "Je ne terminerai pas mes études aussi vite que je l'aurais désiré", "La double charge (études/activité rémunérée) me préoccupe" et "J'ai trop peu de temps pour préparer et réviser mes cours". Par rapport aux étudiants travaillant jusqu'à 30%, moins de 20% estiment ces assertions comme étant pertinentes. Par ailleurs, on note également une corrélation entre le taux d'activité et les effets positifs, notamment la stimulation des études. Toutefois, l'écart d'appréciation entre ceux qui travaillent moins de 30% et ceux qui travaillent plus de 30% est moins marqué que pour les effets négatifs. Les étudiants travaillant à plus de 30% invoquent aussi plus fréquemment des raisons d'ordre financier. Ils sont beaucoup plus nombreux (soit 65%) à estimer "tout à fait vrai" ou "plutôt vrai" que leur activité est indispensable pour vivre, tandis que cette opinion n'est représentée que par 33% de ceux qui travaillent moins de 30%. Les résultats concernant l'assertion "Je travaille pour être plus à l'aise financièrement" donnent une image inverse. Cette assertion est confirmée par 42% des étudiants travaillant à plus de 30%, et par 57% des étudiants travaillant à moins de 30%. En conséquence, les effets négatifs sont ressentis avec le plus d'acuité précisément par ceux qui peuvent le moins renoncer à leur activité rémunérée.

4.2.4 Différences selon le domaine d'études, l'âge, le sexe, la région linguistique et la couche sociale

Comme nous venons de le voir, les étudiants travaillant à plus de 30% sont les premiers à souffrir le plus des conséquences négatives de l'activité rémunérée. Nous voulons donc analyser ici comment se répartissent les étudiants travaillant à plus de 30% en fonction des domaines d'études.



1222 étudiants interrogés (soit 21%) ont travaillé en moyenne plus de 30% au cours de l'année précédant l'enquête. Selon toute attente, cette moyenne varie considérablement selon le domaine d'études considéré (voir graphique 13). Les étudiants travaillant à plus de 30% sont les plus nombreux dans les domaines suivants: sciences sociales (34%), sciences historiques (32%), philosophie, langues et littératures (25%). En revanche, ce taux est nettement inférieur en

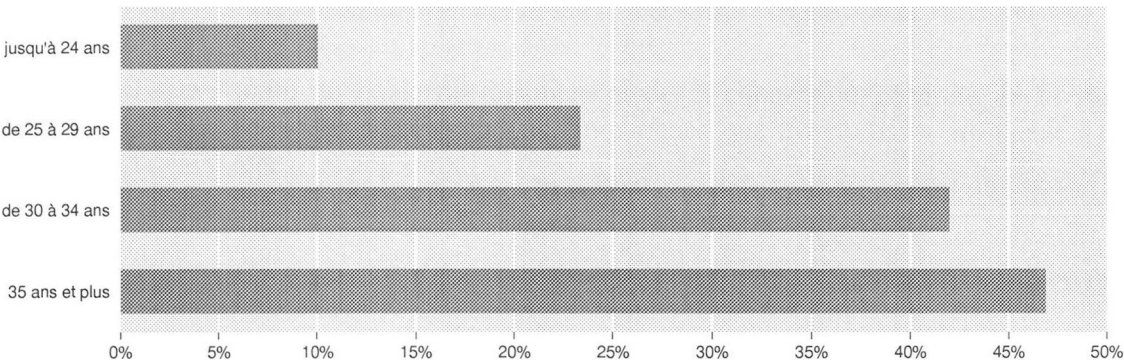
sciences techniques, en sciences exactes et en sciences naturelles (15% et moins dans les trois cas). La situation est donc *grosso modo* comparable au pourcentage d'étudiants ayant déjà acquis une première formation avant le début des études. Le taux d'étudiants travaillant à plus de 30% est particulièrement élevé là où les perspectives professionnelles sont plutôt incertaines, là où il y a beaucoup d'étudiants déjà au bénéfice d'une première formation et là où les études sont moins structurées et, partant, plus faciles à combiner avec une activité rémunérée permanente. Comme nous l'avons déjà vu plusieurs fois, toutes ces caractéristiques sont interdépendantes. A cet égard, seuls les théologiens font exception. Parmi eux, le taux de personnes ayant une première formation est particulièrement élevé. Par ailleurs, le programme d'études en théologie est structuré de telle sorte qu'il serait facile à conjuguer avec une activité rémunérée. Nonobstant ces caractéristiques, le nombre d'étudiants en théologie travaillant à plus de 30% ne se situe pas beaucoup au-dessus de la moyenne. Bien au contraire, il est même aussi bas que pour les étudiants en sciences exactes par exemple (soit 14%). Cette situation est vraisemblablement imputable au fait que, par rapport aux étudiants en sciences humaines et sociales, les théologiens ont des perspectives professionnelles nettement plus favorables dans la mesure où ils visent à assumer une charge pastorale.

Le graphique 14 montre que le pourcentage d'étudiants travaillant à plus de 30% varie fortement selon l'âge. Ce n'est pas étonnant puisqu'on a déjà vu que les étudiants exerçant une activité rémunérée sont plus nombreux dans les domaines d'études dans lesquels la moyenne d'âge est la plus élevée et dans lesquelles les étudiants ayant déjà acquis une première formation sont le mieux représentés. Toutefois, nonobstant ces corrélations multiples, la part des étudiants travaillant à plus de 30% augmente en fonction de l'âge, quelle que soit le domaine d'études considérée.

Les étudiantes sont un peu plus nombreuses que les étudiants à travailler à plus de 30% (soit 23% contre 19%). Cet écart s'explique par le fait que les étudiantes sont nettement plus nombreuses que les étudiants à opter pour les sciences humaines et sociales. Si on considère la situation du point de vue de chaque domaine d'études, il n'y a plus de différence entre les sexes pour ce qui est de l'activité rémunérée.

Du point de vue des régions linguistiques, on constate également une certaine différence au niveau de l'activité rémunérée. Les étudiants romands travaillent moins souvent à plus de 30% que les étudiants alémaniques (soit 19% contre 22%). Cette différence apparaît surtout dans les domaines d'études pour lesquels les programmes d'études romands ne durent que six semestres. Tel est le cas par exemple des sciences économiques, du droit et des sciences sociales. Le taux d'activité élevé qu'on constate parmi les étudiants en sciences sociales est donc imputable aux étudiants alémaniques.

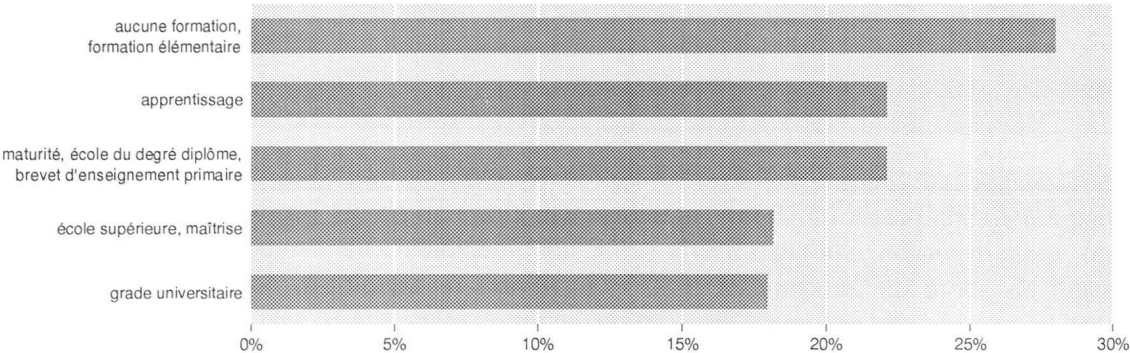
G14 Pourcentage des étudiants exerçant une activité rémunérée avec un taux d'occupation supérieur à 30%, selon l'âge



© Office fédéral de la statistique

Sous l'angle de l'origine sociale, on constate une nette différence au niveau des étudiants travaillant à plus de 30%. Comme l'indique le graphique 15, plus le niveau de formation acquis par les parents est élevé, plus le pourcentage d'étudiants travaillant à plus de 30% est faible. Ce rapport se confirme également si on considère chaque domaine d'études séparément. Selon toute vraisemblance, il est dû au manque de ressources financières des parents ayant un niveau de formation moins élevé. De même, le rapport entre le niveau de formation acquis par les parents et l'assertion "Je travaille parce que cela m'est indispensable pour vivre" est particulièrement évident. Cette assertion est d'autant plus souvent reconnue comme vraie que le niveau de formation des parents est bas. Comme nous l'avons vu au point 4.2.2, les activités représentant un taux d'activité supérieur à 30% procèdent davantage d'une nécessité économique que lorsque le taux d'activité est inférieur à 30%.

G15 Pourcentage des étudiants exerçant une activité rémunérée avec un taux d'occupation supérieur à 30%, selon le niveau de formation acquis par les parents



© Office fédéral de la statistique

5 Mode de logement et conception générale de la vie

Le présent chapitre traite du mode de logement et de la conception générale de la vie. Par conception générale de la vie, nous entendons l'importance que les étudiants attribuent à divers domaines de la vie (études, loisirs, etc.).

5.1 Mode de logement

5.1.1 Généralités

Le mode de logement dépend étroitement des ressources financières dont disposent les étudiants. Il faut avoir certaines rentrées d'argent régulières pour pouvoir disposer d'un logement individuel. Une étude sur le mode de logement au niveau suisse le montre: le loyer est le poste qui grève le plus les comptes des étudiants, puisque ces derniers consacrent en moyenne 38% de leur budget pour le loyer (Leuthold, 1990). Par ailleurs, chaque mode de logement correspond à un stade de vie. Ainsi, habiter chez ses parents maintient plutôt l'étudiant dans le rôle d'adolescent, tandis que gérer son propre ménage lui permet d'accéder au statut d'adulte autonome et indépendant, susceptible de vivre en couple ou d'avoir sa propre famille.

T19 Mode de logement

Parents/autres membres de la famille	37,0%	2201
Chambre (en sous-location)	3,3%	198
Foyer d'étudiants	2,8%	165
Logement communautaire	22,1%	1316
Logement individuel, seul(e) ou avec le/la partenaire et/ou avec enfants	34,8%	2070
Total	100%	5950

Comme le montre le tableau 19, un bon tiers des étudiants (soit 37%) vivent chez leurs parents. Un pourcentage quasi équivalent d'étudiants (soit 35%) vivent dans leur propre ménage, que ce soit individuellement, en couple ou en famille. Les 28% restants ont un mode de logement transitoire: 22% vivent dans un logement communautaire et 6% dans une chambre en location ou dans un foyer d'étudiants. Ces données concordent assez exactement avec les résultats de l'étude susmentionnée (Leuthold, 1990).

Si on se réfère à l'enquête réalisée en Allemagne sur la situation des étudiants (Schnitzer, Isserstedt, Schreiber & Schröder, 1995), on constate que le mode de logement des étudiants s'est fortement modifié au cours de ces quarante dernières années. Cette mutation est principalement imputable à l'évolution du rôle social des étudiants et est certainement applicable, toutes proportions gardées, aux étudiants suisses. Gretler (1994) parle d'une pluralisation des modèles d'études. Selon le modèle standard, les étudiants commencent leurs études entre 18 et 20 ans

après avoir achevé leurs études gymnasiales; ils effectuent leurs études universitaires dans un laps de 4 à 6 ans. Trois autres modèles parallèles se sont peu à peu généralisés au cours de ces dernières décennies. Il s'agit premièrement du modèle de l'étudiant à temps partiel. On pense par là surtout aux étudiants exerçant une activité rémunérée régulière à côté de leurs études. Etant donné cette activité, ils ne peuvent mener à terme leurs études dans des délais habituels - et ce n'est d'ailleurs pas leur but. Comme nous l'avons vu au point 4.2.1, l'augmentation du nombre d'étudiants travaillant régulièrement durant le semestre étaye cette thèse. Les deux autres modèles dont parle Gretler sont la seconde voie de formation d'une part, et la formation tardive ou la formation du troisième âge d'autre part. Kiener & Christen (1992), auxquels Gretler se réfère, parlent à ce propos de "l'adultification" de l'université.

Le tableau 20 montre que les étudiants suisses - à l'instar des étudiants allemands - vivent plus souvent qu'autrefois dans leur propre ménage, que ce soit seuls, en couple ou en famille. Les données comparées ici ont été récoltées selon des méthodes statistiques différentes. Compte tenu de la prudence qui s'impose, on peut toutefois supposer que le taux d'étudiants disposant de leur propre logement a pratiquement triplé depuis 1959.

T20 Mode de logement en 1959, 1965/73 et en 1995 (en %)

	1959 ¹⁶	1965-73 ¹⁷	1995
Parents/autres membres de la famille	40,3	44,1	37,0
Chambre (en sous-location)	33,4	28,0	3,3
Foyer d'étudiants	8,4	4,5	2,8
logement communautaire	5,5	5,0	22,1
Logement individuel, seul(e) ou avec le/la partenaire et/ou avec enfants	12,3	18,1	34,8

Le pourcentage d'étudiants vivant dans un logement communautaire a lui aussi fortement augmenté. Ce mode de logement est très répandu dans notre société, non seulement auprès des étudiants, mais aussi en tant que phase transitoire entre le moment où on quitte la maison familiale et celui où on se met en ménage avec ou sans famille. Pendant le même laps de temps, le nombre d'étudiants vivant dans une chambre en location ou dans un foyer d'étudiants a fortement régressé. Comme l'étude Leuthold (1990) l'expose, ce mode de logement est aujourd'hui moins apprécié des étudiants, alors que c'était une forme de logement typique de la vie estudiantine par le passé. Il semble avoir été relayé par le modèle du logement communautaire.

¹⁶ Source: Service fédéral de la statistique (1961).

¹⁷ Source: Ries & Kriesi (1974/75); il s'agit d'une statistique du mode de logement recensé rétrospectivement en 1973 pour la volée d'étudiants immatriculés pour la première fois en 1965.

5.1.2 Différences selon le domaine d'études, l'âge, le sexe, la région linguistique et l'origine sociale

Le mode de logement dépend également de l'âge des étudiants. Comme le tableau 21 l'indique, le pourcentage des étudiants vivant dans leur propre logement augmente en fonction de l'âge, alors que le pourcentage des autres formes de logement s'amenuise.

T21 Mode de logement selon l'âge (en %)

	parents/ proches	chambre/ foyer	logement communautaire	logement individuel	N
jusqu'à 24 ans	53,3	7,3	21,8	17,5	2604
de 25 à 29 ans	30,1	5,6	26,4	37,9	2363
de 30 à 34 ans	9,9	4,2	15,6	70,4	597
35 ans et plus	4,2	2,9	6,2	86,6	307

T22 Mode de logement selon le sexe (en %)

	parents/ proches	chambre/ foyer	logement communautaire	logement individuel	N
Hommes	40,0	7,4	21,8	30,8	3306
Femmes	33,3	4,4	22,5	39,8	2610

Le mode de logement varie également en fonction du sexe, du choix des études et du lieu de résidence. Si on considère le mode de logement en fonction du sexe (voir tableau 22), on s'aperçoit que les étudiantes sont moins nombreuses à vivre chez leurs parents que les étudiants (soit 33% contre 40%), le corollaire étant qu'elles sont plus nombreuses à avoir leur propre logement (soit 40% contre 31%). Cette situation pourrait provenir du fait que les étudiantes sont en moyenne plus âgées que les étudiants et qu'elles optent plus souvent pour les sciences humaines ou sociales, lesquelles se distinguent par un fort taux d'étudiants exerçant une activité rémunérée et, partant, habitant dans leur propre logement. Le contrôle de ces paramètres confirme notre hypothèse. Une analyse plus précise révèle que les étudiantes vivent plus fréquemment en couple que les étudiants. Toutefois, si on considère le nombre de personnes vivant seules dans un logement, il n'a y pas de différence entre étudiants et étudiantes. Cette constatation corrobore visiblement l'idée largement répandue selon laquelle les femmes s'engagent plus rapidement dans une liaison stable que les hommes.

Etant donné que le nombre d'étudiants travaillant en moyenne plus de 30% et la répartition des étudiants par classe d'âges varient selon le domaine d'études, on peut supposer que le pourcentage d'étudiants vivant dans leur propre logement est plus élevé en science sociales, en sciences

historiques, en philosophie, langues et littératures ainsi qu'en théologie, que dans les autres domaines d'études.

T23 Mode de logement selon le domaine d'études (en %)

	parents/ proches	chambre/ foyer	logement communautaire	logement individuel	N
Théologie	19,4	8,6	24,7	47,3	93
Philosophie, langues et littératures	29,6	5,0	25,3	40,1	641
Sciences historiques	24,6	3,6	25,7	46,1	451
Sciences sociales	26,4	3,5	19,0	51,1	746
Sciences économiques	44,3	6,1	20,0	29,6	889
Droit	44,5	4,7	16,3	34,6	712
Sciences exactes	45,3	11,3	15,4	28,0	311
sciences naturelles	43,4	6,3	21,0	29,3	590
Médecine et pharmacie	42,8	5,6	21,9	29,7	677
Sciences techniques	31,6	11,9	31,9	24,6	598

Le tableau 23 confirme également cette hypothèse. Si on considère les étudiants en sciences humaines et sociales, le pourcentage d'étudiants vivant chez leurs parents est inférieur à 30%, alors que dans tous les autres domaines d'études, il est supérieur à 40%, sauf en sciences techniques. Le corollaire se vérifie également: le taux de personnes vivant dans leur propre logement est nettement plus élevé en sciences humaines et sociales que dans les autres domaines d'études. En sciences sociales, le pourcentage correspondant atteint même la moitié des personnes interrogées. Mais si on analyse de plus près la question, on s'aperçoit que cette différence provient au fond du fait que, dans ce domaine d'études, le taux d'étudiants exerçant une activité rémunérée et le taux d'étudiants plus âgés sont particulièrement élevés. A cet égard, les étudiants en sciences techniques font exception: seul un tiers d'entre eux habitent chez leurs parents bien qu'ils fassent plutôt partie des étudiants jeunes et qu'ils soient les moins nombreux à exercer une activité rémunérée régulière. Plus que tous les autres étudiants, ils privilégient les logements communautaires, les chambres en location et les foyers d'étudiants. On pourrait y voir la conséquence des contraintes géographiques. Comme les études d'ingénieur polytechnicien ne sont possibles qu'à Lausanne et à Zurich, nombreux sont ceux qui, pour des raisons d'éloignement géographique, ne peuvent rester chez leurs parents même s'ils le souhaitent.

Bien que, par rapport aux étudiants alémaniques, les étudiants romands soient en moyenne plus jeunes et qu'ils travaillent moins souvent à plus de 30%, ils ne sont pas moins nombreux à habiter dans leur propre logement (soit 35%, comme pour les étudiants alémaniques (voir tableau 24). Le pourcentage d'étudiants habitant chez leurs parents est nettement plus élevé en Suisse romande (soit 44%) qu'en Suisse alémanique. En revanche, les Suisses alémaniques sont plus nombreux à vivre dans une situation à caractère transitoire, c'est-à-dire dans des logements communautaires, en chambre de location ou en foyer d'étudiants. Cette différence est vraisemblablement imputable à la distance séparant le lieu d'étude du domicile familial. Etant donné que la densité du système universitaire est supérieure en Suisse romande, les étudiants romands peuvent plus souvent habiter chez leurs parents que les étudiants alémaniques, et ce, sans devoir pour autant faire la navette sur de très longs trajets.

T24 Mode de logement selon la région linguistique (en %)

	parents/ proches	chambre/ foyer	logement communautaire	logement individuel	N
Suisse alémanique	33,9	6,3	25,1	34,8	3934
Suisse romande	43,6	5,4	16,2	34,7	1970

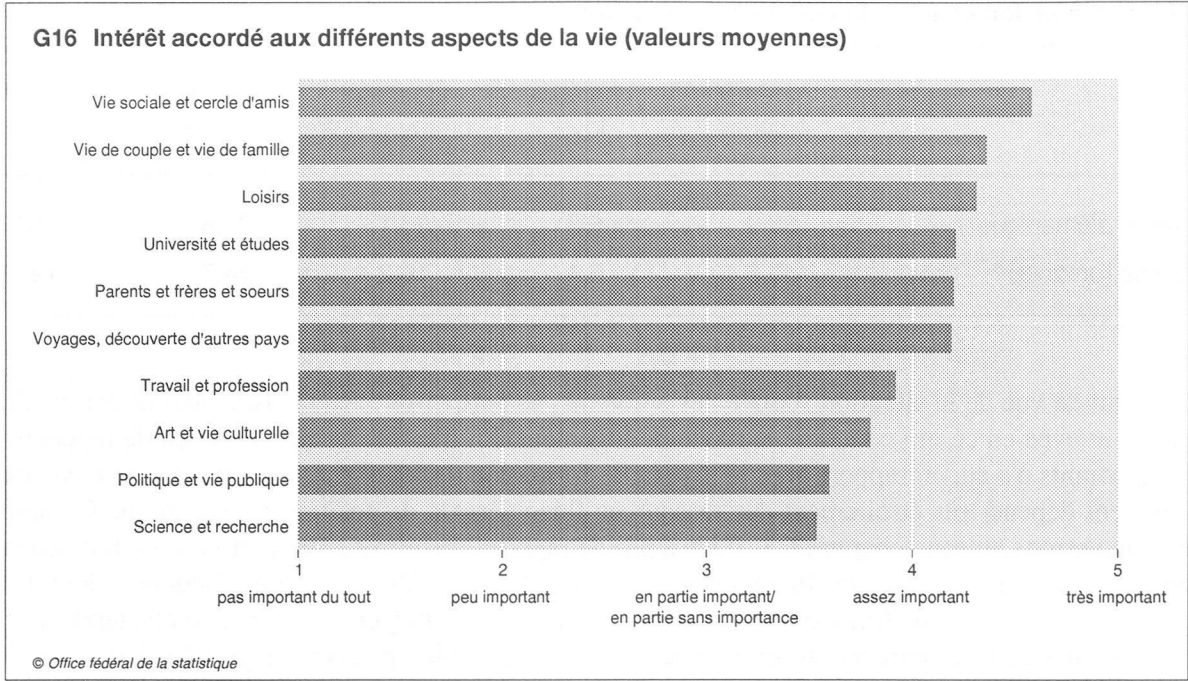
Du point de vue de la situation sociale des étudiants, aucune différence statistiquement pertinente n'a été relevée en ce qui concerne le mode de logement. En d'autres termes, le mode de logement des étudiants n'a aucun rapport avec le niveau de formation de leurs parents. En effet, le mode de logement dépend très étroitement des ressources financières à disposition chaque mois. Comme nous le verrons au sous-chapitre 6.1, il n'y a pas de rapport très étroit entre le niveau de formation des parents et les ressources financières dont disposent les étudiants. Les étudiants dont les parents ont un niveau de formation élevé reçoivent davantage d'argent de leurs parents, tandis que les étudiants dont les parents ont un niveau de formation moins poussé compensent leur soutien financier plus faible par des revenus provenant d'une activité rémunérée plus élevés ainsi que par le truchement des bourses.

5.2 Conception de la vie

Dans notre enquête, nous avons réuni tout un choix d'aspects jouant un rôle dans la vie, en demandant aux étudiants de leur attribuer un poids selon leur estimation personnelle. Notre classification reprend pour l'essentiel celle de Bargel *et al.* (1989). Seule la catégorie «voyage, découverte d'autres pays et d'autres cultures» a été rajoutée. Les catégories figurant sur le graphique 16 ont été évaluées selon une échelle d'appréciation comptant 5 échelons allant de «très important» à «pas important du tout».

La catégorie «vie sociale et cercle d'amis» a recueilli le plus grand nombre de suffrages. Viennent ensuite les catégories suivantes: «vie de couple et vie de famille», «loisirs» (loisirs, hobbies, voyages), «relations avec les parents et les frères et soeurs», «université et études». Enfin, les dernières catégories sont la «vie publique» (culture et politique) ainsi que la catégorie «science et recherche». Ce palmarès des intérêts correspond assez exactement aux résultats recensés par Bargel *et al.* (1989) pour les étudiants des universités allemandes.

Afin de mettre en évidence de manière synoptique les quelques rapports entre les différents aspects importants de la vie et d'autres caractères encore, nous avons soumis les dix aspects déterminants à une analyse factorielle. Il en résulte que les 10 catégories se réduisent à 4 facteurs seulement, représentés dans le tableau 25 (la pondération de ces éléments est reportée sur les facteurs correspondants).



T25 Analyse factorielle de l'intérêt accordé aux différents aspects de la vie

Facteur 1: relations personnelles

<i>Vie de couple et vie de famille</i>	.79
<i>Parents et frères et soeurs</i>	.61
<i>Vie sociale et cercle d'amis</i>	.53

Facteur 2: études, sciences, profession

<i>Science et recherche</i>	.77
<i>Université et études</i>	.76
<i>Profession et travail</i>	.52

Facteur 3: loisirs

<i>Loisirs</i>	.75
<i>Voyages, découverte d'autres pays</i>	.74

Facteur 4: vie publique

<i>Politique et vie publique</i>	.78
<i>Art et vie culturelle</i>	.74

- Le facteur 1 regroupe les trois aspects des relations personnelles. L'aspect «vie sociale et cercles d'amis» est le moins déterminant pour ce facteur. Ce facteur jauge en premier lieu les relations appartenant à la sphère privée, c'est-à-dire la vie en couple et les relations de famille (famille d'origine et propre famille). Ce facteur peut être désigné par l'étiquette «Relations personnelles».

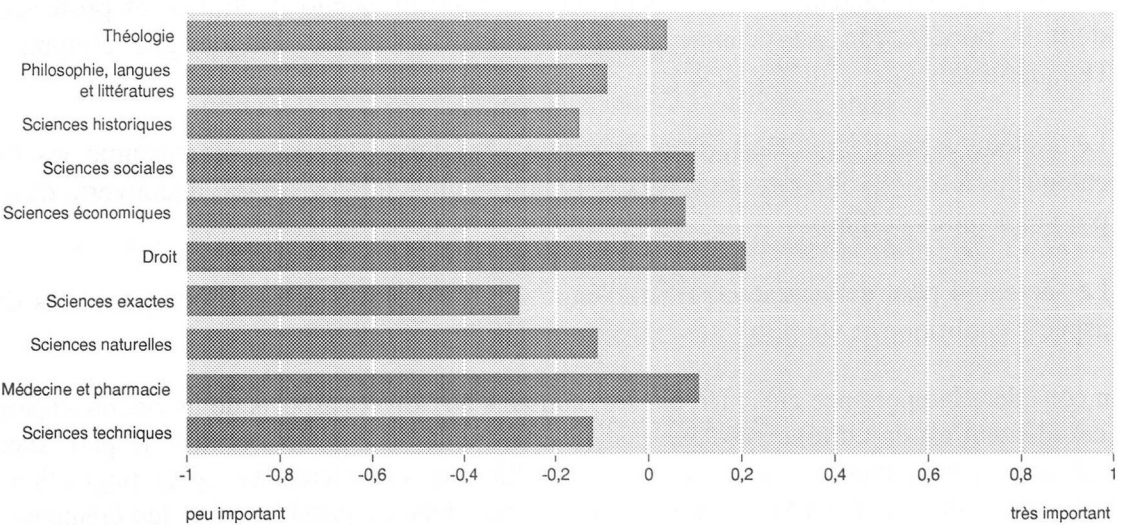
- Le facteur 2 est le moins clairement définissable. D'une part, les aspects intercorrélés «science et recherche» et «université et études» confèrent à ce facteur une forte pondération. Ce facteur est également complété par la catégorie «travail et profession», dont la pondération est néanmoins plus faible. Ce facteur sera désigné ci-après par l'étiquette suivante: «Etudes, sciences et profession».
- Le facteur 3 peut être décrit sous le terme générique «Loisirs». Il regroupe les deux catégories à forte pondération «loisirs et hobbies» ainsi que «voyages, découverte d'autres pays et d'autres cultures».
- Le facteur 4 peut être caractérisé par l'expression «Vie publique». Il comprend les deux aspects «politique et vie publique» ainsi que «art et vie culturelle».

Si on considère l'importance attribuée par les étudiants aux divers aspects de la vie, on s'aperçoit que cet élément est en corrélation d'une part avec le mode de logement et, d'autre part, avec la spécialisation universitaire, le sexe, l'âge, le taux d'activité rémunérée, la région linguistique et l'appartenance sociale. Toutefois, comme nous l'avons déjà vu jusqu'ici, tous les éléments qui peuvent être mis en relation avec la conception générale de la vie sont eux-mêmes interdépendants, de sorte qu'il est pour le moins ardu de vouloir dégager des relations claires entre les divers critères d'analyse traités jusqu'ici et la valeur attribuée par les étudiants aux divers aspects de la vie que nous avons énumérés plus haut. Une analyse exhaustive de ces rapports outrepasserait le cadre de la présente étude. D'autres analyses détaillées démontrent toutefois que, même après contrôle de toutes les autres grandeurs descriptives intervenant dans notre étude, il existe toujours un rapport statistique entre l'orientation des études et l'optique de vie. Les variances de ces rapports ont été déterminées grâce à des méthodes d'analyse appropriées. Nous en rendrons compte ci-après de manière synthétique.

Les graphiques 17 à 20 récapitulent la ventilation de la pondération de divers aspects de la vie par rapport aux domaines d'études. Etant donné que divers éléments ont été fusionnés pour former des facteurs, l'analyse factorielle établit ce qu'on appellera des scores factoriels. Les valeurs obtenues sont ensuite transposées sur une matrice Z, c'est-à-dire une échelle de valeur moyenne = 0 avec un écart-type de ± 1 . Dans le cas présent, la mise en évidence d'un facteur signifie qu'on attribue à celui-ci une grande importance.

Dans le graphique 17, le facteur «Relations personnelles» est représenté en fonction des domaines d'études. On constate à l'évidence que l'importance attribuée aux relations sociales varie selon ces derniers. Pour les étudiants en droit, en médecine et pharmacie, en sciences sociales, en sciences économiques et en théologie, les relations personnelles sont visiblement plus importantes que pour les étudiants des autres domaines d'études. Ce résultat s'explique dans la mesure où il s'agit d'études essentiellement focalisées sur les rapports sociaux ou préparant à des domaines professionnels dans lesquels les rapports humains occupent une place prépondérante. A l'opposé, les étudiants en sciences exactes, en sciences naturelles et en sciences techniques étudient des disciplines focalisées non pas sur la société, mais sur la nature. Il est donc logique qu'ils considèrent les relations sociales comme étant moins importantes. Les étudiants ayant opté pour des branches de nature plutôt théorique ou historique (à savoir: sciences historiques, philosophie, langues et littératures) n'attribuent pas plus d'importance aux relations sociales que les étudiants en sciences naturelles et en sciences techniques.

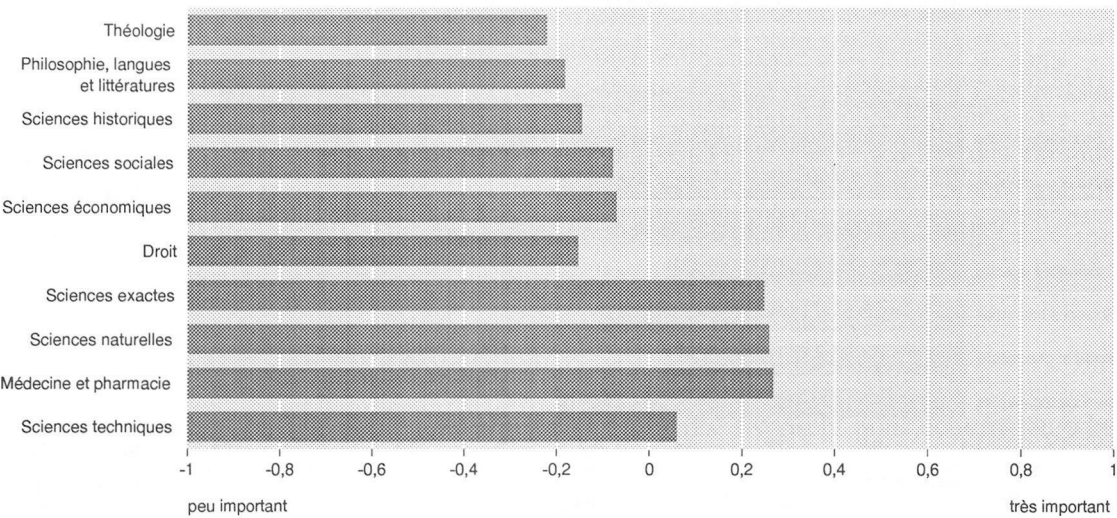
G17 Importance des «relations personnelles» selon le domaine d'études (comparaison des valeurs moyennes)



© Office fédéral de la statistique

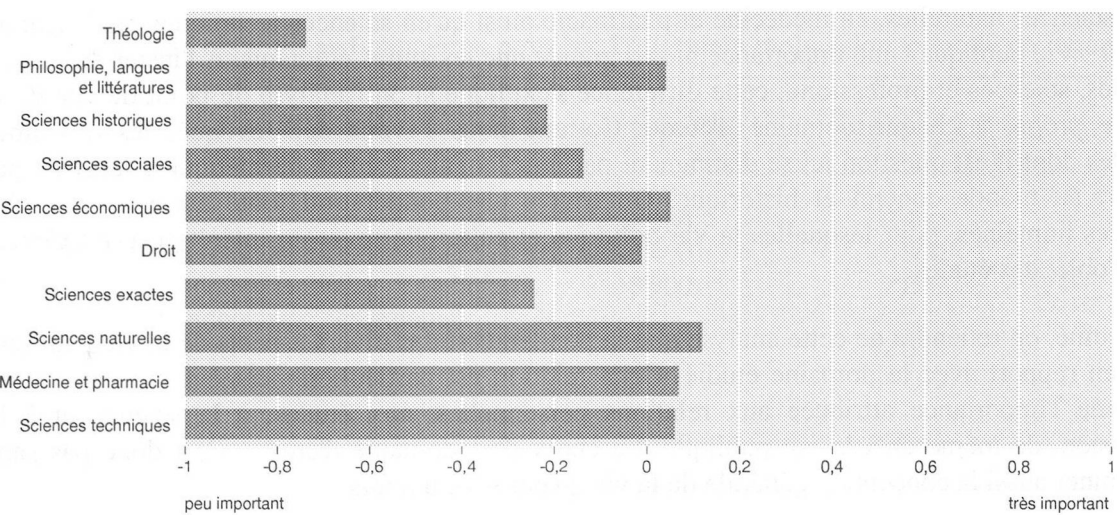
Le graphique 18 montre les différences d'appréciation du facteur «Etudes, sciences et profession». On voit clairement que les étudiants en sciences exactes et en sciences naturelles, en médecine et pharmacie ainsi qu'en sciences techniques attribuent beaucoup plus d'importance à ce facteur que les étudiants en sciences économiques, en droit et en sciences humaines et sociales. On ne saurait toutefois en déduire que ce facteur est plus important pour les premiers que pour les seconds. Comme on le voit au tableau 25, ce facteur recouvre avant tout deux aspects importants, c'est-à-dire l'aspect «science et recherche» ainsi que l'aspect «université et études». De ce point de vue, on comprend mieux ce phénomène à la lumière de la culture propre à chaque domaine d'études. Cette culture joue un rôle décisif dans la socialisation des étudiants, mais attire également un certain type d'étudiant. Ainsi, les sciences exactes, les sciences naturelles et, quoique partiellement, la médecine et la pharmacie ont en commun le fait d'attribuer une très grande valeur au concept de science et de recherche. D'ailleurs, la science et la recherche constituent le principal champ d'activité des diplômés en sciences exactes et en sciences naturelles. En outre, en sciences techniques, en médecine et en pharmacie, la notion de profession revêt une importance capitale, laquelle participe à la pondération du facteur «Etudes, sciences et profession». Ces domaines d'études ont en outre pour caractéristique commune d'avoir des programmes d'études bien plus réglementés que dans les autres, avec un grand nombre de branches obligatoires, ce qui laisse moins d'espace aux intérêts personnels en dehors des études.

G18 Importance «des études, des sciences et de la profession» selon le domaine d'études (comparaison des valeurs moyennes)



© Office fédéral de la statistique

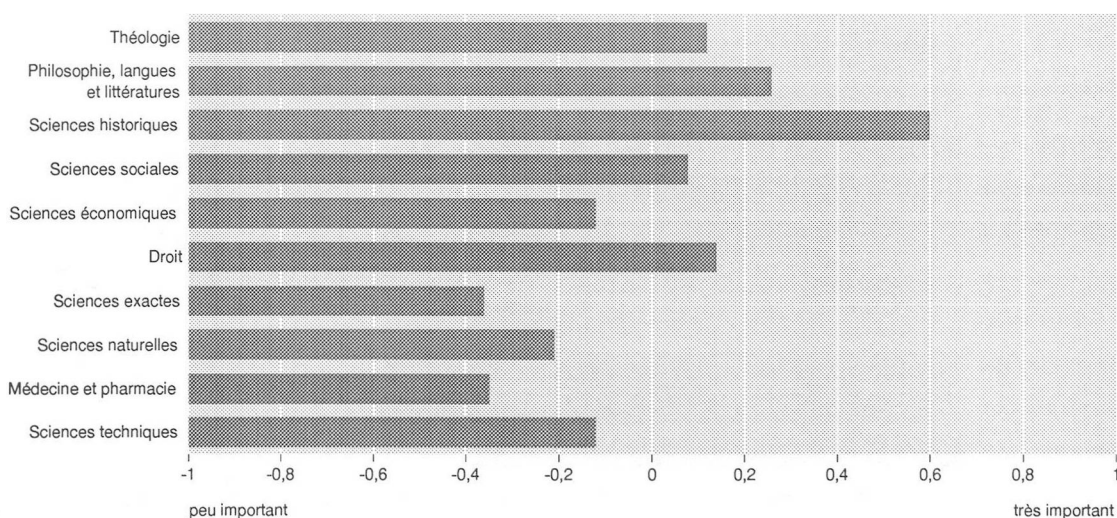
G19 Importance des «loisirs» selon le domaine d'études (comparaison des valeurs moyennes)



© Office fédéral de la statistique

Le graphique 19 présente l'importance moyenne du facteur «Loisirs» en fonction des domaines d'études. Il est particulièrement frappant de constater que les étudiants en théologie accordent beaucoup moins d'importance à ce facteur que tous les autres étudiants. La cote la plus élevée est attribuée par les étudiants en sciences naturelles, en médecine et pharmacie, en sciences techniques et en sciences économiques, ainsi que par les étudiants en philosophie, langues et littératures. De manière générale, la pondération du facteur «Loisirs» ne peut être matériellement mise en relation avec une quelconque différence d'appréciation selon les domaines d'études.

G20 Importance de la «vie publique» selon le domaine d'études (comparaison des valeurs moyennes)



© Office fédéral de la statistique

Le graphique 20 illustre les différences d'appréciation relatives à la vie publique et à la culture en fonction des différents domaines d'études. Ce rapport est *grosso modo* le même que pour le facteur «Etudes, sciences et profession», mais de signe inverse. Les étudiants en sciences exactes et en sciences naturelles, en médecine et pharmacie ainsi qu'en sciences techniques attribuent au facteur «Vie publique» une importance moins grande que les autres étudiants. A l'instar du facteur «Etudes, sciences et profession», cette différence s'explique si on l'analyse du point de vue de la culture propre à chaque domaine d'étude. Comme nous l'avons déjà évoqué, les domaines d'études dont il est question ici se distinguent par leur langage formel, hermétique et abstrait par rapport au monde concret et historique. On trouve une pondération toute autre au sein des sciences humaines, pour lesquelles la vie politique et culturelle revêt un intérêt en prise directe avec l'objet des études.

En résumé, on retiendra de cette analyse que la pondération des divers aspects de la vie peut être mise en rapport avec le domaine étudié. Cette relation est particulièrement évidente en ce qui concerne l'importance attribuée aux relations personnelles, aux études, à la science et à la profession, de même qu'à la vie publique. Le choix d'un domaine d'études n'est donc pas sans déterminer aussi la conception générale de la vie qu'ont les étudiants.

6 Situation économique

Dans ce chapitre, nous nous attacherons à déterminer quels montants d'argent les étudiants ont à disposition pour couvrir leurs besoins. Il s'agit là d'une question capitale dans le cadre de cette étude consacrée à la situation sociale des étudiants. Outre la quantification des ressources à disposition, que nous traiterons dans un premier sous-chapitre, il sera également question du poids relatif des diverses sources de financement dans un second sous-chapitre.

6.1 Montants des ressources à disposition

Il s'agit de déterminer ici de combien d'argent les étudiants disposent pour couvrir leurs besoins quotidiens. Les étudiants devaient répondre à la question: "De quelles ressources avez-vous vécu durant ces 12 derniers mois?". Les réponses possibles étaient les suivantes: revenu provenant d'une activité rémunérée, soutien financier du/de la partenaire ou du conjoint, soutien financier des parents ou de la parenté (sans tenir compte des prestations en nature), bourses et prêts, prêts privés, économies personnelles et "autres sources de financement". Par ressources financières, on entend ici l'ensemble des revenus dont disposent les étudiants.

T26 Montant des ressources financières pour les 12 derniers mois selon le mode de logement

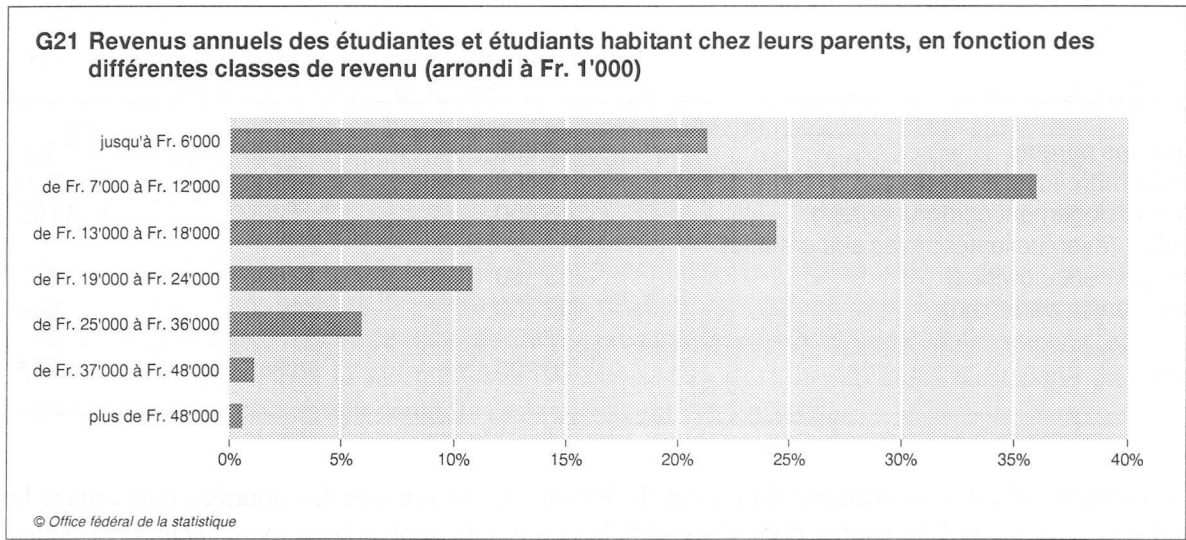
	valeur moyenne	écart standard	N
chez ses parents	12'900	8'800	1460
en chambre/foyer d'étudiants	16'400	6'300	285
dans un logement communautaire	18'800	7'200	1105
seul(e) (éventuellement avec ses enfants)			
en logement individuel	23'900	12'500	772
avec son/sa partenaire	32'700	24'100	862
total	20'200	15'345	4577

Au préalable, il est utile d'attirer l'attention du lecteur sur le fait que les données concernant le total des ressources financières dont disposent les étudiants sont relativement lacunaires. Elles n'ont pu être établies avec fiabilité que pour 4577 étudiants interrogés, soit pour 75% des cas. Cette situation s'explique pour deux raisons. Une partie des personnes interrogées ont estimé la question comme trop indiscrète. Il ne s'agit toutefois que de 5% des étudiants interrogés. L'autre raison, beaucoup plus importante, réside dans le fait que le montant total des ressources à disposition n'a pu être calculé que pour les étudiants ayant indiqué soit une somme concrète, soit donné une réponse négative pour toutes les sources de financement possibles.

Le tableau 26 illustre le montant moyen des ressources dont disposent les étudiants en fonction de leur mode de logement. En moyenne annuelle, les étudiants interrogés ont eu 20 000 francs à disposition pour couvrir leurs besoins. Ce chiffre n'est toutefois pas très pertinent, étant donné

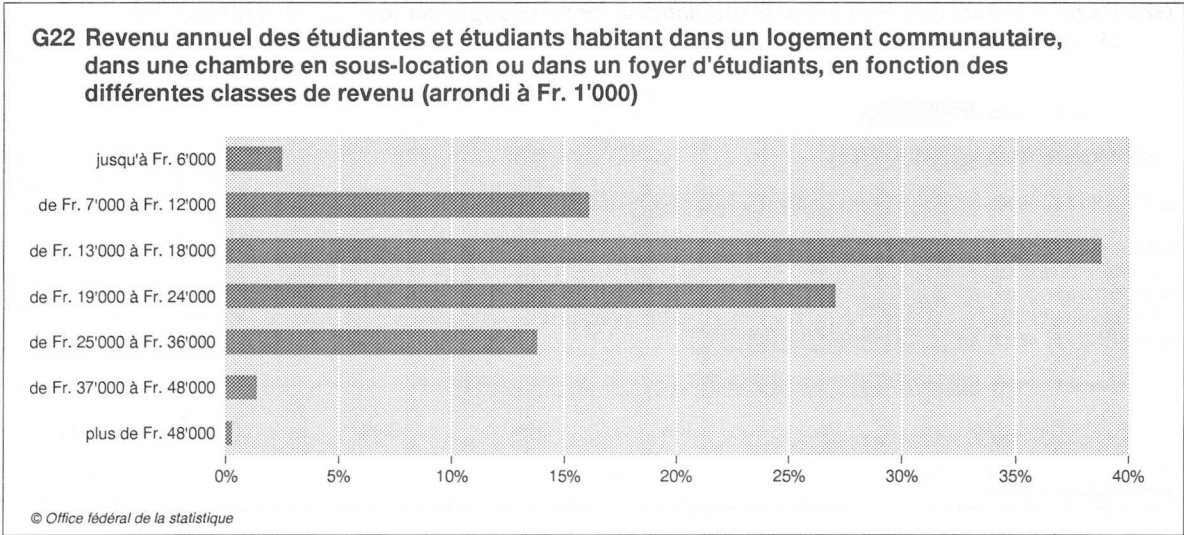
l'amplitude des variations d'un cas à l'autre. En fonction de l'écart-type, on peut dire que du point de vue statistique, deux tiers des étudiants ont entre 5 000 et 35 000 francs à disposition par année.

Le tableau 26 illustre le rapport très étroit entre les ressources financières des étudiants et leur mode de logement. Les étudiants qui habitent chez leurs parents affichent des ressources financières pour un total annuel de 13 000 francs, tandis que les autres étudiants indiquent entre 16 000 francs et 33 000 francs selon leur mode de logement. Les écarts individuels sont particulièrement marqués dans le cas des personnes vivant dans leur propre logement, tout spécialement lorsqu'elles vivent en couple (voir à ce propos les données de l'écart-type indiqué au tableau 26). L'étude de Leuthold (1990) a démontré de manière univoque que les étudiants habitant chez leur parents, dans une chambre en location ou dans un foyer d'étudiants préféreraient en majorité vivre dans leur propre logement. Elle permet également de dire que les étudiants habitant dans un logement communautaire ou dans leur propre logement sont en majorité satisfaits de leur mode de logement. Toutefois, le logement communautaire et le logement individuel sont des modes de logement qui présupposent des ressources financières plus importantes. On peut donc en déduire que le mode de logement dépend en premier lieu des ressources financières à disposition. Mais ce rapport peut aussi être inversé dans la mesure où certains étudiants sont contraints de se loger sur place et doivent par conséquent s'assurer des ressources de financement supplémentaires. C'est le cas pour tous ceux qui, du fait de l'éloignement géographique des parents ou de la situation familiale, ne peuvent habiter chez leurs parents. Le rapport est également inversé pour les personnes qui ont emprunté la seconde voie de formation et qui ont déjà vécu dans leur propre logement avant le début de leurs études: les parents ne sont plus du tout concernés par le financement de la formation de ces étudiants-là.



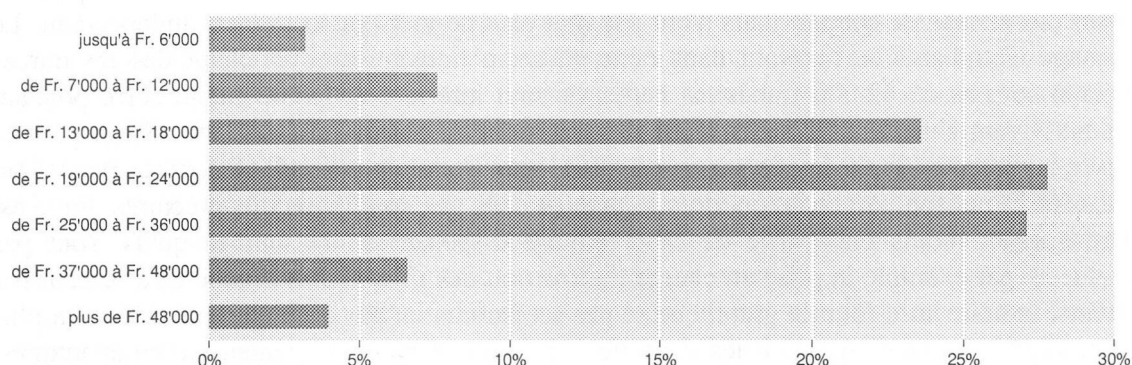
Vu la forte interaction entre ressources financières à disposition et mode de logement, il est parfaitement logique d'analyser la situation financière des étudiants selon leur mode de logement. Le graphique 21 présente la situation financière des étudiants habitant chez leurs parents. On s'aperçoit qu'une bonne moitié des personnes interrogées (soit 57%) indiquent un montant de maximum 12 000 francs par an. Pour non moins de 18% des étudiants vivant chez leurs parents, les ressources financières à disposition dépassent 18 000 francs, ce qui suffirait sans autre au financement d'un logement individuel.

Le graphique 22 illustre la répartition des ressources financières dont disposent les étudiants habitant dans un logement communautaire, dans une chambre en location ou dans un foyer d'étudiants. Leur situation est comparable dans la mesure où ils ne vivent plus chez leurs parents, ne vivent pas encore en couple, mais n'ont pas non plus de ménage réellement indépendant. Le pourcentage d'étudiants se trouvant dans cette situation transitoire et affichant des ressources financières de plus de 12 000 francs est certes de loin inférieur au pourcentage correspondant d'étudiants vivant chez leurs parents, mais il atteint tout de même près de 19%. Si on part du principe que, jusqu'à 12 000 francs par an, les étudiants n'ont pas assez de ressources pour vivre en dehors de la maison parentale, ou alors seulement dans des conditions très précaires, force est d'admettre qu'au moins une partie de ces étudiants disposent de ressources qu'ils n'ont pas mentionnées (par exemple la prise en charge du loyer ou des primes d'assurance directement par les parents, la nourriture fournie gratuitement par les parents ou par de la parenté, etc.). La plus grande majorité des étudiants (soit les deux tiers) habitant dans des logement communautaires, dans des chambres en location ou dans des foyers d'étudiants indiquent des ressources annuelles variant entre 13 000 et 24 000 francs par année. Quant aux étudiants déclarant plus de 24 000 francs à disposition par année, ils constituent seulement une minorité de 16%.



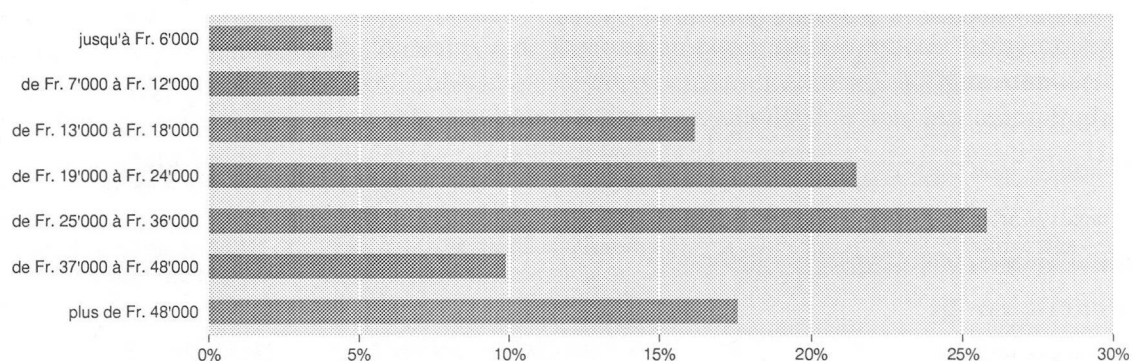
Le graphique 23 représente la situation financière des étudiants vivant seuls dans leur logement. On s'aperçoit que la répartition des ressources à disposition est plus étalée que pour les catégories traitées plus haut. Parmi les étudiants habitant seuls dans un logement, non moins de 11% déclarent n'avoir que 12 000 maximum par année. Ce pourcentage a de quoi étonner puisqu'il est relativement élevé. Etant donné qu'un budget de 1000 francs par mois ne permet guère de nouer les deux bouts, il y a lieu, ici également, de supposer que les étudiants de cette catégorie disposent de ressources financières qui n'ont pas été prises en compte dans notre enquête du fait de la forme sous laquelle l'enquête a été effectuée. Il s'agit ici surtout des prestations en nature. La majorité des étudiants vivant seuls dans un logement (soit 55%) ont des ressources financières variant entre 19 000 et 36 000 francs par an. 11% d'entre eux disposent de ressources dépassant 36 000 francs. Dans cette catégorie, on trouve en particulier des étudiants parvenus aux études universitaires par une deuxième voie de formation qui, tout en poursuivant leurs études, continuent à travailler à temps partiel dans leur profession antérieure (par ex. enseignement). Ils disposent par conséquent de revenus se situant au-dessus de la moyenne de l'ensemble des étudiants.

G23 Revenu annuel des étudiantes et étudiants vivant seul(e)s (év. avec leur propres enfants) dans un logement, en fonction des différentes classes de revenu (arrondi à Fr. 1'000)



© Office fédéral de la statistique

G24 Revenu annuel des étudiantes et étudiants vivant en couple, en fonction des différentes classes de revenu (arrondi à Fr. 1'000)



© Office fédéral de la statistique

La situation financière des étudiants vivant en couple dans leur propre logement est la plus hétérogène de toutes les catégories d'étudiants (voir graphique 24). Les données recueillies à ce sujet ne sont pas très crédibles. En effet, notre questionnaire ne permet pas de déterminer sous quelle forme le revenu du partenaire actif a été déclaré. Toutefois, sur la base des informations en notre possession, on peut supposer qu'une partie des étudiants ont indiqué le revenu de leur partenaire comme étant leur propre revenu. C'est probablement le cas pour la plupart des étudiants indiquant des revenus supérieurs à 48 000 francs par an (18%). A l'inverse, 4% d'entre eux indiquent des revenus inférieurs à 6 000 francs, tandis que 5% d'entre eux déclarent des revenus se situant entre 5 000 et 12 000 francs. On peut supposer que certains d'entre eux n'ont déclaré que l'argent reçu du partenaire pour couvrir leurs dépenses personnelles. Parmi les étudiantes et étudiants vivant en couple, nombreux sont ceux qui contribuent proportionnellement au financement du ménage commun et dont la situation est comparable à celle des étudiants vivant dans un logement communautaire. Toutefois, du point de vue financier, la situation des étudiants vivant en couple est davantage comparable à celle des étudiants vivant seuls dans leur logement. En effet, ils indiquent dans la plupart des cas (47%) des revenus se situant entre 19 000 et 36 000 francs.

6.2 Importance relative des diverses sources de financement

a) Généralités

Le sous-chapitre précédent a été consacré à l'évaluation du montant des revenus des étudiants. Il convient maintenant d'analyser l'importance relative des diverses sources de financement auxquelles les étudiants ont recouru durant les 12 mois précédant l'enquête. Comme on l'a déjà rappelé, il a été tenu compte des sources de financement suivantes: revenu d'une activité rémunérée, soutien financier du/de la partenaire ou du conjoint, soutien financier des parents ou de la parenté (sans prestations en nature), bourses et prêts, prêts privés, économies personnelles et "autres sources de financement".

T27 Revenu annuel provenant d'une activité rémunérée (arrondi à Fr. 1000)

	toutes les personnes interrogées	uniquement les personnes ayant indiqué des chiffres	
aucun revenu provenant d'une activité rémunérée	41,2%		2335
1'000-3'000 francs	11,3%	19,2%	641
4'000-6'000 francs	14,4%	24,4%	815
7'000-9'000 francs	7,5%	12,8%	426
10'000-12'000 francs	8,8%	15,0%	501
13'000-15'000 francs	4,2%	7,2%	241
16'000-18'000 francs	2,1%	3,6%	121
plus de 18'000 francs	10,5%	17,8%	593

Comme l'indique le tableau 27, 59% des étudiants financent une partie de leurs besoins quotidiens grâce au revenu d'une activité rémunérée. Ce pourcentage est étonnamment bas, si on tient compte du fait que, comme on l'a vu au point 4.2.1, 78% des étudiants interrogés déclarent avoir exercé une activité rémunérée durant les 12 derniers mois précédant l'enquête. Etant donné les motifs invoqués pour l'exercice d'une activité rémunérée (voir au point 4.2.2), il y a lieu de supposer que certains étudiants ne travaillent que pour s'offrir par exemple un certain voyage coûteux. Cette hypothèse s'applique avant tout aux étudiants qui habitent chez leurs parents. Parmi tous les étudiants faisant état d'un revenu provenant d'une activité rémunérée, une bonne moitié d'entre eux (soit 56%) annoncent entre 1 000 et 9 000 francs par année, la plupart des réponses se situant entre 4 000 et 6 000 francs. 18% des étudiants qui couvrent une partie de leurs besoins quotidiens grâce au revenu provenant d'une activité rémunérée indiquent des revenus supérieurs à 18 000 francs.

Le soutien financier des parents est certes un peu moins important que l'apport financier provenant d'une activité rémunérée. Toutefois, comme le montre le tableau 28, le nombre d'étudiants dépendant du soutien financier des parents est supérieur au nombre d'étudiants déclarant un revenu provenant d'une activité rémunérée. 73% des étudiants sont soutenus financièrement par leurs parents; parmi ceux-ci, 43% reçoivent des montants situés entre 1 000 et 6 000 francs. La répartition des données fait apparaître également un deuxième pic pour les

montants situés entre 10 000 et 12 000 francs; ainsi, 22% des étudiants bénéficiant d'un soutien financier des parents reçoivent des montants de cette envergure.

T28 Somme versée annuellement par les parents (arrondi à Fr. 1000)

	toutes les personnes interrogées	uniquement les personnes ayant indiqué des chiffres	
aucune somme versée par les parents	27,4%		1384
1'000-3'000 francs	13,5%	18,6%	685
4'000-6'000 francs	17,6%	24,2%	891
7'000-9'000 francs	9,4%	13,0%	477
10'000-12'000 francs	16,0%	22,0%	808
13'000-15'000 francs	6,8%	9,3%	343
16'000-18'000 francs	4,3%	6,0%	220
plus de 18'000 francs	5,0%	6,8%	251

Le tableau 29 présente la répartition des ressources financières provenant du partenaire ou du conjoint. On s'aperçoit que, dans cette catégorie, seuls 7% des étudiants interrogés déclarent avoir reçu un montant d'argent pour couvrir leurs dépenses d'entretien. Dans la majorité des cas (soit 33%), les étudiants concernés indiquent qu'ils sont soutenus financièrement par leur partenaire, les montants alloués dépassant 18 000 francs. Dans de tels cas, on peut supposer que les étudiants vivent avec une personne professionnellement active, et qu'ils disposent en commun de son revenu.

T29 Revenu annuel provenant du/de la partenaire (arrondi à Fr 1000)

	toutes les personnes interrogées	uniquement les personnes ayant indiqué des chiffres	
aucun revenu provenant du/de la partenaire	93,0%		5468
1'000-3'000 francs	1,6%	22,6%	93
4'000-6'000 francs	1,2%	17,0%	70
7'000-9'000 francs	0,5%	7,5%	31
10'000-12'000 francs	0,8%	10,9%	45
13'000-15'000 francs	0,3%	4,9%	20
16'000-18'000 francs	0,3%	3,6%	15
plus de 18'000 francs	2,3%	33,3%	137

T30 Bourses d'études ou prêts accordés par l'Etat par année (arrondi à Fr 1000)

	toutes les personnes interrogées	uniquement les personnes ayant indiqué des chiffres	
aucune bourse d'études ni prêt accordé par l'Etat	82,1%		4857
1'000-3'000 francs	4,0%	22,5%	238
4'000-6'000 francs	4,3%	24,2%	256
7'000-9'000 francs	2,8%	15,5%	164
10'000-12'000 francs	3,8%	21,4%	226
13'000-15'000 francs	1,9%	10,5%	111
16'000-18'000 francs	0,6%	3,3%	35
plus de 18'000 francs	0,4%	2,5%	26

T31 Prêts annuels accordés par des organismes privés (arrondi à Fr 1000)

	toutes les personnes interrogées	uniquement les personnes ayant indiqué des chiffres	
aucun prêt accordé par des organismes privés	96,6%		5836
1'000-3'000 francs	1,0%	33,7%	63
4'000-6'000 francs	0,9%	29,4%	55
7'000-9'000 francs	0,4%	12,8%	24
10'000-12'000 francs	0,4%	11,8%	22
13'000-15'000 francs	0,1%	4,8%	9
16'000-18'000 francs	0,1%	4,3%	8
plus de 18'000 francs	0,1%	3,2%	6

Seuls 18% des étudiants interrogés ont reçu une bourse d'études ou un prêt de la part de l'Etat durant les 12 derniers mois précédant l'enquête. Pour les étudiants au bénéfice d'une bourse, la répartition des montants attribués est semblable à celle du soutien apporté par les parents. Une grande partie des boursiers (soit 47%) reçoit entre 1 000 et 6 000 francs (voir tableau 30). Une autre partie des boursiers relativement importante (32%) reçoit des montants se situant entre 10 000 et 15 000 francs.

Comme le tableau 31 l'indique, le nombre d'étudiants qui financent une partie de leurs dépenses quotidiennes par le biais d'un prêt privé s'amenuise considérablement. Seuls 3% des étudiants signalent encore cette source de financement. Dans deux tiers des cas, les montants prêtés se situent entre 1 000 et 6 000 francs.

En revanche, les économies personnelles jouent un rôle plus important dans le financement des études. Selon le tableau 32, 27% des étudiants interrogés ont puisé dans leurs économies pour financer partiellement leurs études durant les 12 derniers mois précédant l'enquête. En outre, il

s'agit de sommes relativement faibles. Plus de la moitié des étudiants (soit 56%) ayant recouru à leurs économies déclarent des montants allant de 1 000.-- à 3 000.-- francs.

T32 Recours aux propres économies par année (arrondi à Fr 1000)

	toutes les personnes interrogées	uniquement les personnes ayant indiqué des chiffres	
aucun recours aux propres économies	73,5%		4112
1'000-3'000 francs	14,8%	55,7%	828
4'000-6'000 francs	7,6%	28,6%	425
7'000-9'000 francs	1,3%	4,9%	73
10'000-12'000 francs	2,1%	7,9%	117
13'000-15'000 francs	0,4%	1,3%	20
16'000-18'000 francs	0,1%	0,3%	5
plus de 18'000 francs	0,3%	1,2%	18

T33 Revenu annuel provenant d'autres sources (arrondi à Fr 1000)

	toutes les personnes interrogées	uniquement les personnes ayant indiqué des chiffres	
aucun revenu provenant d'autres sources	94,5%		5678
1'000-3'000 francs	2,3%	41,8%	138
4'000-6'000 francs	0,9%	17,0%	56
7'000-9'000 francs	0,7%	12,1%	40
10'000-12'000 francs	0,4%	8,2%	27
13'000-15'000 francs	0,2%	3,9%	13
16'000-18'000 francs	0,2%	4,2%	14
plus de 18'000 francs	0,7%	12,7%	42

Enfin, il existe toute une série de ressources financières qui ont été classées dans la catégorie "autres sources de financement". Il s'agit par exemple de rentes, notamment de rentes ou de demi-rentes d'orphelin, de gains financiers ou d'héritages. Au demeurant, seuls 6% des étudiants bénéficient de cette source de financement. Comme on le voit dans le tableau 33, les montants en question sont relativement faibles, tout comme dans le cas des économies personnelles. 42% des personnes interrogées indiquent des montants allant de 1 000 à 3 000 francs.

Les tableaux 27 à 33 présentent la répartition et le montant des ressources financières dont disposent les étudiants. En ce qui concerne l'importance relative des sources, il faut se rapporter au tableau 34. On s'aperçoit que les parents sont la source de financement la plus importante de toutes. En moyenne, ils contribuent à raison de 45% au financement des études de leurs enfants. Si on considère seulement les étudiants qui sont exclusivement à la charge de leurs parents, ces derniers financent les études de leurs enfants à raison de 58%. La deuxième source de

financement par ordre d'importance est l'activité rémunérée des étudiants. En moyenne, les étudiants financent leurs études à raison de 32% grâce à leur activité rémunérée. Si on se limite aux étudiants qui n'indiquent qu'un revenu provenant d'une activité rémunérée, cette source de financement couvre presque la moitié de leurs besoins financiers (soit 49%).

T34 Ventilation des différentes sources de revenu

	toutes les personnes interrogées	uniquement les personnes ayant indiqué des chiffres
parents	44,7%	58,3%
activité rémunérée	32,3%	49,0%
bourses d'études et prêts accordés par l'Etat	8,4%	41,1%
propres économies	7,2%	23,7%
partenaire	3,8%	44,4%
prêts accordés par des organismes privés	1,1%	28,7%
autres sources	2,4%	38,4%

Les autres sources de financement jouent un rôle plutôt marginal dans le financement des études. Les bourses et les prêts d'Etat, par exemple, couvrent en moyenne tout juste 8% des dépenses quotidiennes des étudiants. Cette situation s'explique dans la mesure où seuls 18% des étudiants interrogés reçoivent une bourse ou un prêt. Mais pour ceux qui en bénéficient, les bourses et les prêts revêtent une grande importance, puisqu'elles couvrent en moyenne 41% de leur budget global. Il en va de même pour le rôle que joue le ou la partenaire de l'étudiant. En moyenne, seuls 4% des ressources financières des étudiants sont fournies par le conjoint, le ou la partenaire. De même, pour les étudiants qui en bénéficient, cette aide joue un rôle non négligeable, car elle leur permet de couvrir en moyenne 44% des dépenses quotidiennes. Le recours aux économies personnelles mérite également d'être mentionné, puisqu'il atteint en moyenne 7%, ce qui est pratiquement aussi élevé que la part financée par les bourses d'études.

Le tableau 35 compare la situation actuelle aux chiffres livrés voici deux décennies par Ries et Kreisi (1974/75). Une certaine prudence est toutefois de mise, car les pourcentages indiqués dans cette étude pour caractériser les diverses sources de financement se basent sur des estimations rétrospectives, calculées sur la durée totale des études. En dépit de cette comparabilité restreinte, on peut dire que les revenus provenant d'une activité rémunérée ont largement gagné en importance durant ces 20 à 30 dernières années. Ries et Kriesi estiment à seulement 18% la part de l'activité rémunérée au financement des études, alors que ce pourcentage est actuellement de 32%, soit presque deux fois plus élevé. Ce résultat corrobore la constatation faite au point 4.2.1, selon laquelle le taux d'étudiants exerçant une activité professionnelle a aussi fortement augmenté durant la même période.

T35 Ventilation des différentes sources de revenu en 1965/73 et en 1995

	1965/73 ¹⁸	1995
parents	60,0%	44,7%
activité rémunérée	17,6%	32,3%
bourses d'études et prêts accordés par l'Etat	8,5%	8,4%
propres économies	4,7%	7,2%
partenaire	3,8%	3,8%
prêts accordés par des organismes privés	2,0%	1,1%
autres sources	3,4%	2,4%

Si l'activité rémunérée des étudiants gagne en importance, le soutien financier des parents s'est parallèlement effrité. Dans l'étude de Ries & Kriesi, sa part était encore de 60%. Aujourd'hui, elle n'est plus que de 45%. Les parts des autres sources de financement ne se sont guère modifiées durant ces deux à trois dernières décennies. On relèvera que la part des bourses atteint un bon 8% dans les deux enquêtes. La différence en ce qui concerne le recours aux économies ne sera pas interprétée ici vu la comparabilité restreinte des deux études en question. Une constatation s'impose: la dépendance financière vis-à-vis des parents s'est amenuisée au fur et à mesure que l'indépendance financière des étudiants s'est accrue.

b) Différences selon le domaine d'études, l'âge, le sexe, la région linguistique et l'origine sociale

Comme nous l'avons déjà signalé au sous-chapitre 6.2, il existe un lien évident entre la situation financière des étudiants et leur mode de logement. Il y a lieu d'admettre que la structure des sources de financement varie également en fonction du mode de logement et du montant global des finances à disposition. C'est ce que démontre précisément le tableau 36: plus la situation financière de l'étudiant est élevée, plus l'activité rémunérée contribue de manière importante au financement de ses études. Pour cette raison, ceux qui vivent dans leur propre logement, tout seuls ou en couple, sont également ceux pour qui l'activité rémunérée est la plus grande source de financement (soit 39% pour les premiers et 41% pour les seconds, contre 30% pour le reste des étudiants). En revanche, la part du soutien fourni par les parents est la plus modeste dans le cas des étudiants qui vivent tout seuls dans leur logement ou en couple (soit 40% pour les premiers, et 23% pour les seconds), alors que le soutien financier des parents dépasse 50% pour les autres étudiants. On aboutit par conséquent à la même conclusion: plus les étudiants se détachent de leurs parents et plus ils deviennent indépendants, plus l'activité rémunérée gagne en importance. Les étudiants habitant chez leurs parents constituent une exception. En effet, si on en croit les chiffres, la contribution parentale atteint également 50% tandis que la part de l'activité rémunérée est nettement plus élevée que pour les étudiants habitant en chambre louée, en foyer d'étudiants ou dans des appartements communautaires. Bien qu'erroné, ce résultat provient du fait que les prestations en nature des parents n'ont pas pu être chiffrées. Il y a lieu de supposer que ces prestations sont très élevées en particulier dans le cas des étudiants vivant chez leurs parents. En admettant qu'on puisse tenir compte des prestations en nature des parents, le soutien total apporté par les parents à ces étudiants serait de loin le pourcentage le plus élevé.

¹⁸ Source: Ries & Kriesi (1974/75).

T36 Ventilation des différentes sources de revenu selon le mode de logement

	montant moyen du revenu	parents	activité rémunérée	bourses d'études	autres
chez les parents	12'900.-	53,3%	29,2%	5,4%	12,1%
chambre/foyer d'étudiants	16'400.-	52,9%	21,2%	13,8%	12,1%
logement communautaire	18'800.-	51,6%	27,6%	10,6%	10,2%
seul en logement individuel	23'900.-	40,3%	38,9%	8,4%	12,4%
avec partenaire	32'700.-	23,1%	41,0%	8,8%	27,1%

Il est frappant de constater que les montants des bourses versées aux étudiants habitant dans une chambre individuelle, dans un foyer d'étudiants ou dans un appartement communautaire sont parmi les plus élevées. Il est de 14% pour les étudiants en chambre individuelle, et de 11% pour les autres. Parmi ces étudiants, nombreux sont ceux qui dépendent encore largement des parents, du moins matériellement, mais qui ne peuvent habiter chez leurs parents faute de place ou en raison de l'éloignement de la haute école. Ces étudiants reçoivent des bourses comparativement plus élevées.

T37 Ventilation des différentes sources de revenu selon l'âge

	montant moyen du revenu	parents	activité rémunérée	bourses d'études	autres
jusqu'à 24 ans	14'800.-	60,1%	21,9%	7,5%	10,5%
de 25 à 29 ans	20'100.-	41,5%	35,2%	8,7%	14,6%
de 30 à 34 ans	30'800.-	14,9%	51,9%	10,1%	23,1%
35 ans et plus	46'800.-	5,2%	54,5%	8,7%	31,6%

Plus les étudiants sont âgés, plus ils ont tendance à habiter dans leur propre ménage (voir au point 5.1.2). De même, on constate que plus le mode de logement est indépendant, plus la part de l'activité rémunérée est élevée et plus le soutien parental est réduit. Comme on pouvait s'y attendre, les résultats obtenus montrent qu'il existe un rapport entre le montant des revenus, la part des différentes sources de financement et l'âge des étudiants. Le tableau 37 indique que, chez les étudiants de moins de 25 ans, la contribution parentale au coût de la vie de l'étudiant est de 60%. Elle régresse au fur et à mesure que l'âge de l'étudiant augmente. Chez les étudiants de plus de 35 ans, cette part devient marginale (soit 5%). Le rapport est inverse pour l'activité rémunérée. Celle-ci contribue à raison de 22% seulement aux revenus globaux des étudiants les plus jeunes, tandis qu'elle assure plus de 50% des besoins financiers des étudiants de plus de 30 ans. L'âge venant, d'autres sources prennent de l'importance. C'est en particulier le cas de l'aide financière apportée par le partenaire ou le conjoint.

Bien que les étudiantes soient plus nombreuses à exercer une activité rémunérée que les étudiants, le montant et le poids des différentes sources de revenus sont les mêmes pour les deux sexes.

En ce qui concerne les différences linguistiques, les hypothèses que nous avons formulées se vérifient. Les étudiants romands sont en moyenne plus jeunes, plus nombreux à habiter chez leurs parents et moins nombreux à exercer une activité rémunérée. En conséquence, le soutien parental est relativement plus important chez eux que chez les étudiants alémaniques (soit 50% contre 43%). A l'inverse, la part de l'activité rémunérée est moins importante en Suisse romande par rapport à la Suisse alémanique (soit 25% contre 36%).

T38 Ventilation des différentes sources de revenu selon le niveau de formation acquis des parents

	montant moyen du revenu	parents	activité rémunérée	bourses d'études	autres
Ecole primaire, formation élémentaire	22'100.-	27,5%	35,5%	19,8%	17,2%
Ecole professionnelle, apprentissage	20'700.-	36,9%	36,2%	10,8%	16,1%
Maturité, brevet d'enseignement primaire, école de degré diplôme	20'500.-	43,4%	33,1%	9,1%	14,4%
Ecole supérieure, maîtrise	19'900.-	47,1%	32,7%	5,2%	15,0%
Grade universitaire	19'300.-	56,1%	27,0%	4,3%	12,6%

Du point de vue de l'origine sociale, les différences ne se manifestent pas au niveau des montants d'argent, mais au niveau de l'importance relative des diverses sources de financement. Comme l'indique le tableau 38, les familles dont les parents n'ont aucune formation professionnelle ne contribuent qu'à raison de 28% au financement des études de leur progéniture. Cette proportion augmente avec le niveau de formation des parents et atteint plus de la moitié (soit 56%) dans les familles dont l'un des parents est au bénéfice d'une formation universitaire. Comme on pouvait s'y attendre, le soutien limité dont bénéficient les étudiants issus d'une famille dont le niveau de formation n'est pas aussi élevé n'est pas compensé en premier lieu par une activité rémunérée plus importante, mais bien plutôt par le truchement des bourses accordées par l'Etat. En moyenne, les bourses représentent 8% des ressources financières à disposition. Toutefois, si on ne considère que les familles sans formation professionnelle, ce pourcentage atteint 20%. Enfin, on remarquera un certain rapport, quoique plus ténue, entre le niveau de formation des parents et le revenu que les étudiants gagnent grâce à leur activité rémunérée. Dans le cas des étudiants dont l'un des parents est au bénéfice d'une formation universitaire, la part du revenu provenant de l'activité rémunérée atteint 27% seulement, tandis que le pourcentage correspondant est supérieur à 30% pour tous les autres étudiants.

La structure des programmes d'études n'est pas sans relation avec la situation personnelle des étudiants. Par ailleurs, certaines études attirent certains groupes de personnes plus facilement que d'autres. Il existe donc également un rapport entre le montant des revenus dont bénéficie l'étudiant, l'importance relative de ses différentes sources de financement et le domaine d'études choisi.

T39 Ventilation des différentes sources de revenu selon le domaine d'études

	montant moyen du revenu	parents	activité rémunérée	bourses d'études	autres
Théologie	23'400.-	22,9%	32,4%	12,3%	32,4%
Philosophie, langues et littérature	20'600.-	38,5%	38,9%	8,0%	14,6%
Sciences historiques	23'200.-	30,3%	47,8%	8,7%	13,2%
Sciences sociales	27'000.-	31,9%	42,2%	8,0%	17,9%
Sciences économiques	19'900.-	47,0%	33,2%	7,4%	12,4%
Droit	20'600.-	50,4%	29,1%	6,2%	14,3%
Sciences exactes	18'300.-	43,4%	29,6%	13,7%	13,3%
Sciences naturelles	17'000.-	47,1%	27,8%	7,9%	17,2%
Médecine et pharmacie	17'200.-	56,4%	20,8%	8,9%	13,9%
Sciences techniques	16'700.-	56,8%	22,0%	8,8%	12,4%

Il serait beaucoup trop ambitieux de vouloir traiter ici toutes les différences qui se dégagent du tableau 39. On peut malgré tout tirer ici quelques conclusions générales. En sciences humaines et sociales, domaines d'études caractérisés (théologie exceptée) par une moyenne d'âge assez élevée ainsi que par une forte proportion d'étudiants exerçant régulièrement une activité rémunérée, le taux de financement des études par l'activité rémunérée des étudiants est égal ou supérieur à 40%. Dans tous les autres domaines d'études, ce taux ne dépasse pas un tiers, voire même un cinquième en médecine, en pharmacie ainsi qu'en sciences techniques. En contrepartie, le soutien financier des parents s'élève à 50% ou plus dans les domaines d'études où l'activité rémunérée des étudiants joue un rôle moins grand, alors qu'il ne dépasse pas 30 à 40% des ressources de financement des étudiants en sciences humaines et sociales.

Bibliographie

- Bargel, Tino, Framhein-Preisert, G. & Sandberger, J.-U. (1989): Studienerfahrungen und studentische Orientierungen in den 80er Jahren. Trends und Stabilitäten. Bonn: Bundesminister für Bildung und Wissenschaft.
- Diem, Markus (1996): Die Beschäftigungssituation der Neuabsolventinnen und Neuabsolventen der Schweizer Hochschulen 1995. Bern: Arbeitsgemeinschaft für akademische Berufs- und Studienberatung, Schweizerische Hochschulkonferenz, Bundesamt für Industrie, Gewerbe und Arbeit, Bundesamt für Bildung und Wissenschaft.
- Eidgenössisches Statistisches Amt (1936): Die Studierenden an Schweizer Hochschulen. Bern: Beiträge zur Schweizerischen Statistik, Heft 7.
- Eidgenössisches Statistisches Amt (1945): Die Studierenden an Schweizer Hochschulen. Bern: Beiträge zur Schweizerischen Statistik, Heft 17.
- Eidgenössisches Statistisches Amt (1961): Die Studierenden an Schweizer Hochschulen. Bern: Beiträge zur Schweizerischen Statistik, Heft 31.
- Gretler, Armin (1994): Vom Normalstudienverlauf zur Pluralität von Studienverläufen und Studienmotivationen. Aarau: Schweizerische Koordinationsstelle für Bildungsforschung.
- Kiener, Urs & Christen, Stephan (1992): Studienziele, Studienmotive, Studienverhalten. Zürich: Universität, Planstudie 14.
- Kiener, Urs (1995): Sozialerhebungen bei Studierenden. Bern: Schweizerischer Wissenschaftsrat.
- Lamprecht, Markus & Stamm, Hanspeter (1996): Soziale Ungleichheit im Bildungswesen. Bern: Bundesamt für Statistik.
- Leuthold, Axel (1990): Die Wohnsituation der Studierenden. Fribourg: Institut für empirische Sozialforschung.
- Ries, Heinz & Kriesi, Hanspeter (1974/75): Studienverlauf an Schweizer Hochschulen. Arbeitsbericht. Vorbereitungsstufe Aarau: Hochschule Aargau für Bildungswissenschaften.
- Schallberger, Urs (1974): Studienverlauf und Studienerfolg. Basel: Beltz.
- Schnitzer, Klaus, Isserstedt, Wolfgang, Schreiber, Jochen & Schröder, Manuela (1995): Das soziale Bild der Studentenschaft in der Bundesrepublik Deutschland. Bonn: Bundesministerium für Bildung, Wissenschaft, Forschung und Technologie.
- Streckeisen, Ursula & Diem, Markus (1996): Akademische Mobilität aus der Sicht der Studierenden. Bern: Bundesamt für Statistik, Bundesamt für Bildung und Wissenschaft, Schweizerische Hochschulkonferenz.

Questionnaire

La situation des étudiants immatriculés dans les universités suisses

Questionnaire portant également sur leurs séjours d'études dans d'autres universités

Explication des symboles utilisés dans ce questionnaire:

RA 4

Veuillez prendre la peine de lire l'ensemble des réponses proposées AVANT d'écrire votre réponse. Les symboles suivants vous indiquent ce qu'il faut faire:

Marquer d'une croix

la réponse qui convient ☐

Indiquer un nombre ☐☐

Laisser en blanc ☐☐

Répondre en quelques mots _____

A. Questions concernant vos études

1. Etes-vous en ce moment immatriculé(e) dans une université?

Oui..... ☐ 1

Non..... ☐ 2

001

2. Dans quelle université êtes-vous immatriculé(e) actuellement (ou avez-vous été immatriculé(e) en dernier)?

☐☐ **002**

3. Dans quelle faculté êtes-vous actuellement immatriculé(e) (ou avez-vous été immatriculé(e) en dernier)?

Discipline/Faculté _____

Si vous vous trouvez dans un système "branche principale/branches secondaires":

Branche principale: _____ ☐ ☐ 003

Première branche secondaire: _____ ☐ ☐ 004

Deuxième branche secondaire: _____ ☐ ☐ 005

4. Vous est-il arrivé de changer de discipline d'études?

(Si vous vous trouvez dans un système "branche principale/branches secondaires", veuillez répondre pour la branche principale.)

Oui..... ☐ 1 Non..... ☐ 2 006

5. Quand avez-vous commencé vos (dernières) études universitaires?

Veuillez indiquer l'année et le semestre (p.ex. semestre d'hiver 90/91 ou semestre d'été 91):

_____ ☐ ☐ 007

6. Combien de semestres avez-vous déjà consacrés à l'étude de la discipline mentionnée à la question 3 (y compris le semestre d'été 1994)?

Ne comptabilisez ni les semestres de congé, ni les semestres qui n'ont pas été pris en compte,
ni les semestres que vous avez dû refaire

☐ ☐ 008

7. Vous est-il arrivé de changer d'université ou de haute école et de poursuivre, voire de terminer vos études dans une autre ville, sans abandonner la branche mentionnée à la question 3?

(il n'est pas question ici de séjours d'études dans une autre université, dans le cadre d'Erasmus ou de CH-Unimobil)

Oui..... ☐ 1 Non..... ☐ 2 009

8. Vous est-il arrivé d'interrompre vos études sans pour autant abandonner la discipline mentionnée à la question 3, pour ensuite les reprendre (pause, semestre de congé, avec ou sans exmatriculation)?

Oui..... ☐ 1 Non..... ☐ 2 010

9. L'un des événements suivants s'est-il produit au cours de l'année écoulée (automne 1993 - automne 1994)?
(plusieurs réponses possibles)

J'ai échoué aux examens finaux.....

☐ 1

011

J'ai échoué à des examens intermédiaires, je peux les refaire.....

☐ 1

012

J'ai échoué à des examens intermédiaires, je ne peux pas les refaire.....

☐ 1

013

Mon travail de diplôme ou de licence a été refusé.

☐ 1

014

Un travail de séminaire/travail de semestre a été refusé.....

☐ 1

015

10. Avez-vous déjà obtenu une licence ou un diplôme dans la discipline mentionnée à la question 3?

Oui.....

☐ 1

☛ veuillez passer à la question 21

Non.....

☐ 2

016

11. Etes-vous actuellement en train de faire des études?

Oui.....

☐ 1

☛ veuillez passer à la question 15

Non.....

☐ 2

017

12. Vous ne faites actuellement pas d'études. Avez-vous l'intention de reprendre vos études par la suite?
(Une seule réponse s.v.p.)

Oui.....

☐ 1

☛ veuillez passer à la question 16

Je ne le sais pas encore.....

☐ 2

☛ veuillez passer à la question 16

Non.....

☐ 3

018

13. Vous avez renoncé à vos études. Pour quelles raisons?

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

14. Quelles sont les conséquences (positives ou négatives) de votre départ de l'université?

positives: _____

négatives: _____

☛ veuillez passer à la question 21

15. Que faites-vous en ce moment sur le plan de vos études?
(plusieurs réponses possibles)

Je suis des cours et des séminaires.....	☐ 1	019
Je rédige des travaux de séminaire ou de fin de semestre; j'effectue un travail de recherche.....	☐ 1	020
Je prépare des examens intermédiaires.....	☐ 1	021
Je prépare mes examens finaux.....	☐ 1	022
Je rédige mon mémoire de diplôme ou mon mémoire de licence.....	☐ 1	023
Je fais un stage (si vous faites votre année de stage en médecine, veuillez marquer une croix ici).....	☐ 1	024

Combien d'heures d'enseignement suivez-vous par semaine (semestre d'hiver 94/95)?

Veuillez indiquer ici le nombre moyen d'heures de cours et de séminaires..... 025

Les questions 16 à 20 portent sur le déroulement actuel de vos études; elles sont adressées à celles des personnes interrogées qui n'ont ni terminé, ni abandonné les études universitaires.

16. Chacun a sa manière d'apprendre et de faire ses études. Dans quelle mesure les affirmations suivantes s'appliquent-elles à votre cas personnel?

(Veuillez répondre pour chaque proposition)

	tout à fait vrai	plutôt vrai	en partie vrai/en partie faux	plutôt faux	tout à fait faux	
Si je ne réussis pas du premier coup, je recommence en redoublant d'efforts.....	☐ 1	☐ 2	☐ 3	☐ 4	☐ 5	026
Je ne suis vraiment satisfait(e) des résultats obtenus que lorsque j'ai le sentiment de ne pas pouvoir faire mieux.....	☐ 1	☐ 2	☐ 3	☐ 4	☐ 5	027
Je n'hésite pas à m'investir totalement pour bien réussir mes examens.....	☐ 1	☐ 2	☐ 3	☐ 4	☐ 5	028
L'important pour moi en matière d'examens, c'est d'obtenir de très bonnes notes.....	☐ 1	☐ 2	☐ 3	☐ 4	☐ 5	029
J'ai de la facilité à apprendre et à retenir des éléments et des faits nouveaux dans le domaine que j'étudie.....	☐ 1	☐ 2	☐ 3	☐ 4	☐ 5	030
Il m'arrive souvent d'en faire plus que ce qu'on me demande dans ma discipline.....	☐ 1	☐ 2	☐ 3	☐ 4	☐ 5	031
Je prends une part active aux discussions qui naissent durant les cours et les séminaires.....	☐ 1	☐ 2	☐ 3	☐ 4	☐ 5	032
Souvent, je me demande si je réussirai à terminer mes études.....	☐ 1	☐ 2	☐ 3	☐ 4	☐ 5	033
La peur me tenaille à chaque examen.....	☐ 1	☐ 2	☐ 3	☐ 4	☐ 5	034
Mon principal souci est de terminer mes études au plus vite.....	☐ 1	☐ 2	☐ 3	☐ 4	☐ 5	035
J'apprécieraï que les plans d'études soient moins stricts et qu'on me laisse davantage de latitude pour organiser mes études à ma guise..	☐ 1	☐ 2	☐ 3	☐ 4	☐ 5	036
J'apprécieraï que les plans d'études soient un peu plus structurés.	☐ 1	☐ 2	☐ 3	☐ 4	☐	037
Mes études ne me laissent pas assez de temps pour d'autres activités.....	☐ 1	☐ 2	☐ 3	☐ 4	☐ 5	038

17. Dans quelle mesure les aspects suivants vous semblent-ils satisfaisants?

(Veuillez répondre pour chaque proposition)

	très satis- faisant	plutôt satis- faisant	en partie satis- faisant	plutôt pas satis- faisant	pas satis- faisant du tout	
La qualité de l'enseignement quant aux contenus proposés.....	☐ 1	☐ 2	☐ 3	☐ 4	☐ 5	039
La structure du programme d'études que j'ai choisi.....	☐ 1	☐ 2	☐ 3	☐ 4	☐ 5	040
Les formes d'enseignement et les méthodes de travail.....	☐ 1	☐ 2	☐ 3	☐ 4	☐ 5	041
Les relations avec les enseignants.....	☐ 1	☐ 2	☐ 3	☐ 4	☐ 5	042
Les contacts avec d'autres étudiants.....	☐ 1	☐ 2	☐ 3	☐ 4	☐ 5	043
La collaboration entre étudiants dans des groupes de travail.....	☐ 1	☐ 2	☐ 3	☐ 4	☐ 5	044
La possibilité de participer activement au déroulement des cours.....	☐ 1	☐ 2	☐ 3	☐ 4	☐ 5	045
Les informations apportées par les conseillers aux études.....	☐ 1	☐ 2	☐ 3	☐ 4	☐ 5	046

18. Lorsque vous songez à une amélioration de votre situation, quelle priorité accordez-vous à chacun des éléments cités ci-après?

(Veuillez répondre pour chaque proposition)

	très urgent	plutôt urgent	pas très urgent	pas urgent du tout	
Améliorer le taux d'encadrement des étudiants.....	☐ 1	☐ 2	☐ 3	☐ 4	047
Offrir davantage d'enseignements pratiques.....	☐ 1	☐ 2	☐ 3	☐ 4	048
Assouplir les plans d'études.....	☐ 1	☐ 2	☐ 3	☐ 4	049
Améliorer les possibilités d'obtenir des bourses.....	☐ 1	☐ 2	☐ 3	☐ 4	050
Améliorer les infrastructures de l'Université (p.ex. agrandir les biblio- thèques, faciliter l'accès à des ordinateurs et à d'autres outils de travail).....	☐ 1	☐ 2	☐ 3	☐ 4	051
Favoriser les séjours d'études dans d'autres universités de Suisse.....	☐ 1	☐ 2	☐ 3	☐ 4	052
Favoriser les séjours d'études dans des universités d'autres pays.....	☐ 1	☐ 2	☐ 3	☐ 4	053

19. Quelle est la fréquence de vos contacts informels avec les personnes suivantes? (dans le cadre de vos études ou à l'extérieur)

(Veuillez répondre pour chaque proposition)

Je rencontre:	souvent	parfois	rarement	jamais	
les professeurs de ma faculté.....	☐ 1	☐ 2	☐ 3	☐ 4	054
les assistants et les chargés de cours de ma faculté.....	☐ 1	☐ 2	☐ 3	☐ 4	055
les étudiants de ma faculté.....	☐ 1	☐ 2	☐ 3	☐ 4	056
les étudiants d'autres facultés.....	☐ 1	☐ 2	☐ 3	☐ 4	057
les étudiants des autres régions linguistiques de la Suisse.....	☐ 1	☐ 2	☐ 3	☐ 4	058
d'autres personnes venues des autres régions linguistiques de la Suisse.....	☐ 1	☐ 2	☐ 3	☐ 4	059

Je rencontre:	souvent	parfois	rarement	jamais	
les étudiants étrangers.....	☐ 1	☐ 2	☐ 3	☐ 4	060
d'autres personnes étrangères.....	☐ 1	☐ 2	☐ 3	☐ 4	061
ma famille, ma parenté.....	☐ 1	☐ 2	☐ 3	☐ 4	062
les amis et les connaissances qui ne fréquentent pas l'Université avec moi....	☐ 1	☐ 2	☐ 3	☐ 4	063
les personnes exerçant une activité lucrative dans mon futur domaine professionnel.....	☐ 1	☐ 2	☐ 3	☐ 4	064

20. A l'heure actuelle, pensez-vous souvent à l'un ou à l'autre des changements proposés ci-après?
 (Veuillez répondre pour chaque proposition)

	souvent	parfois	jamais	
Poursuivre, voire terminer mes études dans une autre université.....	☐ 1	☐ 2	☐ 3	065
Opter pour une autre discipline/branche principale.....	☐ 1	☐ 2	☐ 3	066
Interrompre provisoirement mes études (pause, semestre de congé).....	☐ 1	☐ 2	☐ 3	067
Abandonner les études universitaires.....	☐ 1	☐ 2	☐ 3	068

Si vous envisagez d'abandonner vos études universitaires, veuillez exposer ici pour quelles raisons:

B. Questions relatives à votre formation antérieure aux études universitaires

21. Quel est votre certificat d'accès aux études supérieures?

(Une seule réponse s.v.p.)

- Maturité type A (grec, latin)..... ☐ 1
- Maturité type B (latin, langues modernes)..... ☐ 2
- Maturité type C (sciences)..... ☐ 3
- Maturité type D (langues modernes)..... ☐ 4
- Maturité type E (économie)..... ☐ 5
- Autre certificat d'accès obtenu en Suisse, à savoir: _____ ☐ 6
- Certificat d'accès obtenu à l'étranger..... ☐ 7

069

22. A quel âge avez-vous obtenu votre certificat d'accès aux études supérieures?

Veillez indiquer l'âge que vous aviez alors (en années révolues).....

070

23. Dans quelle commune viviez-vous au moment où vous avez obtenu votre certificat d'accès aux études supérieures?

Veillez indiquer la commune et son numéro postal: _____ no.:

071

Si vous étiez domicilié(e) à l'étranger,
veuillez indiquer le pays: _____

072

24. Avez-vous terminé une autre formation supérieure ou une formation professionnelle avant de commencer vos études dans la discipline mentionnée à la question 3?

- Non..... ☐ 1
- Oui..... ☐ 2

073

Dans l'affirmative, quelle est cette formation?

- apprentissage..... ☐ 1
- brevet d'enseignement primaire..... ☐ 2
- brevet d'enseignement secondaire..... ☐ 3
- diplôme ETS ou ESCEA..... ☐ 4
- autre formation universitaire..... ☐ 5
- autre formation, à savoir: _____ ☐ 6

074

Avez-vous travaillé dans ce domaine?

- Oui..... ☐ 1
- Non..... ☐ 2

075

C. Questions relatives à votre situation personnelle

Les questions 25 à 38 s'adressent à toutes les personnes interrogées. Si vous avez déjà terminé vos études, si vous les avez interrompues pour un temps ou si vous y avez renoncé, veuillez répondre en pensant à la dernière année de vos études et non pas à votre situation actuelle.

25. Avez-vous exercé une activité rémunérée au cours des douze derniers mois?

(Ce terme englobe aussi les stages rémunérés et l'assistantat – Ne donnez qu'une seule réponse!)

Non..... ☐ 1 ➡ veuillez passer à la question 32

Oui..... ☐ 2 076

26. Quand et à quel rythme avez-vous exercé une activité rémunérée?

(Veuillez répondre pour les deux propositions)

	de façon régulière	de façon irrégulière	jamais	
Pendant les semestres.....	☐ 1	☐ 2	☐ 3	077
Pendant les vacances.....	☐ 1	☐ 2	☐ 3	078

27. Quel était votre taux d'occupation? (Avez-vous travaillé à mi-temps, moins ou davantage? – estimation du pourcentage moyen pour les 12 derniers mois)

(p.ex.: 25 jours de travail correspondent à 10% d'un emploi à plein temps sur une année)

Je travaillais à..... %.

079

28. Votre activité rémunérée avait-elle un rapport avec vos études?

Oui, tout à fait..... ☐ 1 Non, pas vraiment..... ☐ 3

Oui, en grande partie..... ☐ 2 Non, pas du tout..... ☐ 4 080

29. Est-ce que votre activité rémunérée était un stage obligatoire faisant partie de vos études?

(Une seule réponse s.v.p.)

Oui..... ☐ 1 ➡ veuillez passer à la question 32

En partie..... ☐ 2

Non..... ☐ 3 081

30. Les raisons d'exercer une activité rémunérée sont diverses. Dans quelle mesure les affirmations suivantes s'appliquent-elles à votre cas personnel?

(Veuillez répondre pour chaque proposition)

Je travaille (j'ai travaillé), parce que...	tout à fait vrai	plutôt vrai	en partie vrai/en partie faux	plutôt faux	tout à fait faux	
le revenu que j'en tire (tirais) m'est (m'était) indispensable pour vivre.....	☐ 1	☐ 2	☐ 3	☐ 4	☐ 5	082
cela me permet (permettait) d'être plus à l'aise financièrement.....	☐ 1	☐ 2	☐ 3	☐ 4	☐ 5	083
cette activité permet (permettait) d'acquérir une expérience pratique utile dans ma vie professionnelle future.....	☐ 1	☐ 2	☐ 3	☐ 4	☐ 5	084
j'espère (j'espérais) ainsi nouer des relations en vue de ma future insertion professionnelle.....	☐ 1	☐ 2	☐ 3	☐ 4	☐ 5	085
cela m'assure (m'assurait) l'indépendance à l'égard de mes parents	☐ 1	☐ 2	☐ 3	☐ 4	☐ 5	086
j'en ai (avais) besoin pour subvenir aux besoins d'autres personnes (partenaire, enfants).....	☐ 1	☐ 2	☐ 3	☐ 4	☐ 5	087
j'espère (j'espérais) augmenter mes chances sur le marché du travail pour trouver, au besoin, un travail indépendamment de ma formation universitaire.....	☐ 1	☐ 2	☐ 3	☐ 4	☐ 5	088

31. Quels sont les effets de votre activité rémunérée sur vos études?

(Veuillez répondre pour chaque proposition)

	tout à fait vrai	plutôt vrai	en partie vrai/en partie faux	plutôt faux	tout à fait faux	
Je ne peux pas suivre certains enseignements en raison de l'incompatibilité des horaires.....	☐ 1	☐ 2	☐ 3	☐ 4	☐ 5	089
Le but de mes études me paraît plus clair: j'étudie donc de manière plus ciblée.....	☐ 1	☐ 2	☐ 3	☐ 4	☐ 5	090
J'ai trop peu de temps pour préparer, pour réviser mes cours et pour préparer mes examens.....	☐ 1	☐ 2	☐ 3	☐ 4	☐ 5	091
La double charge (études/activité rémunérée) me préoccupe.....	☐ 1	☐ 2	☐ 3	☐ 4	☐ 5	092
Je ne peux pas envisager un séjour d'études pourtant désiré.....	☐ 1	☐ 2	☐ 3	☐ 4	☐ 5	093
Mon activité professionnelle me stimule dans mes études.....	☐ 1	☐ 2	☐ 3	☐ 4	☐ 5	094
Je peux prendre suffisamment de temps pour mes études, je n'ai pas de contraintes financières.....	☐ 1	☐ 2	☐ 3	☐ 4	☐ 5	095
Je ne terminerai pas mes études aussi vite que je l'aurais désiré.....	☐ 1	☐ 2	☐ 3	☐ 4	☐ 5	096
Les études ne constituent plus qu' une activité secondaire.....	☐ 1	☐ 2	☐ 3	☐ 4	☐ 5	097

N'oubliez pas de ne répondre pour le présent que si vous êtes encore étudiant(e): si tel n'est pas le cas, pensez à la *dernière année de vos études*.

32. Avez-vous des enfants?

Non..... ☐ 1
Oui..... ☐ 2 098

Si oui:

Nombre d'enfants..... 099
L'âge du plus jeune..... ans 100
L'âge de l'aîné..... ans 101

33. Vivez-vous seul(e)?

(une seule réponse s.v.p.)

Oui..... ☐ 1
Non, je vis avec d'autres personnes..... ☐ 2 ➡ veuillez passer à la question 35 102

34. Où habitez-vous?

(une seule réponse s.v.p.)

Dans une chambre en (sous-)location..... ☐ 1
Dans un foyer d'étudiants..... ☐ 2
Seul(e) dans un appartement/studio..... ☐ 3 103

35. Si vous ne vivez pas seul(e): avec qui vivez-vous?

(plusieurs réponses possibles)

avec mes parents ou d'autres membres de ma famille..... ☐ 1 104
avec mon/ma partenaire, conjoint..... ☐ 1 105
avec d'autres personnes adultes..... ☐ 1 106
avec mes propres enfants..... ☐ 1 107
avec d'autres enfants..... ☐ 1 108

36. De quelles ressources avez-vous vécu durant ces douze derniers mois?

(Veuillez répondre pour chaque proposition)

	oui	non	
- Revenu provenant de ma propre activité rémunérée.....	☐ 1	☐ 2	109
Si oui, quel était le montant pour ces douze derniers mois? Fr. _____			110
	oui	non	
- Revenu provenant de l'activité rémunérée de mon/ma partenaire/conjoint.....	☐ 1	☐ 2	111
Si oui, quel était le montant pour ces douze derniers mois? Fr. _____			112
	oui	non	
- Somme versée par mes parents ou par d'autres membres de ma famille	☐ 1	☐ 2	113
Si oui, quel était le montant pour ces douze derniers mois? Fr. _____			114
	oui	non	
- Bourses d'études ou prêts accordés par l'Etat.....	☐ 1	☐ 2	115
Si oui, quel était le montant pour ces douze derniers mois? Fr. _____			116
	oui	non	
- Prêts accordés par des organismes privés (banques ou autres tiers).....	☐ 1	☐ 2	117
Si oui, quel était le montant pour ces douze derniers mois? Fr. _____			118
	oui	non	
- Mes propres économies.....	☐ 1	☐ 2	119
Si oui, quel était le montant pour ces douze derniers mois? Fr. _____			120
	oui		
- Autres sources de revenu, à savoir: _____	☐ 1		121
Si oui, quel était le montant pour ces douze derniers mois? Fr. _____			122

37. Dans quelle mesure êtes-vous engagé(e) dans les groupes ou sociétés suivants?

(Veuillez répondre pour chaque proposition)

	fortement	assez	à peine	pas du tout	
sociétés d'étudiants.....	☐ 1	☐ 2	☐ 3	☐ 4	123
associations d' étudiants (faculté, université, niveau national).....	☐ 1	☐ 2	☐ 3	☐ 4	124
associations sportives, groupes sportifs.....	☐ 1	☐ 2	☐ 3	☐ 4	125
associations à but culturel (groupes de musique ou de théâtre, p. ex.)	☐ 1	☐ 2	☐ 3	☐ 4	126
groupements politiques (parti, groupe d'habitants d'un quartier, associations pour la protection de la nature).....	☐ 1	☐ 2	☐ 3	☐ 4	127
associations religieuses.....	☐ 1	☐ 2	☐ 3	☐ 4	128
associations professionnelles, syndicats.....	☐ 1	☐ 2	☐ 3	☐ 4	129
autres groupements, à savoir: _____	☐ 1				130

38. Quel intérêt accordez-vous aux domaines énumérés ci-après?

(Veuillez répondre pour chaque domaine)

Domaine:	très im- portant	assez im- portant	en partie im- portant/en partie sans importance	peu im- portant	pas im- portant du tout	
la politique et la vie publique.....	☐ 1	☐ 2	☐ 3	☐ 4	☐ 5	131
l'art et la vie culturelle.....	☐ 1	☐ 2	☐ 3	☐ 4	☐ 5	132
les loisirs	☐ 1	☐ 2	☐ 3	☐ 4	☐ 5	133
les voyages, la découverte d'autres pays et d'autres cultures.....	☐ 1	☐ 2	☐ 3	☐ 4	☐ 5	134
l'université et les études.....	☐ 1	☐ 2	☐ 3	☐ 4	☐ 5	135
la science et la recherche.....	☐ 1	☐ 2	☐ 3	☐ 4	☐ 5	136
le travail et la profession.....	☐ 1	☐ 2	☐ 3	☐ 4	☐ 5	137
mes parents et mes frères et soeurs.....	☐ 1	☐ 2	☐ 3	☐ 4	☐ 5	138
la vie de couple et la vie de famille.....	☐ 1	☐ 2	☐ 3	☐ 4	☐ 5	139
la vie sociale et le cercle d'amis.....	☐ 1	☐ 2	☐ 3	☐ 4	☐ 5	140

D. Questions concernant les séjours d'études dans d'autres universités

39. Avez-vous réalisé un séjour d'études dans une autre université pour la discipline mentionnée à la question 3?

- ☐ 1
- Oui, j'ai effectué un séjour d'études dans une autre université.....
- ☛ veuillez passer à la question 43
- ☐ 2
- Oui, je suis précisément en train de le faire.....
- ☛ veuillez passer à la question 43
- ☐ 3
- Non.....

141

40. Vous n'avez jamais, pour la discipline mentionnée à la question 3, fait de séjour d'études dans une autre université. Avez-vous cependant déjà envisagé de le faire avant la fin de vos études?

(Si vous avez terminé vos études ou si vous avez définitivement renoncé aux études universitaires,

☛ veuillez passer à la question 52)

- ☐ 1
- Oui.....
- ☐ 2
- Non, je suis opposé(e) à cette idée.....
- ☛ veuillez passer à la question 52
- ☐ 3
- Non, je suis indifférent(e) à cette idée.....
- ☛ veuillez passer à la question 52
- ☐ 4
- Non, autre chose, à savoir:
- ☛ veuillez passer à la question 52

142

41. Veuillez préciser votre position quant à l'idée d'un séjour d'études dans une autre université.

(Une seule réponse s.v.p.)

- Je n'y ai pas encore vraiment réfléchi, mais cette idée m'intéresse..... ☐ 1
- Cette idée me semble intéressante, mais les obstacles sont à mes yeux trop nombreux..... ☐ 2
- Cela m'intéresse, mais je ne suis pas encore sûr(e) de vraiment vouloir partir..... ☐ 3
- Cela m'intéresse, mais je n'ai pas encore décidé de ma destination et du moment de mon départ..... ☐ 4
- Cela m'intéresse, et j'ai déjà fait les démarches pour partir..... ☐ 5
- J'ai, dans le passé, pris des dispositions concrètes en vue d'un tel séjour, mais je ne suis finalement pas parti(e) ☐ 6
- Autre chose, à savoir: _____ ☐ 7

143

42. Quelle destination choisiriez-vous pour un séjour d'études dans une autre université?

(plusieurs réponses possibles)

- En Suisse, dans une autre région linguistique..... ☐ 1 144
- En Suisse, dans la même région linguistique..... ☐ 1 145
- Dans un autre pays d'Europe où l'on parle une autre langue..... ☐ 1 146
- Dans un autre pays d'Europe où l'on parle aussi français..... ☐ 1 147
- En Amérique du Nord..... ☐ 1 148
- Dans un pays extra-européen autre que l'Amérique du Nord, à savoir: _____ ☐ 1 149

Si vous n'avez jamais effectué de séjour d'études dans une autre université, ➡ veuillez passer à la question 52

43. Vous avez réalisé, pour la discipline mentionnée à la question 3, un ou plusieurs séjours d'études dans d'autres universités ou vous êtes précisément en train de le faire. Dans quel cadre avez-vous été ou êtes-vous étudiant(e) d'échange?

(Vous pouvez répondre pour deux séjours)

- | | dernier
séjour | séjour
précédent | |
|---|----------------------------|----------------------------|------------------------------|
| j'ai été candidat libre (<i>free mover</i>) dans le cadre d'ERASMUS..... | ☐ 1 | ☐ 1 | |
| j'ai participé à un Programme interuniversitaire de coopération (PIC) dans le cadre d'ERASMUS.. | ☐ 2 | ☐ 2 | |
| je suis parti(e) dans le cadre de CH-UNIMOBIL (programme suisse de mobilité)..... | ☐ 3 | ☐ 3 | |
| j'ai participé à un autre programme d'échanges organisé spécifiquement pour ma discipline..... | ☐ 4 | ☐ 4 | |
| j'ai participé à un autre programme d'échanges organisé par mon université..... | ☐ 5 | ☐ 5 | |
| j'ai organisé mon séjour moi-même, de manière indépendante..... | ☐ 6 | ☐ 6 | ☐ 150 |
| je suis parti(e) en séjour dans un autre cadre, à savoir: _____ | ☐ 7 | ☐ 7 | ☐ 151 |

Si vous avez effectué plusieurs séjours d'études dans d'autres universités, veuillez répondre aux questions 44 à 51 en vous référant au plus récent de ces séjours. Si vous êtes en train de faire un séjour d'études, référez-vous à celui-ci.

44. Quand a débuté votre (dernier) séjour d'études dans une autre université?

Veuillez indiquer l'année et le semestre(p.ex. semestre d'hiver 91/92 ou semestre d'été 92):

☐ ☐ 152

45. Dans quelle université avez-vous effectué votre séjour d'études?

Veillez indiquer le nom de l'université et du pays:

☐ ☐ 153

46. Combien de mois avez-vous passés dans votre université d'accueil?

Veillez indiquer le nombre de mois qu'a duré (que durera) votre séjour d'études.....

☐ ☐

154

47. Habitez-vous dans votre ville d'accueil ou avez-vous fait la navette entre chez vous et votre université d'accueil?

(Une seule réponse s.v.p.)

J'ai habité sur place, ne rentrant jamais ou rarement à la maison.....

☐ 1

J'ai habité sur place, mais je rentrais périodiquement (une ou deux fois par mois).....

☐ 2

Je n'ai pas pris de logement dans ma ville d'accueil, car je faisais la navette la plupart du temps.....

☐ 3

155

48. Avez-vous bénéficié d'un soutien financier pour partir en séjour d'études?

(Une seule réponse s.v.p.)

Oui, dans le cadre d'un programme de mobilité.....

☐ 1

Oui, dans un autre cadre, à savoir: _____

☐ 2

Non, je n'ai rien demandé à personne.....

☐ 3

Non, le soutien financier que j'ai sollicité m'a été refusé; ce soutien consistait en:

☐ 4

156

49. Dans quelle(s) langue(s) les enseignements étaient-ils donnés dans l'université d'accueil?

(s'il y en a plus d'une, veuillez les énumérer toutes)

☐ ☐ 157

☐ ☐ 158

50. Le séjour d'études est-il obligatoire dans le cadre de vos études?

Oui.....

☐ 1

Non.....

☐ 2

159

51. Quel rôle les éléments suivants ont-ils joué dans votre décision de partir en séjour d'études?

(Veuillez répondre pour chaque proposition)

	un rôle très im- portant	un rôle assez im- portant	un rôle en partie im- portant/ en partie pas important	un rôle peu im- portant	aucun rôle	
Je désirais aborder des thématiques qui ne sont pas enseignées dans mon université d'origine.....	☐ 1	☐ 2	☐ 3	☐ 4	☐ 5	160
Je désirais me familiariser avec des méthodes pédagogiques peu usitées dans mon université d'origine.....	☐ 1	☐ 2	☐ 3	☐ 4	☐ 5	161
Mon programme d'études dans l'université d'origine était trop scolaire à mon goût.....	☐ 1	☐ 2	☐ 3	☐ 4	☐ 5	162
Les études que je faisais me semblaient peu stimulantes.....	☐ 1	☐ 2	☐ 3	☐ 4	☐ 5	163
Je voulais suivre des enseignements d'autres professeurs.....	☐ 1	☐ 2	☐ 3	☐ 4	☐ 5	164
Je voulais savoir si je souhaitais changer définitivement d'université.....	☐ 1	☐ 2	☐ 3	☐ 4	☐ 5	165
Je désirais me remettre d'une période éprouvante de mes études.....	☐ 1	☐ 2	☐ 3	☐ 4	☐ 5	166
J'espérais améliorer mes chances sur le marché de l'emploi.....	☐ 1	☐ 2	☐ 3	☐ 4	☐ 5	167
Je voulais parfaire mes connaissances d'une langue étrangère très employée dans la discipline que j'étudie et/ou dans la profession à laquelle je me destine.....	☐ 1	☐ 2	☐ 3	☐ 4	☐ 5	168
Je visais un perfectionnement général de mes connaissances en langues étrangères.....	☐ 1	☐ 2	☐ 3	☐ 4	☐ 5	169
Je souhaitais découvrir une autre culture, une autre mentalité.....	☐ 1	☐ 2	☐ 3	☐ 4	☐ 5	170
Je voulais me familiariser avec d'autres réalités économiques et politiques.....	☐ 1	☐ 2	☐ 3	☐ 4	☐ 5	171
Je voulais sortir de mes habitudes.....	☐ 1	☐ 2	☐ 3	☐ 4	☐ 5	172
Je souhaitais prendre de la distance par rapport à mes parents.....	☐ 1	☐ 2	☐ 3	☐ 4	☐ 5	173
J'attendais d'un séjour d'études qu'il me fasse progresser dans mon évolution personnelle.....	☐ 1	☐ 2	☐ 3	☐ 4	☐ 5	174
Je voulais faire une partie de mes études à l'endroit où j'avais vécu précédemment.....	☐ 1	☐ 2	☐ 3	☐ 4	☐ 5	175
Je voulais connaître mieux la région où vit ou a vécu une partie de ma parenté.....	☐ 1	☐ 2	☐ 3	☐ 4	☐ 5	176
Des amis/connaissances qui ont été étudiants d'échange m'ont incité(e) à partir.....	☐ 1	☐ 2	☐ 3	☐ 4	☐ 5	177
Un professeur m'a encouragé(e) personnellement à partir en séjour d'études.....	☐ 1	☐ 2	☐ 3	☐ 4	☐ 5	178
Je voulais porter sur mon lieu d'origine un regard neuf.....	☐ 1	☐ 2	☐ 3	☐ 4	☐ 5	179
Dans le domaine que j'étudie, il est recommandé de faire un séjour d'études dans une autre université.....	☐ 1	☐ 2	☐ 3	☐ 4	☐ 5	180

Questions s'adressant à nouveau à toutes les personnes interrogées:

52. Que vous ayez effectué un séjour d'études dans une autre université ou non, précisez les facteurs qui peuvent constituer une entrave à de tels séjours.

Si vous n'avez pas encore fait de séjour d'études, répondez à la question en imaginant les problèmes que vous pourriez rencontrer; si vous avez déjà été étudiant(e) d'échange, répondez en vous remémorant les problèmes auxquels vous vous êtes effectivement heurté(e).
(Veuillez évaluer chaque proposition)

a) Pour un séjour d'études dans une université d'une autre région linguistique de Suisse

	est une entrave incontestable	est une entrave partielle	n'est pas une entrave	je ne peux pas en juger	
La reconnaissance insuffisante, par l'université d'origine, des prestations d'études réalisées dans l'université d'accueil.....	☐ 1	☐ 2	☐ 3	☐ 4	181
Les barrières administratives et pratiques (p. ex. limitation des admissions, manque d'information et d'aide).....	☐ 1	☐ 2	☐ 3	☐ 4	182
La difficulté de trouver un logement.....	☐ 1	☐ 2	☐ 3	☐ 4	183
Les problèmes financiers (pénurie d'emplois, loyers plus élevés).	☐ 1	☐ 2	☐ 3	☐ 4	184
Les obligations liées à une activité rémunérée.....	☐ 1	☐ 2	☐ 3	☐ 4	185
La barrière linguistique.....	☐ 1	☐ 2	☐ 3	☐ 4	186
Le désir de rester auprès de ses amis.....	☐ 1	☐ 2	☐ 3	☐ 4	187
Les obligations familiales.....	☐ 1	☐ 2	☐ 3	☐ 4	188
Le besoin de sécurité, la crainte de quitter son monde familial....	☐ 1	☐ 2	☐ 3	☐ 4	189
D'autres raisons, à savoir: _____	☐ 1				190

b) Pour un séjour d'études dans une université à l'étranger

	est une entrave incontestable	est une entrave partielle	n'est pas une entrave	je ne peux pas en juger	
La reconnaissance insuffisante, par l'université d'origine, des prestations d'études réalisées dans l'université d'accueil.....	☐ 1	☐ 2	☐ 3	☐ 4	191
Les barrières administratives et pratiques (p. ex. limitation des admissions, manque d'information et d'aide).....	☐ 1	☐ 2	☐ 3	☐ 4	192
La difficulté de trouver un logement.....	☐ 1	☐ 2	☐ 3	☐ 4	193
Les problèmes financiers (pénurie d'emplois, loyers plus élevés).	☐ 1	☐ 2	☐ 3	☐ 4	194
Les obligations liées à une activité rémunérée.....	☐ 1	☐ 2	☐ 3	☐ 4	195
La barrière linguistique.....	☐ 1	☐ 2	☐ 3	☐ 4	196
Le désir de rester auprès de ses amis.....	☐ 1	☐ 2	☐ 3	☐ 4	197
Les obligations familiales.....	☐ 1	☐ 2	☐ 3	☐ 4	198
Le besoin de sécurité, la crainte de quitter son monde familial....	☐ 1	☐ 2	☐ 3	☐ 4	199
D'autres raisons, à savoir: _____	☐ 1				200

E. Questions sur votre situation personnelle

53. Sexe

masculin..... ☐ 1 féminin..... ☐ 2 201

54. Année de naissance

Veuillez inscrire ici l'année de votre naissance..... 19 202

55. Etat civil

célibataire..... ☐ 1
marié(e)..... ☐ 2
divorcé(e), séparé(e), veuf/veuve..... ☐ 3 203

56. Avez-vous, avant le début de vos études, vécu pendant un an ou plus dans une autre région (aire culturelle) que celle de votre université d'origine (autre région linguistique, autre pays)?

(Une seule réponse s.v.p.)

Non..... ☐ 1
Oui..... ☐ 2 204

Si oui:

Combien d'années?..... 205

Quelle était cette autre région?

(Veuillez indiquer le pays ou, dans le cas de la Suisse, la région linguistique)

..... 206

57. Quelle est votre langue maternelle? (Si vous en avez plusieurs, veuillez les indiquer ci-dessous.)

..... 207

..... 208

58. Nationalité

Je suis citoyen(ne) suisse de naissance..... ☐ 1
Je suis citoyen(ne) suisse par naturalisation..... ☐ 2
Je suis étranger/étrangère titulaire du permis C..... ☐ 3
J'appartiens à une autre catégorie d'étrangers ☐ 4
Je suis binational(e)..... ☐ 5 209

59. Quel est le niveau de formation acquis par vos parents?

(Une seule réponse par parent s. v. p.)

	Père	Mère	
école primaire.....	☐ 1	☐ 1	
certificat de formation professionnelle élémentaire.....	☐ 2	☐ 2	
certificat fédéral de capacité (=apprentissage complet ou école professionnelle).....	☐ 3	☐ 3	
école du degré diplôme ou autre école de culture générale.....	☐ 4	☐ 4	
maturité ou brevet d'enseignement primaire.....	☐ 5	☐ 5	
maîtrise/diplôme délivré après l'examen professionnel supérieur.....	☐ 6	☐ 6	
diplôme d'une école professionnelle supérieure (ETS, ESCEA, école hôtelière, etc.).....	☐ 7	☐ 7	☐ ☐ 210
grade universitaire.....	☐ 8	☐ 8	☐ ☐ 211

60. Quelle est la situation professionnelle de vos parents?

(Une seule réponse par parent s. v. p. – si nécessaire, indiquez la situation professionnelle pour d'avant la retraite.)

	Père	Mère	
Indépendant(e).....	☐ 1	☐ 1	
Cadre (employé(e) ayant des subordonnés).....	☐ 2	☐ 2	
Personnel spécialisé (employé(e) sans subordonnés).....	☐ 3	☐ 3	
Personnel auxiliaire.....	☐ 4	☐ 4	
N'a pas (eu) d'activité professionnelle.....	☐ 5	☐ 5	☐ ☐ 212
Pas de réponse.....	☐ 6	☐ 6	☐ ☐ 213

61. Dans quelle commune avez-vous votre domicile?

Veuillez indiquer la commune et son numéro postal: _____

no.:

214

Si vous êtes domicilié(e) à l'étranger,

veuillez indiquer le pays: _____

215

216

Acceptez-vous d'être interrogé(e) dans une année sur la suite de vos études et de votre carrière professionnelle? Si oui, vous voudrez bien inscrire vos coordonnées ci-dessous pour que nous puissions reprendre contact avec vous. Cette information nous sert uniquement à vous retrouver en vue de cette deuxième enquête. Sachez que les données collectées au moyen de ces questionnaires seront traitées de manière anonyme.

Vous êtes bien sûr libre de nous retourner le présent questionnaire sans indiquer votre adresse.

Adresse:

Nom, Prénom:

Rue:

Lieu:

Nous vous remercions chaleureusement de votre collaboration!

Office fédéral de la statistique
Office fédéral de l'éducation et de la science
Conférence universitaire suisse

Si vous avez des remarques à faire pour expliciter certaines de vos réponses, veuillez les écrire ici. Merci encore.

Publikationsprogramm BFS

Programme des publications de l'OFS

Das Bundesamt für Statistik (BFS) hat – als zentrale Statistikstelle des Bundes – die Aufgabe, statistische Informationen breiten Benutzerkreisen zur Verfügung zu stellen.

En sa qualité de service central de statistique de la Confédération, l'Office fédéral de la statistique (OFS) a pour tâche de rendre les informations statistiques accessibles à un large public.

Die Verbreitung der statistischen Information geschieht gegliedert nach Fachbereichen (vgl. Umschlagseite 2) und mit verschiedenen Mitteln:

L'information statistique est diffusée par domaine (cf. verso de la première page de couverture); elle emprunte diverses voies:

Diffusionsmittel	Kontakt N° à composer	Moyen de diffusion
Individuelle Auskünfte	031 323 60 11	Service de renseignements individuels
Das BFS im Internet	http://www.admin.ch/bfs	L'OFS sur Internet
Medienmitteilungen zur raschen Information der Öffentlichkeit über die neusten Ergebnisse	031 323 60 11	Communiqués de presse: information rapide concernant les résultats les plus récents
Publikationen zur vertieften Information (zum Teil auch als Diskette)	031 323 60 60	Publications: information approfondie (certaines sont disponibles sur disquette)
Online-Datenbank	031 323 60 86	Banque de données (accessible en ligne)

Nähere Angaben zu den verschiedenen Diffusionsmitteln liefert das alle 2 Jahre nachgeführte **Publikationsverzeichnis**. Es kann gratis bezogen werden über 031 323 60 60.

La **Liste des publications**, qui est mise à jour tous les deux ans, donne davantage de détails sur les divers moyens de diffusion. Pour la recevoir, il suffit de la demander au n° 031 323 60 60.

Bildung und Wissenschaft

Education et science

Im Bereich Bildung und Wissenschaft arbeiten im Bundesamt für Statistik zwei Fachsektionen mit folgenden Schwerpunkten:

Deux sections spécialisées de l'Office fédéral de la statistique traitent les problèmes relatifs à la formation et à la science selon la répartition suivante des compétences:

Sektion Schul- und Berufsbildung

Section de la formation scolaire et professionnelle

Tel. 031 322 87 16

Tél. 031 322 87 16

- Schülerinnen und Schüler (Vorschul-, Primar-, Sekundar- und ausseruniversitäre Tertiärstufe)
- Klassengrößen (obligatorische Schule)
- Abschlüsse der Sekundarstufe und der ausseruniversitären Tertiärstufe
- Weiterbildung
- Lehrkräfte
- Bildungsindikatoren

- Elèves (degrés préscolaire, primaire, secondaire et tertiaire non universitaire)
- Taille des classes (scolarité obligatoire)
- Examens du degré secondaire et tertiaire non universitaire
- Formation continue
- Personnel enseignant
- Indicateurs de la formation

Sektion Hochschulen und Wissenschaft

Section des hautes écoles et de la science

Tel. 031 322 87 97

Tél. 031 322 87 97

- Maturitäten und Primarlehrerpatente
- Tertiäre universitäre Ausbildung (Studienanfänger/innen, Studierende, Examen)
- Studierendenprognosen
- Hochschulpersonal
- Hochschulfinanzen
- Forschung und Entwicklung (F+E): Hochschulen, Bund und Privatwirtschaft
- Indikatoren zur Wissenschaft und Technologie
- Begleitforschung zu den Mobilitätsförderungsprogrammen

- Maturités et brevets d'enseignement primaire
- Formation du degré tertiaire universitaire (étudiants débutants, étudiants, examens)
- Prévisions de l'effectif des étudiants
- Personnel des hautes écoles
- Finances des hautes écoles
- Recherche et développement (R-D): hautes écoles, Confédération et entreprises privées
- Indicateurs de la science et de la technologie
- Programmes de mobilité: recherche et évaluation

Zu diesen Bereichen erscheinen regelmässig Statistiken und thematische Publikationen. Auskünfte und genauere Angaben über die Publikationen der beiden Sektionen sind über die oben genannten Telefonnummern erhältlich.

Des statistiques et des publications thématiques consacrées à ces domaines paraissent régulièrement. Des renseignements supplémentaires et des précisions au sujet des publications des deux sections peuvent être obtenus en appelant les numéros de téléphone ci-dessus.



Quatre cinquièmes des étudiants des hautes écoles suisses exercent une activité rémunérée sous une forme ou une autre parallèlement à leurs études; une bonne moitié de ces derniers travaillent régulièrement durant le semestre. Si le soutien des parents reste la source de financement la plus importante pour les étudiants, il n'en demeure pas moins que ces derniers couvrent en moyenne un tiers de leurs dépenses par le revenu provenant d'une activité rémunérée. Ils sont de plus en plus nombreux à habiter dans un logement individuel, parfois avec un partenaire et des enfants. L'étudiant «classique» (de sexe masculin) vivant chez ses parents ou chez une logeuse et qui consacre son temps exclusivement à ses études n'est de loin plus le modèle de référence. Au cours des dernières décennies, on a observé une diversification de la population estudiantine.

Le présent rapport repose sur une enquête représentative menée auprès de 10'000 étudiants, concernant leurs conditions de vie et leurs études. Elle fait le point - pour la première fois depuis vingt ans - sur la situation sociale des étudiants en Suisse. Les principaux aspects pris en compte sont l'importance et la motivation du travail rémunéré des étudiants, le mode de logement, la conception générale de la vie, l'origine sociale et la situation économique des étudiants en Suisse.